



Rapport d'activité **08**
annual report





Gouvernement d'entreprises

Corporate governance

Administrateurs / Members of the board of directors



- **Pierre Saubot :**
Président du Conseil d'Administration et
Directeur Général / *Chairman and CEO*
- **Alexandre Saubot**
Directeur Général Délégué / *Chief Operating Officer*
- **Bertrand Badré**
- **Michel Bouton**
- **José Monfront**
Directeur Général Adjoint / *Deputy Managing Director*
- **Elisa Saubot**
- **Hadrien Saubot**

Comité exécutif / Executive Committee



Alexandre Saubot
Directeur Général Délégué
Chief Operating Officer



José MONFRONT
Directeur Général Adjoint
Deputy Managing Director



Florence FLICHY
Directeur financier
Chief Financial Officer



Philippe NOBLET
Secrétaire Général
Corporate Secretary

Commissaires aux comptes / Statutory auditors

Pricewaterhousecoopers Audit
Représenté par Philippe Guéguen
Represented by Philippe Guéguen
20, rue Garibaldi • 69451 Lyon cedex 06

Cabinet Hoche Audit
Représenté par Jean-Pierre Gramet
Represented by Jean-Pierre Gramet
4, avenue Hoche • 75008 Paris

Panorama 08

- Poursuite de l'engagement dans un modèle de développement durable et rentable.
- Début du process en vue de l'obtention de la certification ISO 14001.
- «Charte des comportements» visant à définir les pratiques déontologiques en interne comme en externe, vis-à-vis des partenaires et collaborateurs du Groupe.
- Poursuite de la gestion dynamique des talents au sein de l'entreprise.

- *Continued commitment to a model of sustainable and profitable development .*
- *Beginning of the process to obtain ISO 14001 certification .*
- *"Code of professional conduct" to define the ethical practices internally and externally towards Group's employees.*
- *continued proactive management of company talent.*





Quel bilan faites-vous de l'année 2008 ?

Après trois années de forte croissance, le marché des matériels d'élévation de personnes et de charges a été touché, au second semestre 2008, par une crise brutale qui n'a épargné aucun acteur du secteur de la construction et affecte par ailleurs l'ensemble de l'économie mondiale.

Notre chiffre d'affaires a chuté de 30% sur l'année à 450.8 M€, le résultat opérationnel courant a sensiblement baissé à 50.6 M€. La vente de matériels a été pénalisée par le ralentissement brutal de l'économie et par la restriction du crédit liée à la crise financière.

Nous avons pris l'ensemble des mesures nécessaires, pour faire face à la forte dégradation de nos marchés.

Bien que l'année 2008 ait été économiquement difficile, Haulotte Group a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie en s'efforçant :

- de limiter les conséquences externes de cet ajustement du marché
- de maintenir une politique active en matière de Recherches et Développement
- d'accentuer les efforts de rigueur et d'exigence pour répondre toujours mieux aux besoins de nos clients

Après une internationalisation réalisée essentiellement par une croissance interne (Moyen-Orient, Asie du Sud-Est, Amérique du Sud, Russie) nous avons pris significativement pied aux Etats-Unis par l'acquisition de la société BiJax.

Cette alliance, par les synergies qui s'en dégagent, consolide notre présence commerciale internationale, diversifie notre gamme produits et nous donne une capacité de production en zone dollar. Elle rend notre Groupe plus compétitif encore et mieux à même de faire face à toute évolution de son environnement.

Comment envisagez-vous 2009 ?

L'absence de visibilité sur l'évolution de l'année 2009 rend difficile toutes prévisions. La flexibilité de notre modèle économique nous a permis de nous adapter au niveau réel de la demande, nous sommes ainsi en situation de résister aux turbulences actuelles et à venir.

Nous avons pris des mesures complémentaires à celles déjà engagées fin 2008 visant à :

- réduire le niveau de nos stocks et de notre besoin en fonds de roulement
- réduire les dépenses commerciales et marketing ainsi que nos dépenses de structures
- limiter nos investissements en les focalisant sur des projets stratégiques pour le futur

Ces mesures devraient permettre d'abaisser le point de rentabilité du Groupe et limiter le montant de la dette.

Pour autant, Haulotte Group n'entend aucunement remettre en cause sa stratégie à long terme : nous comptons poursuivre le développement de notre réseau mondial de vente et nos efforts en R&D. Préparer l'avenir est plus que jamais notre priorité afin d'être au rendez-vous pour satisfaire nos clients lorsque le marché reprendra des couleurs.

Dans cette période de crise, où aucun de nos clients, fournisseurs et concurrents n'est épargné, il est primordial de conserver toute sa vision stratégique pour préserver la compétence de nos équipes, la qualité de nos produits et notre service client sur lesquels s'est bâtie au fil des ans notre réputation. Nous continuerons de proposer, cette année aussi, des produits nouveaux à haute valeur ajoutée. L'extension et le renouvellement de nos gammes nacelles et chariots télescopiques, notre entrée sur le marché des matériels d'échafaudages, des équipements d'événementiels, des modules d'étayage et des remorques, devraient élargir notre base de clientèle et renforcer notre position d'acteur mondial. Cette constance, dans la déclinaison, sur le long terme, d'une stratégie mettant le client au cœur de notre projet, est une garantie de notre capacité à continuer de grandir et toujours mieux servir.

Pierre Saubot
Président du Groupe.
Group Chairman



Alexandre Saubot
Directeur Général Délégué.
Chief Operating Officer

What feedback can you offer on 2008 ?

After three years of strong growth, the worldwide market for access equipment was adversely affected in the second half of 2008 by a severe crisis that has spared none of the participants in the construction sector in addition to affecting the entire worldwide economy.

Over the year, consolidated revenue contracted 30% to €450.8 million while current operating income declined significantly to €50.6 million. Equipments sales were adversely affected by the severe economic slowdown and tightening credit in response to the financial crisis.

We have taken necessary measures to respond to the strong deterioration in our markets.

Although 2008 was economically difficult, Haulotte Group has pursued the implementation of this strategy by seeking to :

- limit the external consequences of this market adjustment;
- maintain an active Research and Development policy;
- increase focus on rigor and high standards to meet the needs always better of our customers.

Following a phase of international expansion in recent years driven primarily by internal growth (Middle-East, Southeast Asia, South America, Russia), we recently acquired a significant foothold in the United States through the acquisition of BilJax.

The synergies from this partnership will strengthen our worldwide commercial presence, diversify our product range and provide us with production capacity in US dollar markets. The end result will be an even more competitive Group better able to meet all challenges it may face.



How do you envisage 2009?

The lack of visibility regarding 2009 makes forecasting difficult. The flexibility of our economic model enables us to adapt to the actual level of demand. As a result, we are in good shape to effectively navigate both the current period of market turmoil and the challenges ahead.

We have implemented further measures in addition to those initiated at the end of 2008 to:

- reduce inventory levels and working capital requirements;
 - reduce commercial and marketing and overhead expenses;
 - limit investments to projects offering strategic potential for the future.
- These measures should make it possible to reduce the Group's breakeven point and limit the level of debt.

Despite this, Haulotte Group has no intention of modifying its long-term strategy. We intend to pursue the development of our worldwide sales network and efforts in R&D. Effectively preparing for the future is more than ever our priority to ensure we will be well-positioned to meet the needs of our customers as the market recovers.

In this period of crisis, in which none of our customers, suppliers and competitors have been unaffected, it is essential to retain our strategic vision and focus on maintaining our expertise, the quality of our products and the customer service on which we have built our reputation over the years.

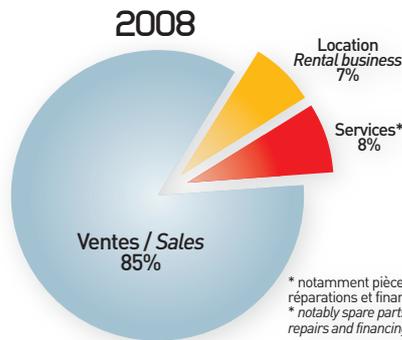
In the coming months, we will continue to propose new high added value products. The extension and renewal of our product lines of aerial work platform and telehandlers, our expansion into the market of scaffolding, event staging, drywall equipment and escalate trailers, should further broaden our customer base and strengthen our position as a worldwide player.

By remaining focused on a long-term strategy placing the customer at the heart of our business model, we will be able to pursue our expansion and provide constantly improved service.

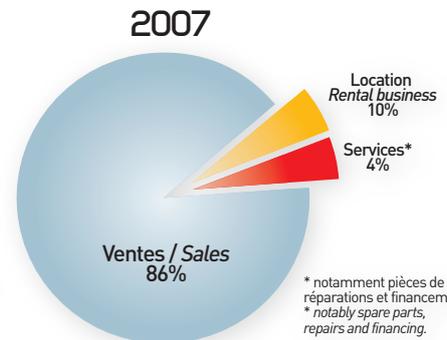


Chiffres clés

Key figures

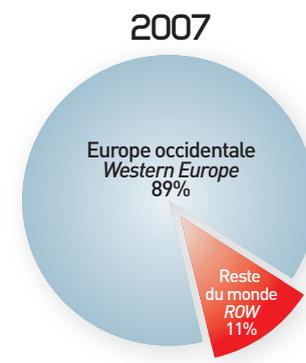


* notamment pièces de rechanges, réparations et financement.
* notably spare parts, repairs and financing.

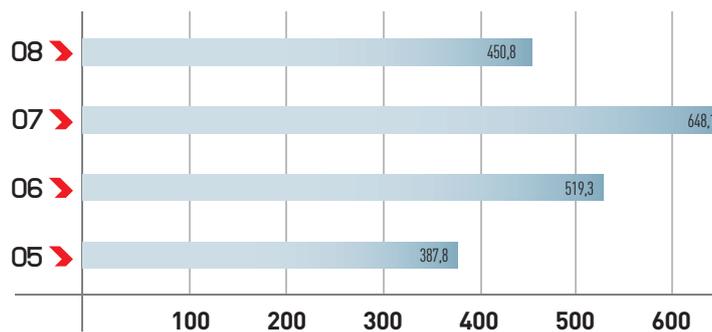


* notamment pièces de rechanges, réparations et financement.
* notably spare parts, repairs and financing.

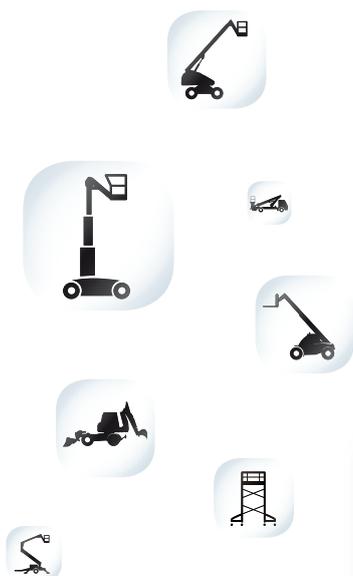
Répartition des ventes par activité (en M€)
Sales breakdown by activity, 2007 - 2008 (€ million)



Répartition des ventes par zones géographiques (en M€)
Sales breakdown by geographical area (€ million)

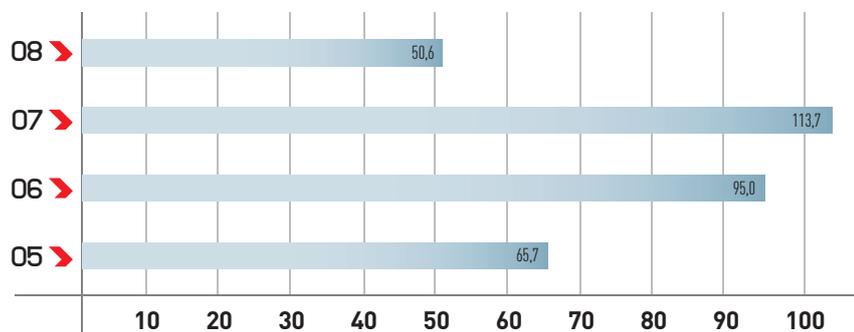


Évolution du chiffre d'affaires (en M€)
sales growth (€ million)

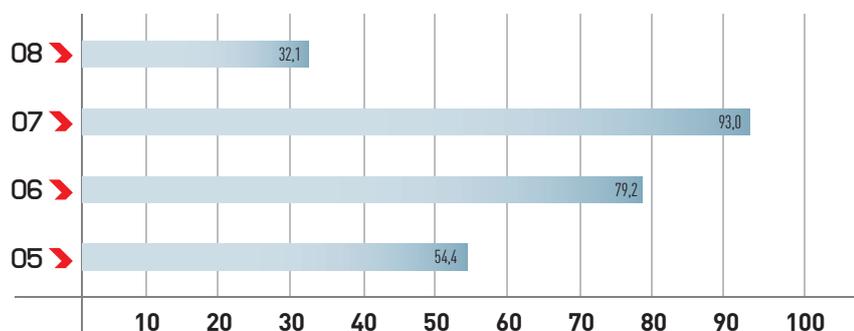


Compte de résultats résumé
(en M€)
Income statement highlights
(€ million)

En M€ / In € million	2008	% CA	2007	% CA	var. 06/07
Chiffre d'affaires Revenue	450,8		648,1		-30,4%
Résultat opérationnel courant Current operating income	50,6	11,2%	113,7	17,5%	-55,5%
Résultat avant impôts Income before taxes	39,0	8,7%	108,1	16,7%	-63,9%
Résultat net part du Groupe Net Income	31,9	7,1%	71,0	11,0%	-55,1%



Résultat opérationnel avant écarts d'acquisition (en M€)
Current operating income before goodwill (€ million)



Evolution de la MBA (en M€)
Growth in cash flow operations (€ million)



Actifs en M€ / Assets in € million	2008	2007
Actifs non courants Non-current assets	176,8	126,4
dont Ecarts d'acquisition Of which Goodwill	20,1	2,6
Immo. corporelles Property, plant and equipment	88,7	62,5
Clients sur opérations de financement (→ 1 an) Receivables from financing activities (→ 1 year)	53,2	47,1
Actifs courants Current assets	472,1	489,3
dont Stocks Of which Inventories	236,3	130,3
Clients Trade receivables	141,8	252,3
Clients sur opérations de financement (← 1 an) Receivables from financing activities (← 1 year)	28,5	33,4
Trésorerie et équivalents en trésorerie Cash and cash equivalents	22,8	47,7
Actifs destinés à être cédés Assets classified as held for sale		41,9
TOTAL DES ACTIFS TOTAL ASSETS	648,9	657,6

BILAN ACTIF 2008
2008 BALANCE SHEETS : ASSETS

Passifs et capitaux propres en M€ / Liabilities and equity in € million	2008	2007
Capitaux propres (part du groupe) Shareholders' equity (Group share)	286,3	315,8
Passifs non courants Non-current liabilities	202,4	120,0
dont Emprunts long terme Of which Long-term debt	192,2	115,8
Passifs courants Current liabilities	159,5	209,9
dont Fournisseurs Of which Trade payables	65,5	129,1
Autres créditeurs Other payables	32,5	40,0
Emprunts court terme Short-term debt	48,4	32,5
Passifs destinés à être cédés Liabilities classified as held for sale	-	11,2
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES shareholder's equity and liabilities	648,9	657,6

BILAN PASSIF 2008
2008 BALANCE SHEETS : LIABILITIES

Organisation du groupe

Group organization

→ 6 sites industriels - 6 manufacturing plants



Site de L'Horme (Loire - France)

Fabrication : Nacelles élévatrices de personnes télescopiques ou articulées inférieures à 20m.

L'Horme plant (Loire, France)

Manufacturing line: Articulating and telescopic booms for heights of less than 20m.



Site Le Creusot (Saône et Loire - France)

Fabrication : Nacelles élévatrices de personnes télescopiques ou articulées supérieures à 20 m, ciseaux thermiques et tout terrain, électriques, nacelles sur camion.

Le Creusot plant (Saône et Loire, France)

Manufacturing lines: Articulating and telescopic booms for heights greater than 20 m, diesel and rough terrain, electric, scissors, truck-mounted booms.



Site de Reims (Marne - France)

Fabrication : Ciseaux électriques et mâts verticaux.

Reims plant (Marne, France)

Manufacturing lines: Electric scissors and vertical masts.



Site de Santander (Espagne)

Fabrication : Chariots télescopiques et chargeuses pelleuses.

Santander (Cantabria, Spain)

Manufacturing lines: Telehandlers and backhoe loaders.



Site de Arges (Roumanie)

Fabrication : Ciseaux électriques et diesels.

Arges plant (Muntenia, Romania)

Manufacturing lines: electric and diesel scissor lifts.



Site de Archbold (USA)

Fabrication : Nacelles automotrices et tractées, échafaudages fixes et mobiles, équipements d'événementiel.

Archbold plant (USA)

Manufacturing line: Self-propelled booms, trailer-mounted booms, system and utility scaffolds, event staging and seating.



Acteur global, Haulotte Group fonde son modèle économique sur 3 principaux métiers :
la conception, l'assemblage, et la commercialisation de ses gammes de produits.

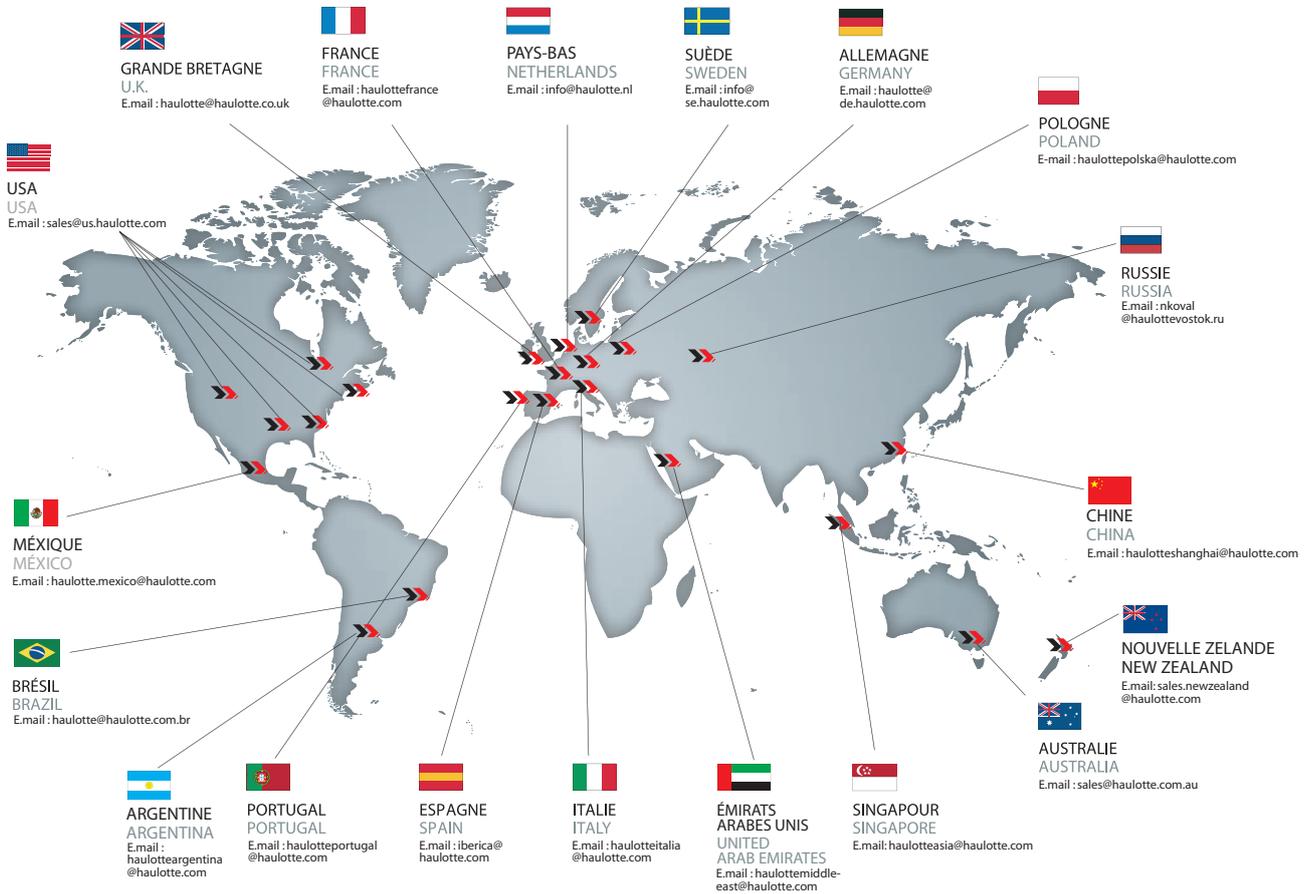
A global player, Haulotte Group's business model covers 3 main activities: the design, assembly and sale of its product ranges.



L'Industrie : conception et assemblage
Plus de 130 personnes travaillent quotidiennement à l'innovation produits, facteur clé de succès permettant d'anticiper les exigences de nos clients à qui nous devons notre avantage concurrentiel.

*Manufacturing : design and assembly
More than 130 people work daily on product innovation, a key success factor making it possible to anticipate the requirements of our customers and the basis of our competitive advantage.*

→ Réseau Commercial - Commercial Network



Le réseau commercial et l'offre de services associés

23 filiales couvrant plus de 100 pays, associant vente et services associés, allant du financement à la maintenance des matériels, pour répondre efficacement à l'ensemble des clients et utilisateurs. 50% des effectifs du Groupe dédié à la satisfaction des clients.

Commercial network and service offering

23 subsidiaries covering more than 100 countries, associating the sales and service offering, from financing to equipment maintenance, to effectively meet the needs of all customers and users..

Haulotte SERVICES

PIÈCES DE RECHANGE
Spare parts

ASSISTANCE TECHNIQUE
Technical assistance

FORMATION
Training

SOLUTIONS SERVICES
Service solutions

Gamme des produits

Products range

➤ Les matériels d'élévation de personnes demeurent le cœur de métier d'Haulotte Group, plus de 60 modèles, de 6m à 43m, sont disponibles. Répartis en 8 familles

People lifting equipments remain Haulotte Group's core business, more than 60 models, of 6m to 43m, are available. Dispatched in 8 families:



Ciseaux : tout terrain ou électriques de 6 à 18m
Scissors lift : rough terrain or electric 6 to 18 m



Nacelles télescopiques : de 14 à 43m | *Telescopic booms : 14 to 43 m*



Mâts verticaux de 6 à 10m | *Vertical masts : 6 to 10m*



Nacelles tractées de 10.1m à 18.8 m | *Trailers mounted booms : 10.1 to 18.8 m*



Nacelles automotrices légères : de 13.4m à 15.6m
Lightweight self-propelled booms : 13.4 to 15.6 m



Articulées : tout terrain ou électriques de 12 à 41m
Articulation booms : rough terrain or electric 12 to 41m



Nacelles sur camion | *Truck mounted booms*



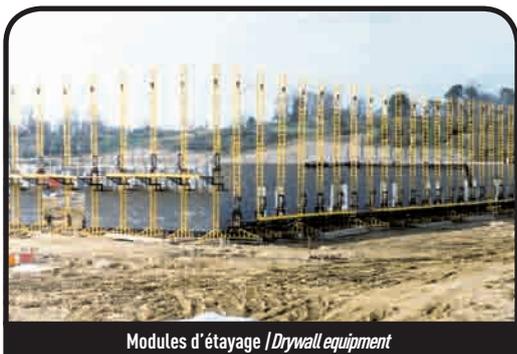
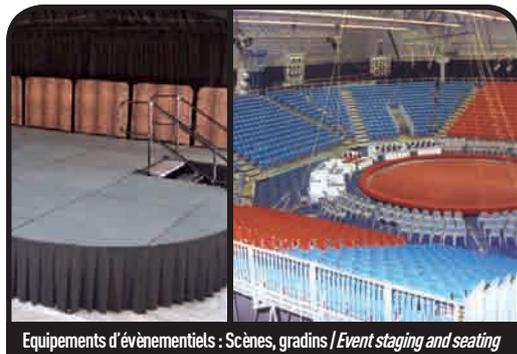
Push Around de 7 à 14 m | *Push Around 7 to 14 m*



➤ Dans une logique de complémentarité, Haulotte Group a développé une gamme de chariots télescopiques et engin de terrassement afin de répondre aux besoins spécifiques des métiers de la construction.
To provide a complimentary offering, Haulotte Group developed a range of telehandlers and earth-moving equipment to meet the specific needs of the building construction industry.



➤ En cohérence avec sa stratégie de développement, Haulotte Group, a acquis la société américaine BilJax Inc, en juillet 2008, élargissant ainsi son offre produit
In line with its development strategy, Haulotte Group acquired the US company, BilJax Inc, in July, 2008, expanding its product offering



Actionnaires

Shareholders



Carte d'identité boursière : Share trading information

Euronext Paris compartiment
B de NYSE Euronext

*Euronext Paris Compartiment B
(Mid-Caps) of the NYSE Euronext*

Indice SBF 120

Index: SBF 120

ISIN FR 0000066755

ISIN: FR 0000066755

Mnémo PIG

Ticker symbol: PIG

Reuters PYHE.PA

Reuters: PYHE.PA

Bloomberg PIG FP

Bloomberg: PIG FP

www.haulotte.com

Vous pouvez retrouver nos publications dans la presse économique, sur le site internet Euronext et sur notre site internet www.haulotte.com rubrique « Finance »

www.haulotte.com

Financial press releases can be consulted at the websites of Euronext and Haulotte www.haulotte.com in the «Investor Relations» section

Calendrier des publications financières Investor Calendar

22 • 04 • 2009

CA 1er trimestre 2009 / 2009 first-quarter sales

02 • 06 • 2009

Assemblée Générale / Annual General Meeting

16 • 07 • 2009

Versement du dividende / Dividend Payment

30 • 07 • 2009

CA et résultats 1^{er} semestre 2009 /
2009 First-half year and results

28 • 10 • 2009

CA 3ème trimestre 2009 / 2009 third-quarter sales

31 • 12 • 2009

Clôture de l'exercice / End of financial year

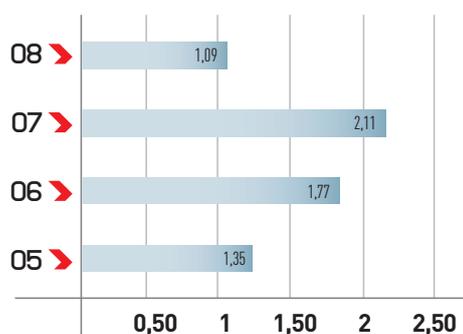
17 • 02 • 2010

Chiffre d'affaires annuel 2009 / 2009 annual sales

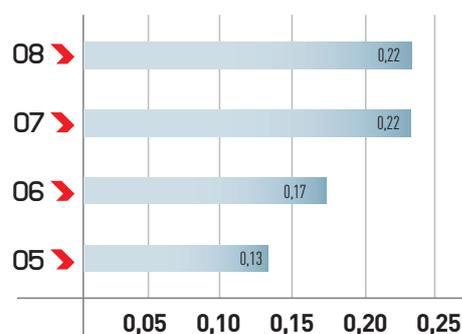
Les bureaux d'analyse ayant publié sur la valeur en 2008

The company's stock was covered by the following analysts in 2008

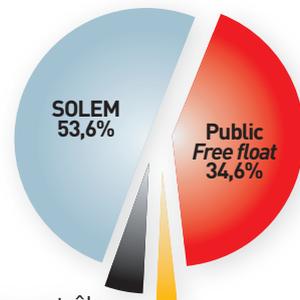
- Berenberg Bank
- CA Cheuvreux
- CM CIC Securities
- Exane BNP Paribas
- Financière d'Uzès
- Fortis Bank
- Gilbert Dupont
- Kepler Capital Markets
- Morgan Stanley
- Natixis Securities
- Oddo Securities
- Portzamparc
- Société Générale



Résultat net par action (en €)
Net earnings per share (in €)



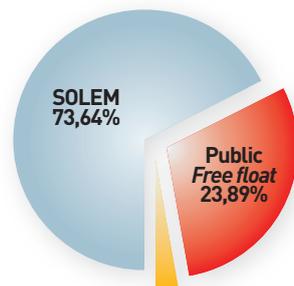
Évolution du dividende net par action (en €)
Growth in net dividends per share (in €)



Auto-contrôle
Treasury shares
9,9%

Management,
personnel et divers
Management, employees
and others
1,9%

Répartition du capital au 31 décembre 2008
Breakdown of capital on December 31st, 2008



Management,
personnel et divers
Management, employees
and others
2,47%

Répartition des droits de vote au 31 décembre 2008
Breakdown of voting rights on December 31st, 2008





2	Extrait du rapport de gestion soumis à l'assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2008
17	Résultats des cinq derniers exercices
18	Comptes consolidés au 31 décembre 2008
21	Bilan consolidé actif
22	Bilan consolidé passif
23	Compte de résultat
24	Tableau des flux de trésorerie consolidés
25	Tableau de variation des capitaux propres
26	Notes aux états financiers consolidés
71	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
72	Comptes sociaux - Exercice arrêté au 31 décembre 2008
51	Bilan actif
52	Bilan passif
53	Compte de résultat
54	Annexes aux comptes sociaux au 31 décembre 2008
56	Comptes sociaux - Notes sur le bilan
66	Rapport général des Commissaires aux Comptes

Extrait du rapport de gestion

soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Juin 2009

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE ÉCOULÉ :

Secteurs d'activité

Gamme produits – Marché :

Haulotte Group est l'un des trois leaders mondiaux sur le marché de la nacelle élévatrice automotrice de personnes, en tant que constructeur généraliste, présent sur les principales familles de produits : nacelles télescopiques, articulées, ciseaux, mâts verticaux et en tant que vendeur sur les cinq continents. La Société a complété sa gamme de produits avec le chariot élévateur télescopique, lancé au printemps 2007.

Selon ses estimations propres, la Société a conservé en 2008 ses parts de marché dans un marché mondial en diminution à partir de la deuxième partie de l'année 2008. En Europe de l'Ouest, les marchés espagnols et anglais ont été particulièrement touchés par la baisse de l'activité économique. Ceci a eu un impact significatif sur les filiales de distribution situées dans cette zone. Le réseau de distribution a été consolidé avec le démarrage d'une filiale en Argentine et à Dubaï, la société mettant l'accent sur les zones de relais de croissance hors Europe. L'offre des activités de services continue de s'étoffer et permet de renforcer la relation avec les clients.

Haulotte Group a continué à optimiser son outil industriel, investi significativement sur son nouveau site de production en Roumanie et a racheté une société aux Etats-Unis (BiJax) par l'intermédiaire de sa filiale américaine (Haulotte US). Cette opération permet au Groupe de se doter d'un site de production sur le territoire américain et de renforcer sa compétitivité vis-à-vis de ses concurrents locaux. L'accès à

un réseau de distribution plus large est également un levier majeur pour accélérer la croissance en Amérique du Nord.

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé :

L'exercice clos le 31 décembre 2008 soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale statuant en matière ordinaire, est le vingt-quatrième exercice depuis la création de la Société.

Le chiffre d'affaires social de la Société a atteint 359 M€, en nette régression par rapport à l'exercice précédent (à savoir 528,2 M€), dont 83 % à l'exportation.

Présentation des états financiers sociaux :

Les comptes sociaux d'Haulotte Group SA pour 2008 sont résumés dans le tableau ci dessous (chiffres en milliers d'euro) :

RÉSULTATS	Exercice 2008	Exercice 2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	358 965	528 156
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	31 272	81 479
RÉSULTAT FINANCIER	(61 914)	(6 535)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	43 089	1 102
BÉNÉFICE OU PERTE	20 704	51 139

Analyse des résultats sociaux :

Le chiffre d'affaires 2008 d'Haulotte Group SA est en baisse de 32 % à 359 M€. Fortement pénalisées par le ralentissement de l'économie mondiale après l'été et la restriction du crédit après la crise financière, les ventes de matériels ont fortement diminué.

Le résultat d'exploitation est en régression de 62%. Cette dégradation résulte d'une part de la chute du volume d'activité, et d'autre part de la hausse du prix des matières et donc des coûts de production.

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de 61,9 M€. Cette perte résulte notamment de la forte volatilité des devises qui a conduit la société à comptabiliser des pertes de change ou provisions sur change à hauteur de 19 M€ sur l'exercice, mais également des provisions sur actions propres liées à la baisse du cours de bourse pour 18 M€, et enfin à l'abandon de créance accordé à la filiale Haulotte US dont l'impact s'établit à 19 M€.

Le résultat exceptionnel bénéficiaire de 43,1 M€ s'explique notamment par la cession des filiales françaises de location (LEV et Royans Levage).

Progrès réalisés ou difficultés rencontrées :

2008 aura été une année marquée par deux semestres d'activité très différents : relatif maintien d'un niveau de ventes soutenu au 1er semestre et baisse très significative au second semestre (-40% versus 2007) avec des plans d'ajustement de la production dans toutes les usines. La baisse des cadences de production a donné lieu à un ajustement des effectifs et à la mise en place de plan d'actions de réduction des coûts de structure.

Haulotte Group a procédé à l'acquisition d'une société de location de nacelles élévatrices en Argentine, lancé les filiales de distribution en Argentine et à Dubaï. Le poids des ventes réalisées sur les zones asiatique et d'Amérique latine est en augmentation par rapport à 2007.



Extrait du rapport de gestion

soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Juin 2009

Haulotte Group a cédé, le 8 janvier 2008, les sociétés LEV, LEV Luxembourg et Royans Levage. La plus-value de cession comptabilisée sur l'exercice 2008 s'est élevée à 45 M€.

En matière de recherche et développement, le travail reste focalisé sur l'élargissement de la gamme et la recherche de solutions techniques réduisant les prix de revient.

L'activité de services a continué également sa progression, venant renforcer la qualité et la proximité des relations avec nos clients.

Variations monétaires : La baisse de la livre sterling a fortement pesé sur le résultat financier de la société (en particulier du fait de la créance de compte courant avec la filiale anglaise) ainsi que la baisse des monnaies de certains pays de l'Europe de l'Est (Russie et Pologne) et d'Amérique Latine (Brésil et Mexique).

Situation prévisible et perspectives d'avenir :

Le niveau d'activité du début de l'année 2009 reste faible et en diminution de l'ordre de 40% par rapport au début de l'année 2008. Les incertitudes pesant sur la croissance économique mondiale et le resserrement du crédit bancaire ne permettent pas à nos principaux clients d'investir dans leur flotte de nacelles. Haulotte Group a mis en place des mesures complémentaires pour limiter le niveau de sa production et faire baisser son point de rentabilité.

La liquidité du Groupe est assurée notamment par des lignes de financement court et moyen terme contractualisées dans le cadre d'un crédit syndiqué. Les covenants prévus dans ce contrat sont respectés au 31 décembre 2008 et des dis-

cussions ont été ouvertes avec les banques afin d'anticiper les conséquences d'une possible faible activité en 2009 sur le respect des engagements contractuels du Groupe, notamment par un éventuel avenant au contrat de crédit bancaire.

Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice :

Une annulation de 1 401 595 titres d'auto-contrôle a été opérée par le Conseil d'Administration du 11 mars 2009 conformément à la délégation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 avril 2008.

Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée :

La Société ayant externalisé en grande partie sa production, le principal risque réside dans la capacité d'approvisionnement de ses fournisseurs. La diversification des fournisseurs, largement entamée depuis plusieurs années, doit continuer pour éviter les ruptures d'approvisionnement. Un suivi de la situation financière des fournisseurs les plus sensibles a été mis en place fin 2008 afin d'anticiper les conséquences éventuelles de la crise économique actuelle.

L'acquisition de la société BiJax aux Etats-Unis permettra à Haulotte Group de produire une partie de sa gamme de produits avec des coûts en « US dollars » et de renforcer sa compétitivité par rapport à ses deux principaux concurrents qui sont américains.

Le troisième risque significatif, est la sensibilité de nos ventes aux restrictions de financement vis-à-vis de nos clients, qui peuvent être mise en œuvre par les organismes

de financement. La crise financière actuelle a eu un impact sur le 2ème semestre 2008 et pèsera encore sur les ventes en 2009. Haulotte Group assurera, pour ses clients stratégiques, le financement d'une partie des ventes, tout en maintenant un niveau de risque client raisonnable.

Le quatrième risque, inhérent à notre activité, est l'absence d'engagement à long terme des clients. Ceci s'est confirmé au cours du 2ème semestre 2008 avec l'annulation de certaines commandes, la visibilité restant faible pour 2009, il est important de continuer à accroître notre flexibilité.

Indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société :

La Société a recours à des dérivés de taux et de change type échange d'intérêts, et ventes à terme de devises (principalement en USD).

- Objectifs et politique de la Société en matière de gestion des risques financiers :

La Société n'a pas une politique de recours systématique à des instruments de couverture des risques de taux ou de change.

Des opérations sont néanmoins réalisées en fonction des opportunités du marché. Ces opérations s'inscrivent toutefois dans une logique de couverture d'actifs ou passifs existants, et non dans une logique de spéculation.



Extrait du rapport de gestion

soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Juin 2009

- Exposition de la Société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie :

L'essentiel des ventes de la Société est réalisé auprès de son réseau de filiales de distribution. En dépit d'une forte pression concurrentielle, les filiales de distribution de la Société ont réussi à maintenir le niveau de leur prix de vente.

Le niveau de la trésorerie a baissé tout au long de l'année 2008 du fait de l'allongement des délais de règlement des clients finaux, des niveaux de stocks qui ont augmenté et des investissements réalisés au cours de l'exercice. Le crédit structuré a été utilisé au cours de l'année pour financer l'acquisition de BiJax (31 M\$) et pour financer les investissements (tirage sur la ligne CAPEX à hauteur de 60 M€). L'ensemble des covenants est respecté à fin 2008 et des discussions ont été ouvertes avec le pool de banques afin d'anticiper les conséquences d'une éventuelle faible activité 2009 sur le respect des engagements contractuels. Les échéances de remboursement pour l'année 2009 restent faibles puisque une seule échéance de 8,8 M€ est prévue en juillet 2009.

Activités en matière de recherche et de développement :

Les efforts des bureaux d'étude de la Société se sont portés principalement vers l'élargissement de la gamme de nacelles et vers l'optimisation des solutions techniques permettant d'optimiser les coûts de production.

Charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts relatif aux dépenses somptuaires et aux amortissements :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Génér-

al des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 37 670 € non déductibles fiscalement et que l'impôt correspondant s'élève à 12 555 €.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Après avoir constaté que les comptes annuels font ressortir un bénéfice d'un montant de 20 704 385,20€, augmenté du report bénéficiaire d'un montant 111 665 634 €, soit un bénéfice distribuable de 132 370 019 €, nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante:

- à la réserve légale 0 € qui reste intégralement dotée à hauteur de 447 670, 42 €

- à la distribution d'un dividende de 0,22 € par action, soit une somme de 6 457 516,12 € au titre des 31 190 169 actions composant le capital social au 11 mars 2009, déduction faite des 1 837 823 actions auto détenues par la société (1).

(1) Sous réserve des levées d'options des plans d'options de souscription d'actions de 2002 et de 2003, actuellement en vigueur, pouvant intervenir jusqu'au jour de la mise en paiement.

- le solde au compte « report à nouveau » s'élevant à 111 665 634 €

Le nombre total des actions créées jusqu'à la date de mis en paiement du dividende, lié aux levées d'options des plans de 2002 et de 2003 est susceptible d'évoluer jusqu'à la date de mise en paiement. Compte tenu du nombre maximum de 3 760 stock options au titre du plan 2002 et 33 050 stocks au titre du plan de

2003 pouvant encore être levées après le 31/12/2008, il vous est demandé de tenir compte du nombre d'actions existantes à cette date pour déterminer le montant du dividende à prélever sur le résultat de l'exercice et le solde à affecter au compte report à nouveau, afin d'assurer aux actionnaires un dividende de 0,22 € par action

Le dividende sera mis en paiement le 15 juillet 2009. Lors de la mise en paiement il sera tenu compte du nombre d'actions auto détenues par la Société, la somme correspondant au dividende non versé en raison de ces mêmes actions sera affectée au compte report à nouveau.

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques n'ayant pas opté pour le prélèvement forfaitaire libératoire de 18 % hors prélèvements sociaux, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.



Extrait du rapport de gestion

soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Juin 2009

DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois exercices précédents, il a été versé les dividendes suivants, pour une action :

Exercices	Revenus éligibles à l'Avoir Fiscal		Revenus non éligibles à l'Avoir fiscal	Abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués		
2005	0,13			Taux 40% 0,052
2006	0,17			Taux 40% 0,068
2007	0,22			Taux 40% 0,088

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations sur les risques de marché en application de la recommandation COB 89-01

La société Haulotte Group a procédé, le 15 janvier 2008, à l'acquisition d'une société de location de nacelles élévatrices en Argentine. Cette acquisition s'est faite pour un montant de 5,1 M€.

Le 24 juillet 2008, par l'intermédiaire de sa filiale Haulotte US, Haulotte Group a racheté la société américaine BiJax spécialisée dans la fabrication de nacelles élévatrices et d'échafaudages. Cette acquisition s'est faite pour un montant de 31 M\$ et permettra au Groupe d'accélérer son développement sur la zone Amérique du Nord.

Aliénations d'actions intervenues pour régulariser les participations croisées :

Au cours de l'exercice, nous n'avons constaté aucune participation croisée.

Cession de participations :

La société Haulotte Group a cédé, le 8 janvier 2008, les sociétés LEV, LEV Luxembourg et Royans Levage dont la contribution au chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2007 s'est élevée à 33,3 M€. Cette opération a permis de réaliser une plus-value de 31,3 M€.

Activité des filiales et des Sociétés contrôlées :

A la date de la clôture, la Société contrôle 28 filiales dont l'activité est résumée ci-après (en millions d'euros) :

ENTITÉS	% DE DÉTENTION	CA 2008	VARIATION CA/2008 2007	BÉNÉFICE/ PERTE 2008	VARIATION RÉSULTAT NET/2008 2007
HAULOTTE FRANCE. S.A.R.L.	99,99%	69,4	-2,26	0,24	-1,17
ABM INDUSTRIES S.A.S	100%	0,48	-0,1	0,05	-0,05
TELESCOPELLE S.A.S	100%	0,16	-0,04	0,18	0,04
LEVANOR	100%	5,36	-0,41	0,75	0,29
NOVE	100%	10,99	-0,95	0,03	-0,08



Extrait du rapport de gestion

soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Juin 2009

ENTITÉS	% DE DÉTENTION	CA 2008	VARIATION CA/2008 2007	BÉNÉFICE/ PERTE 2008	VARIATION RÉSULTAT NET/2008 2007
HAULOTTE ARGES	100%	19,28	-5,12	1,6	-3,44
HAULOTTE CANTABRIA	99,96%	39,44	31,87	-1,5	2,13
HAULOTTE HUBARBEITSBUHNEN GmbH	100%	53,32	6,28	2,96	0,52
HAULOTTE UK Ltd	100%	11,76	-50,13	-3,46	-4,94
HAULOTTE ITALIA S.r.l.	99,00%	45,14	-3,4	1,89	-1,1
HAULOTTE AUSTRALIA Pty Ltd	100%	11,1	-6,63	-3,82	-3,92
HAULOTTE IBERICA S.L	98,71%	75,45	-108,58	-2,4	-13,15
HAULOTTE NETHERLANDS B.V	100%	10,35	-4,08	-0,86	-0,62
HAULOTTE US Inc	100%	11,34	-0,85	-7,83	-2,98
BILJAX Inc (Etats-Unis d'Amérique) *	100%	21,8	21,8	0,13	0,13
HAULOTTE SCANDINAVIA AB	100%	24,02	-11,17	2,7	-3,14
HAULOTTE DO BRAZIL Ltda	99,98%	13,04	5,57	-4,17	-4,86
HAULOTTE VOSTOK OOO	100%	8,43	0,45	-0,6	-0,94
HAULOTTE POLSKA ZOO	100%	25,8	6,72	1,45	-0,12
HAULOTTE SINGAPORE	100%	8,13	0,25	0,04	-0,33
HAULOTTE SHANGHAI	100%	1,82	1,39	-0,24	-0,18
HAULOTTE ARGENTINE	100%	0,6	0,6	-0,04	-0,04
HAULOTTE MEXICO	95%	3,13	2,28	-0,55	-0,38
HAULOTTE MIDDLE EAST	100%	18,96	18,96	1,38	1,5
MUNDIELEVACAO	90%	4,17	0,27	0,01	0,07
UK PLATFORMS	100%	13,87	-1,18	-2,94	-2,63
UK TRAINING	100%	0	-0,16	0	0,01
HORIZON HIGH REACH (Argentine) *	100%	2,91	2,91	0,73	0,73

* filiale rachetée en 2008.

Impact des filiales sur l'environnement :

L'essentiel des filiales consolidées n'a pas d'activité industrielle susceptible d'entraîner des conséquences nuisibles sur l'environnement.

Sociétés principalement de négoce, leur activité se limite au stockage temporaire de machines et de pièces de rechange. La maintenance de carburants, huiles hydrauliques et batteries d'accumulateurs, exceptionnelle lors des opérations de stockage/déstockage, s'effectue toujours en univers sécurisé. Le recyclage de ces produits est toujours confié à des organismes agréés.

Manière dont les filiales étrangères prennent en compte l'impact de leurs activités sur le développement régional et les populations locales :

Les salariés des filiales étrangères consolidées ont pratiquement tous été recrutés dans leurs bassins d'emploi. Les conditions d'embauche sont en général plus favorables que les conventions collectives locales. La Société s'efforce de créer les opportunités pour permettre, aux salariés qui le méritent, d'accompagner favorablement sa croissance.



Extrait du rapport de gestion

soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Juin 2009

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Lors de sa réunion en date du 18 avril 2008, le Conseil d'Administration de la société Haulotte Group a procédé à l'annulation de 1 856 186 titres et a réduit corrélativement son capital social d'une somme de 241 304,18 €, le ramenant ainsi de 4 476 420 € à 4 235 115,82 € divisé en 32 577 814 actions.

Nous vous informons en parallèle que le capital social de la Société a augmenté au cours de l'exercice 2008 compte tenu des levées successives par les salariés des stock options issues des plans de 2002 puis 2003 (voir détails en paragraphe "Participation des salariés au capital"), passant ainsi d'un montant de 4 235 115,82 € (divisé en 32 577 814 actions de 0,13 € chacune), suite à la réduction de capital sus mentionnée, à un montant de 4 236 851,32 € à date de clôture de l'exercice 2008, divisé en 32 591 164 actions de 0,13 € chacune. Ainsi, au cours de l'exercice 2008, 13 350 nouvelles actions ont été créées par levées de stock options, se décomposant comme suit :

- 4 250 actions créées entre le 01/01/2008 et le 31/12/2008, suite à la levée de stock options de 2002 ;
- 9 100 actions créées entre le 01/01/2008 et le 31/12/2008, suite à la levée de stock options de 2003.

La modification du montant du capital social de l'article 7 des statuts a été constatée lors du Conseil d'Administration du 11 mars 2009.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième (5%), du dixième (10%), des

trois vingtièmes (15 %), du cinquième (20 %), du quart (25 %), du tiers (33 %), de la moitié (50 %), des deux tiers (66 %), des dix-huit vingtième (90 %) ou des dix-neuf vingtièmes (95 %) du capital social ou des droits de vote :

- la société Kempen Capital Management a publié, le 27 octobre 2008, un communiqué indiquant avoir franchi le seuil de 5 % de détention du capital social de la société (détention de 5,0007 % du capital social et 3,23 % des droits de vote).

Compte tenu de l'augmentation du capital de la Société par suite des levées de stock options des salariés tout au long de l'exercice, de la réduction de capital par annulation de titres opérée par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice, ainsi que du nombre d'actions auto détenues, la participation au capital de la société Solem s'est vu augmenter de 50,78 % du capital social et plus de la moitié des droits de vote à date du 31 décembre 2007, à 53,57 % du capital social et plus de la moitié des droits de vote à date du 31 décembre 2008.

De nombreux salariés du Groupe détiennent des actions de la Société. Celles-ci n'étant toutefois pas toutes nominatives, la proportion du capital détenu ne peut être fournie de façon précise. Cette proportion reste cependant inférieure aux seuils indiqués ci-dessus.

NOMBRE D' ACTIONS PROPRES RACHETÉES ET/OU VENDUES PAR LA SOCIÉTÉ

Actions achetées ou vendues par la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'année 2008, la Société a :

- racheté 4 496 521 actions, à un cours moyen de 10,54 €;

- vendu 229 209 actions à un cours moyen de 12,52 €.

Valeur comptable du portefeuille d'actions propres au 31/12/2008 :

29 307 milliers d'euros.

Actions propres détenues au 31 décembre 2008 :

- Nombre d'actions détenues au 31/12/2008 : 3 239 418, soit 9,94 % du capital.

- Les frais de négociation sur 2008 se sont élevés à 101 527 €.

- Valeur nominale par action : 0,13 €.

- Affectation des actions détenues au 31/12/2008 :

- 139 418 : animation du cours dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI du 14 mars 2005 reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers le 22 mars 2005,
- 1 629 558 : financement d'opérations de croissance externe, conservation des titres acquis et leur remise ultérieure en paiement ou à l'échange dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe, conformément à la réglementation applicable,
- 1 470 442 : annulation des titres acquis.

EVOLUTION DU COURS DE BOURSE ET DES TRANSACTIONS

L'exercice 2008 s'est ouvert sur un cours de bourse de 20,36 € le 2 janvier, pour clôturer à 4,45 € le 31 décembre. Le volume moyen des titres échangés par séance, sur les 256 jours de bourse de l'exercice, a été de : 160 652 titres.

La baisse très significative du cours de bourse au cours de l'année 2008 s'inscrit dans un environnement financier et boursier très perturbé, marqué par la crise des «subprimes». Les valeurs des petites et moyennes entreprises ainsi que les activités dites cycliques ont été particulièrement pénalisées.



Extrait du rapport de gestion

soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Juin 2009

DIRIGEANTS

Intérêts des dirigeants dans le capital :

Au 31 décembre 2008, la part des mandataires sociaux dans le capital était la suivante :

Pierre SAUBOT, Président du Conseil d'administration et Directeur Général, détient 13 189 actions, soit 0,04 % du capital, Alexandre SAUBOT, Directeur Général Délégué, détient 990 actions, soit 0,003% du capital.

Liste des mandats sociaux :

DIRIGEANTS CONCERNES	MANDATS EXERCES DANS LA SOCIETE	MANDATS EXERCES DANS D'AUTRES SOCIETES
Pierre SAUBOT	Président du Conseil d'administration Directeur Général Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> • Président du Conseil d'Administration et administrateur de la société Solem SAS • Représentant de la société Haulotte Group SA, Présidente de la société ABM Industrie SAS, • Co-Gérant de la SCI La Coquille, • Gérant de Société Commerciale du Cinquau, • Gérant de la SCI Lancelot, • Trésorier de la confédération nationale des Vignerons indépendants de France, • Administrateur de la société Valeurs du Sud, • Président de la Fédération départementale du 64 des vignerons indépendants.
Alexandre SAUBOT	Directeur Général Délégué Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de la société Solem SAS • Représentant de Haulotte Group SA, • Représentant de Haulotte Group SA, Président d'ABM Industrie SAS, • Représentant de Haulotte Group SA, Président de Télescopelle SAS, • Gérant d' Haulotte France SARL, • Gérant d'Haulotte Services France, • Administrateur d'Haulotte Netherlands BV, • Administrateur d'Haulotte Iberica, • Administrateur d' Haulotte Portugal, • Administrateur d'Haulotte Scandinavia, • Administrateur d'Haulotte Italia, • Gérant d' Haulotte GmbH, • Administrateur d'Haulotte Polska, • Directeur d'Haulotte UK, • Directeur de UK Platforms, • Directeur de UK Training, • Directeur d'Haulotte Australia, • Président d'Haulotte US, • Directeur d'Haulotte Singapour, • Représentant de Haulotte Group SA, Administrateur unique d' Haulotte Cantabria, • Administrateur d'Haulotte Arges, • Président d'Haulotte Trading (Shanghai) co. Ltd, • Administrateur d'Haulotte Mexico, • Président de Locav Srl, Nove Srl , • Directeur de Haulotte Middle East, • Représentant de Haulotte Group SA, administrateur unique de HHR.



Extrait du rapport de gestion

soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Juin 2009

DIRIGEANTS CONCERNES	MANDATS EXERCES DANS LA SOCIETE	MANDATS EXERCES DANS D'AUTRES SOCIETES
Elisa SAUBOT	Administrateur	• Administrateur de la société Solem SAS
Hadrien SAUBOT	Administrateur	• Administrateur de la société Solem SAS
José MONFRONT	Administrateur	• Administrateur de la société Haulotte Trading (Shanghai) co.Ltd.
Michel BOUTON	Administrateur	• Président de la société PVI, • Président de la société PVI HOLDING • Président Directeur Général de la société Escal (filiale de la société PVI), • Président de la société Sovibus (actionnaire minoritaire de la société PVI).
Bertrand BADRE	Administrateur	• Membre du Conseil de surveillance CACEIS • Administrateur Crédit Agricole Asset Management • Administrateur Crédit Agricole Covered Bonds • Administrateur FINAREF • Administrateur Newedge Group • Administrateur, Vice Président SFEF • Administrateur Sofiouest • Membre du Comité Exécutif Crédit Agricole SA • Directeur Finances Group Crédit Agricole SA • Membre du Comité de Direction Générale Crédit Agricole SA

Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

MANDATAIRES SOCIAUX	RÉMUNÉRATION FIXE* EN EUROS	
	2008	2007
Pierre SAUBOT	175 500	175 500
Alexandre SAUBOT	169 000	169 000
	RÉMUNÉRATION VARIABLE* EN EUROS	
	2008	2007
Pierre SAUBOT	80 000	80 000
Alexandre SAUBOT	110 000	110 000
	AVANTAGE EN NATURE	
Pierre SAUBOT		Néant
Alexandre SAUBOT		Néant

* On entend par rémunération, le montant total perçu, y compris les avantages de toute nature, en l'occurrence versé par la société contrôlante SOLEM au titre des mandats sociaux détenus dans cette dernière.

Pour les principes et règles en matière de rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, voir le paragraphe 4 du Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne. Aucune rémunération n'est versée par la Société aux mandataires au titre de leur mandat social. Seuls leurs frais de déplacement pour se rendre aux séances du Conseil sont remboursés sur justificatifs.

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas d'un régime de retraite spécifique.

La Société n'a pris aucun engagement de toute nature au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.



Extrait du rapport de gestion

soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Juin 2009

///

Etat récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants, par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés et leurs proches, en application de l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier

Les dirigeants de la Société n'ont procédé à aucune opération sur les titres qu'ils détiennent de la Société, directement ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés et leurs proches.

Pour l'augmentation de la participation dans le capital social de la Société de Solem SAS, actionnaire majoritaire, voir paragraphe "Informations relatives au capital social" ci-avant.

Opérations réalisées sur les titres de la Société par les membres du Comité Exécutif "assimilés aux dirigeants" en application de l'article L.621-18-2b) du Code Monétaire et Financier :

Le 23 octobre 2008, José Monfront a procédé à l'acquisition de 2 010 actions Haulotte Group au cours de 5,43 €. Le montant total de l'opération est de 10 894,20 €.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Etat de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons que l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 décembre 2008, est inférieur à 3 %.

Options de souscription d'actions accordées au personnel salarié :

	PLAN N°1	PLAN N°2	PLAN N°3
Date du conseil d'administration	26 juillet 2001	2 juillet 2002	8 juillet 2003
Nombre total d'options ayant été attribuées à l'origine	171 250	175 250	159 200
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2008	0	3 760	33 050
Nombre d'actions pouvant être souscrites :			
- par les mandataires sociaux	0	0	0
- par les dix premiers attributaires salariés	33 500	33 500	29 400
Point de départ d'exercice des options	26 juillet 2005	2 juillet 2006 (sauf cas dérogatoires)	8 juillet 2007 (sauf cas dérogatoires)
Date d'expiration	Initialement 25 octobre 2005 étendue au 25 avril 2006 par Conseil d'Administration du 26/10/2005	2 juillet 2009	8 juillet 2010
Prix de souscription ou d'achat	16,78 €	9,46 €	4,19 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2008	101 050	114 240	82 700



Extrait du rapport de gestion

soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Juin 2009

Attribution gratuite d'actions au bénéfice des salariés de la Société :

Nous vous informons qu'aucune attribution gratuite d'actions de la Société au bénéfice des salariés n'a été effectuée au cours de l'exercice 2008.

Restrictions imposées aux mandataires sociaux pour l'exercice des options ou la conservation des actions issues de levées d'options avant la cessation de leurs fonctions :

Aucune restriction particulière aux mandataires sociaux n'est prévue dans le cadre des règlements des plans d'options 2001, 2002 et 2003 pour l'exercice ou la conservation des actions issues des levées d'options. De même, le Conseil d'Administration de la Société n'a apporté aucune restriction nouvelle depuis l'adoption de ces différents règlements.

A noter que les mandataires sociaux n'ont pas été tous attributaires d'options de souscription d'actions et qu'aucune attribution de stock options n'a été effectuée depuis le dernier plan de 2003.

Restrictions imposées aux mandataires sociaux dans le cadre d'attribution gratuite d'actions :

Aucune attribution gratuite d'actions au bénéfice des mandataires sociaux n'a été réalisée au cours de l'exercice 2008.

NOMINATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Prenant acte que les mandats de Monsieur GRAMET, Co-commissaire aux Comptes titulaire et du Cabinet HOCHÉ AUDIT, anciennement GRAMET NAHUM, co-Commissaire aux Comptes suppléant

arrivent à expiration lors de la prochaine Assemblée Générale, nous vous proposons de nommer, pour cause d'obligation de rotation de signataire, le Cabinet HOCHÉ AUDIT, personne morale, représenté par Monsieur JUTIER, en qualité de co-Commissaire aux Comptes et Madame PIGNY, personne physique, en tant que co-Commissaire aux Comptes suppléant pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

AUTORISATION D'ACQUERIR DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ DANS LA LIMITE DE 10% DU CAPITAL SOCIAL

Nous vous proposons d'autoriser le Conseil d'Administration, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce et des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, à acquérir sur le marché ou hors marché et par tous moyens, les actions propres de la société jusqu'à concurrence de 10 % des actions composant le capital social tel qu'il serait ajusté en fonction d'opérations pouvant affecter postérieurement à l'Assemblée Générale et sous déduction des actions auto-détenues, à un prix par action au plus égal à 20 €. Le montant total des acquisitions ne pourra donc pas dépasser 62 379 120 €.

Haulotte Group souhaite disposer de la possibilité de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions en vue de, par ordre décroissant de priorité :

- l'animation du cours dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme au contrat type AFEI et à la nou-

velle charte de déontologie de l'AFEI du 14 mars 2005, reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers le 22 mars 2005;

- la couverture de plans d'options d'achat d'actions réservés aux salariés ou autres allocations d'actions dans les conditions prévues aux articles L.3332-1 et suivants du Code du Travail ou allocation à des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du Code de Commerce des actions de la Société ou allocation d'actions dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion;

- la conservation des titres acquis et leur remise ultérieure en paiement ou à l'échange dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe, conformément à la réglementation applicable ;

- l'annulation des titres acquis, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la résolution autorisant le Conseil d'Administration à réduire le capital social par annulation des actions auto détenues par la Société.

Lorsque les actions seront rachetées pour favoriser la liquidité dans les conditions définies par le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le nombre d'actions à prendre en compte pour le calcul de la limite de 10 % correspondra au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

Il est précisé que le nombre d'actions éventuellement acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une



Extrait du rapport de gestion

soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Juin 2009

opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital tel qu'il serait ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à l'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 alinéa 6 du Code de Commerce issue de la loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005.

L'achat, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectué par tous moyens. Les actions acquises pourront également être conservées. Elles pourront être annulées dans les conditions prévues par la loi. La part du programme de rachat pouvant être effectuée par négociations de blocs pourra atteindre la totalité du programme.

Dans le cas où il serait fait usage des facultés offertes par le quatrième alinéa de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, le prix de vente serait alors déterminé conformément aux dispositions légales en vigueur.

Cette autorisation serait donnée pour une durée maximum de dix huit (18) mois, à compter de l'Assemblée Générale des Actionnaires. Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs dans les conditions prévues par la loi. Cette autorisation pourrait être utilisée y compris en période d'offre publique d'achat et/ou d'échange. Par ailleurs, elle annulerait et remplacerait l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2008.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, pour passer tous ordres de bourse, utiliser tout produit dérivé dans le respect de la réglementation boursière en vigueur, conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités,

toutes démarches et déclarations auprès de tous organismes et d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

AUTORISATION ET POUVOIRS A CONFERER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE REDUIRE LE CAPITAL SOCIAL PAR ANNULLATION D' ACTIONS AUTO DETENUES PAR LA SOCIETE

Nous vous proposons d'autoriser le Conseil d'Administration à réduire le capital social par annulation en une ou plusieurs fois, de tout ou partie des actions de la Société qu'elle serait amenée à détenir pour les avoir acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions visé ci-avant, dans la limite de 10 % du capital de la société, tel qu'il serait ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la présente décision, et ce par périodes de 24 mois.

Par ailleurs, nous vous proposons de déléguer au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour la réaliser en application des dispositions de l'article L.225-209, alinéa 7 du Code de Commerce et d'imputer la différence entre la valeur de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les postes de primes ou de réserves disponibles.

La présente autorisation est donnée pour une période de dix huit mois et annule et remplace la précédente autorisation conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 avril 2008.

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES,

L'article L.225-129-6 alinéa 2 du Code de Commerce impose au Président de soumettre aux actionnaires, tous les trois ans, un projet de résolutions tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions prévues aux articles L.3332-18 et L.3332-19 du Code du Travail.

En conséquence nous vous proposons, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes de :

- déléguer au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles réservée aux salariés, conformément aux dispositions de l'article L.3332 -18 et L 3332 -19 du Code du Travail ;
- décider que la présente délégation sera valable pour une durée de vingt-six mois et dans la limite d'un plafond maximum de 3 % du capital social;
- décider que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs pour mettre en œuvre la présente délégation, à l'effet notamment de déterminer les dates, conditions et modalités des émissions, fixer les montants à émettre, la date de jouissance des titres à émettre, le mode et les délais de libération des actions, les délais de souscription, l'imputation des frais de cette augmentation de capital sur toute éventuelle prime y afférent, et généralement, prendre toutes



Extrait du rapport de gestion

soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Juin 2009

dispositions utiles pour la bonne fin de l'émission envisagée et constater la ou les augmentations de capital et modifier corrélativement les statuts.

Cette délégation comporterait au profit des salariés concernés renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises.

Je vous précise toutefois que ce projet d'augmentation de capital ne vous est présenté qu'afin de satisfaire aux dispositions légales et qu'une telle augmentation n'entre pas dans les perspectives de la Société. Je vous invite, en conséquence, à vous prononcer pour le rejet de la résolution tendant à réaliser cette augmentation de capital.

Conformément aux dispositions de l'article R.225-113 du Code de Commerce, la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice en cours, vous est présentée dans le présent rapport.

ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE (ARTICLE L.225-100-3 DU CODE DE COMMERCE)

Structure du capital de la Société :

Le capital de la Société est détenu majoritairement par la société SOLEM, elle-même détenue par la famille Saubot.

A la clôture de l'exercice 2008, la structure du capital est la suivante :

- SOLEM détient 53,57 % du capital (et 73,64 % des droits de vote)
- le public (actions au porteur)

détient 34,57 % du capital (et 23,9 % des droits de vote), dont 5,0007 % du capital social (et 3,23 % des droits de vote) détenus par la société Kempen Capital Management

- les actionnaires nominatifs détiennent 1,92 % du capital (et 2,46 % des droits de vote)

- auto-contrôle : 9,94 % du capital social ;

Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou clauses de conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L 233-11 du Code de Commerce :

Signalons que l'article 9 – cession et transmission des actions – des statuts prévoit l'obligation pour toute personne morale ou physique qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 1 % du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, d'informer la Société dans un délai de quinze jours du franchissement de seuil de participation.

A défaut de cette déclaration, les statuts prévoient que les actions qui excèdent la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % du capital social en font la demande (consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale).

Liste de détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et description de ceux-ci

Chacune des actions de la société donne droit de participer aux assemblées d'actionnaires, avec voix délibérative, dans les conditions et sous les réserves prévues par la loi et les règlements.

Chacune des actions donne droit dans la propriété de l'actif social, dans le partage des bénéfices et dans le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre (4) ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

A défaut de déclaration par un actionnaire, agissant seul ou de concert, du franchissement du seuil de participation de un pour cent (1 %) du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant cinq pour cent (5 %) du capital social en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale.

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration

Les statuts prévoient que la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé conformément aux dispositions légales.



Extrait du rapport de gestion

soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Juin 2009

Nomination des administrateurs :
Chaque administrateur doit être actionnaire de la Société et propriétaire au moins d'une action de fonction (article 12 des statuts).

Concernant les dispositions légales, signalons qu'une personne physique ou morale peut être nommée administrateur de la Société.

Chaque administrateur doit être capable ou mineur émancipé et ne pas être frappé d'incompatibilités ou d'interdictions prévues par la loi.

L'administrateur peut être salarié de la Société à condition que son contrat de travail soit antérieur à sa nomination en qualité d'administrateur et qu'il corresponde à un emploi effectif.

Le nombre des administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

En l'absence de limite d'âge particulière des administrateurs fixée par les statuts, le nombre des administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans ne peut pas être supérieur au tiers des administrateurs en fonction.

La nomination des administrateurs au cours de la vie sociale est de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire et doit figurer dans l'ordre du jour de l'Assemblée hors cas de nomination à la suite d'une révocation.

Le mandat des administrateurs nommés au cours de la vie sociale est de six années au plus (article 12 des statuts).

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président, personne physique, qui doit être âgé de moins de soixante dix ans.

Le Président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur et est rééligible (article 12 des statuts).

Les administrateurs sont rééligibles et les statuts ne comportent pas de dispositions contraires.

Les statuts ne fixent pas de nombre minimum d'administrateurs supérieur au minimum légal.

Remplacement des administrateurs :

Lorsqu'en cours de ses fonctions, le Président du Conseil d'Administration atteint l'âge limite de soixante dix ans, il est réputé démissionnaire d'office et il sera procédé à la désignation d'un nouveau Président dans les conditions statutaires (article 12 des statuts).

En cas de vacances de postes d'administrateurs par suite de décès ou de démissions, les membres du Conseil d'Administration peuvent désigner eux-mêmes à titre provisoire, par cooptation, un nouvel administrateur dont la nomination devra ensuite être approuvée par la plus prochaine Assemblée. La cooptation n'est pas possible dans le cas où le nombre des administrateurs est inférieur au minimum légal de trois et l'Assemblée Générale Ordinaire doit être convoquée immédiatement pour compléter l'effectif du Conseil.

Conformément aux dispositions légales, les mandats d'administrateur prennent fin par l'arrivée du terme, par application des règles de limite d'âge, par la survenance d'un événement personnel empêchant l'administrateur d'exercer ses fonctions (décès, maladie...), par dissolution ou transformation de la Société, par l'adoption d'un nouveau régime (Directoire et Conseil de Surveillance) et enfin par révocation ou démission.

Règles applicables à la modification des statuts de la Société

La modification des statuts de la Société obéit aux dispositions légales conférant compétence unique à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Par exception à cette règle, le Conseil d'Administration est habilité à modifier les statuts concernant le montant du capital social et le nombre des actions qui le composent, après avoir constaté, lors de sa première réunion suivant la clôture de l'exercice, le nombre et le montant des actions émises à la suite des levées d'options de souscription d'actions.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration peut également déléguer à son Président le pouvoir de procéder à ces opérations de modifications des statuts et de publicité, comme il peut juger préférable de ne pas attendre la fin d'un exercice social pour procéder aux modifications statutaires.

Pouvoirs du Conseil d'Administration concernant en particulier l'émission ou le rachat d'actions

Les pouvoirs du Conseil d'Administration concernant les programmes de rachat d'actions sont autorisés et délégués par les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Président, à acquérir sur le marché ou hors marché et par tous moyens, des actions de la Société dans la limite d'un nombre d'actions représentant 10 % du capital social de la Société (et dans la limite de 5 % du capital pour acquérir des actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement



Extrait du rapport de gestion

soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Juin 2009

ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport). Cette autorisation est donnée pour une durée maximum de dix huit (18) mois et pourrait être utilisée y compris en période d'offre publique d'achat et/ou d'échange.

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation au Président, pour passer tous ordres de bourse, utiliser tout produit dérivé dans le respect de la réglementation boursière en vigueur, conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités, toutes démarches et déclarations auprès de tous organismes et d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire autorise le Conseil d'Administration à annuler, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la Société qu'elle serait amenée à détenir pour les avoir acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions, dans la limite de 10 % du capital de la société par périodes de 24 mois.

Dans ce cadre, elle autorise le Conseil d'Administration à imputer la différence entre la valeur de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les postes primes ou de réserves disponibles et lui donne tous pouvoirs pour fixer les conditions et modalités de cette ou de ces annulations et modifier, le cas échéant, les statuts de la Société en conséquence.

En cas d'émission d'actions, les pouvoirs éventuellement accordés au Conseil d'Administration seront autorisés et délégués par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Le rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes fait notamment état des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de Commerce conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article L.225-40 du Code de Commerce, d'approuver ledit rapport.

Nous vous informons, par ailleurs, que vous pourrez, à compter du jour de la convocation à l'Assemblée Générale, obtenir communication de la liste et de l'objet des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales par la Société au cours de l'exercice écoulé et qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières, sont significatives pour l'une des parties.

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDE

Activité du Groupe :

Les comptes consolidés du Groupe ont été préparés en appliquant les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 450,8 M€ en 2008 contre 648,1 M€ en 2007 soit une baisse de -30,4 %. Cette baisse inclut l'effet de la cession des sociétés Royans Levage & Lev. Retraité de celui-ci, le chiffre d'affaires comparable au 31 décembre 2007 est de 614,8 M€, ce qui ramène la baisse d'activité à -26,7 %.

Cette baisse est liée à la chute des ventes de machines (-30 %), compensée en partie par une hausse sur l'activité de location (+2,9 %) et une forte progression de l'activité de services (+23,6 %). Pour répondre à cette baisse de la demande de nos clients, les volumes produits ont été réduits sur le deuxième semestre de l'exercice.

Au niveau géographique l'Europe représente toujours une part significative du chiffre d'affaires (77 % du total). Néanmoins, la part du Reste du Monde se développe (23 % du chiffre d'affaires 2008 contre 12 % en 2007), et montre une croissance forte avec une progression de 40 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel consolidé du Groupe est en net recul, puisqu'il s'établit à 50,6 M€ contre 113,7 M€ en 2007.

En pourcentage du chiffre d'affaires, le résultat opérationnel s'établit à 11,2 % contre 17,5 % en 2007. Le résultat opérationnel a été impacté par la baisse des volumes entraînant une détérioration de la marge brute (-84,3 M€), mais, dans ce contexte, les frais commerciaux et administratifs sont restés maîtrisés, en baisse de 1,3 M€. Une plus-value de 30 M€ relative à la vente de l'activité location France a été enregistrée sur l'exercice. Par ailleurs, les variations des provisions et dépréciations ont généré une charge de 7,5 M€.

Le résultat net consolidé part du Groupe au 31 décembre 2008 est de 31,9 M€ contre 71 M€ en 2007, soit une rentabilité nette de 7 % contre 11 %.



Extrait du rapport de gestion

soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Juin 2009 //

Evolution prévisible de l'ensemble consolidé :

Dans un contexte de baisse de la demande et de faible visibilité du carnet de commandes, le Groupe a donné la priorité à l'optimisation du cash, à la baisse du besoin en fond de roulement et à la maîtrise des coûts fixes. La flexibilité du modèle économique devrait permettre d'ajuster les stocks sur l'année 2009 et baisser le point de rentabilité de façon significative.

DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL, PAR APPLICATION DES ARTICLES L. 225-129-1 L. 225-129-2 ET L.225-129-3.

Nous vous précisons que le Conseil d'Administration n'a pas de délégation en cours de validité.

RAPPORT ETABLI PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-37 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce, le rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société est joint en Annexe du présent rapport.

Le Conseil d'Administration.

Résultats des cinq derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	4 236 851,32	4 476 420,00	4 456 704,20	4 439 416,80	4 439 416,80
Nombre d'actions					
- ordinaires	32 591 164	34 434 000	34 282 340	34 149 360	34 149 360
- auto-détenues	3 239 418	828 292	99 446	92 757	197 816
- soumises à dividendes	29 351 746	33 605 708	34 182 894	34 056 603	33 951 544
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	358 964 658,18	528 156 057,00	414 176 101,40	305 944 067,42	211 159 588,71
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	49 819 850,94	108 180 316,37	88 764 100,56	53 394 985,94	19 181 038,58
Impôts sur les bénéficiaires	(8 257 021,52)	22 930 420,83	23 864 202,71	14 634 512,00	2 403 237,00
Participation des salariés		1 976 596,00	2 310 715,00	1 580 765,38	
Dot. Amortissements et provisions	37 372 487,26	32 134 510,84	14 227 752,10	8 570 887,81	10 224 357,57
Résultat net	20 704 385,20	51 138 788,70	48 361 430,75	28 608 820,75	6 553 444,01
Résultat distribué	6 457 384,12	7 393 255,76	5 827 997,80	4 439 417,00	3 414 936,00
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	1,78	2,42	1,83	1,09	0,49
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0,64	1,49	1,41	0,84	0,19
Dividende attribué	0,22	0,22	0,17	0,13	0,10
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	701	584	536	477	451
Masse salariale	23 424 039,96	19 097 380,59	17 038 324,73	13 770 950,28	14 764 103,00
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	9 629 150,46	7 926 131,10	6 556 478,31	5 478 868,45	5 129 570,00



Comptes consolidés
au 31 décembre 2008



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

BILAN CONSOLIDE - ACTIF

En milliers d'euros

	Note	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
Ecarts d'acquisition	8	20 099	2 580
Immobilisations incorporelles	9	5 210	5 354
Immobilisations corporelles	10	88 726	62 475
Actifs financiers	11	933	849
Impôts différés actifs	16	8 647	8 042
Clients sur opérations de financements > 1 an	13	53 175	47 109
ACTIFS NON COURANTS (A)		176 791	126 409
Stocks	12	236 313	130 272
Clients	13	141 830	252 271
Clients sur opérations de financements < 1 an	13	28 500	33 405
Autres débiteurs	14	39 679	20 923
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	22 848	47 696
Instruments dérivés	18	2 970	4 759
ACTIFS COURANTS (B)		472 140	489 326
ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES (C)			41 900
TOTAL DES ACTIFS (A+B+C)		648 931	657 635

Les notes 1 à 49 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

BILAN CONSOLIDE - PASSIF

En milliers d'euros

	Note	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
Capital	20	4 237	4 476
Primes d'émission	20	91 945	91 868
Réserves et résultat consolidés		190 150	219 476
CAPITAUX PROPRES (part du Groupe) (A)		286 332	315 821
Intérêts minoritaires (B)		634	699
CAPITAUX PROPRES (de l'ensemble consolidé)		286 966	316 520
Dettes financières à long terme	25	192 166	115 768
Impôt différé passif	16	8 445	2 523
Provisions	23	1 814	1 717
PASSIFS NON COURANTS (C)		202 425	120 008
Fournisseurs	28	65 461	129 070
Autres créiteurs	27	32 514	39 982
Dettes financières à court terme	25	48 394	32 459
Provisions	23	6 618	4 817
Instruments dérivés	18	6 553	3 534
PASSIFS COURANTS (D)		159 540	209 862
PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES (E)			11 245
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES (A+B+C+D+E)		648 931	657 635

Les notes 1 à 49 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.

Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros

	Note	31 Décembre 2008		31 Décembre 2007	
Produits des activités ordinaires	41	450 780	100%	648 132	100%
Coût des ventes	30	(335 600)	-74,4%	(438 415)	-67,6%
Frais commerciaux		(36 494)	-8,1%	(36 136)	-5,6%
Frais administratifs et généraux	31	(49 694)	-11,0%	(49 298)	-7,6%
Frais de recherche et développement	32	(5 806)	-1,3%	(7 110)	-1,1%
Gains / (Pertes) de change	33	(1 973)	-0,4%	(2 224)	-0,3%
Autres produits et charges opérationnels	36	29 423	6,5%	(1 284)	-0,2%
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		50 636	11,2%	113 665	17,5%
Constatation des écarts d'acquisition négatifs / dépréciation des écarts d'acquisition positifs			0,0%		0,0%
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		50 636	11,2%	113 665	17,5%
Coût de l'endettement financier net	37	(11 571)	-2,6%	(5 716)	-0,9%
Autres produits et charges financiers		(62)	-0,0%	149	0,0%
RESULTAT AVANT IMPOTS		39 004	8,7%	108 098	16,7%
Impôts sur le résultat	38	(7 094)	-1,6%	(36 937)	-5,7%
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		31 910	7,1%	71 161	11,0%
dont Résultat net part du groupe	38	31 961	-7,1%	71 005	11,0%
dont Résultat net part des minoritaires		(51)	0,0%	156	0,0%
RÉSULTAT NET PAR ACTION	40	1,09		2,11	
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	40	1,09		2,11	

Les notes 1 à 49 font parties intégrantes des états financiers consolidés annuels.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En milliers d'euros

	Note	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
Résultat net de l'ensemble consolidé		31 910	71 161
Charges de stock options			37
Dotations aux amortissements		17 875	21 877
Dotations / (Reprises) sur provisions (sauf sur actif circulant)		1 105	1 076
Variation des impôts différés		11 703	(93)
Plus et moins values de cession		(30 468)	(1 116)
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES		32 125	92 941
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	42	(60 432)	(69 752)
Variation des créances sur opérations de financement	43	(25 505)	18 306
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE		(53 812)	41 495
Acquisitions d'immobilisations		(44 323)	(32 926)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt		1 803	3 456
Incidences des variations de périmètre		17 256	0
Variation des dettes sur immobilisations		859	(3 638)
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(24 405)	(33 108)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(7 058)	(5 822)
Dividendes versés aux minorités des sociétés intégrées		0	0
Augmentations de capital en numéraire		77	1 047
Emissions d'emprunts		92 994	5 298
Emissions d'emprunts		(14 124)	(10 159)
(Achats) /Ventes d'actions propres		(44 546)	(17 737)
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		27 343	(27 373)
VARIATION DE TRESORERIE		(50 874)	(18 986)
Trésorerie ouverture	44	49 688	69 458
Trésorerie variation cours devises		(1 138)	(784)
Trésorerie clôture	44	(2 324)	49 688
VARIATION DES COMPTES DE TRESORERIE		(50 874)	(18 986)

Les notes 1 à 49 font parties intégrantes des états financiers consolidés annuels.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Stock options	Actions propres	Ecart de conversion	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation au 1er Janvier 2007	4 456	90 841	118 800	60 392	214	(1 073)	(2 551)	271 080	631	271 710
Variation de capital de la société consolidante	20	1 027						1 047		1 047
Affectation du résultat de l'exercice 2006			60 392	(60 392)				0		0
Résultat consolidé de l'exercice				71 005				71 005	156	71 161
Dividendes distribués par la société consolidante			(5 823)					(5 823)		(5 823)
Variation des écarts de conversion							(392)	(392)		(392)
Conversion des actifs long terme à l'étranger							(3 395)	(3 395)		(3 395)
Stock options					37			37		37
Actions propres						(17 737)		(17 737)		(17 737)
Autres mouvements								0	(88)	(88)
Situation au 31 décembre 2007	4 476	91 868	173 369	71 005	251	(18 810)	(6 338)	315 821	699	316 520
Variation de capital de la société consolidante	(239)	77				239		77		77
Affectation du résultat de l'exercice 2007			71 005	(71 005)				0		0
Résultat consolidé de l'exercice				31 963				31 963	(51)	31 912
Dividendes distribués par la société consolidante			(7 058)					(7 058)		(7 058)
Variation des écarts de conversion							(6 552)	(6 552)		(6 552)
Conversion des actifs long terme à l'étranger							(6 377)	(6 377)	(2)	(6 379)
Actions propres						(41 541)		(41 541)		(41 541)
Autres mouvements								0	(12)	(12)
Situation au 31 décembre 2008	4 237	91 945	237 316	31 963	251	(60 112)	(19 267)	286 333	634	286 966

Les notes 1 à 49 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1 Informations générales	27
Note 2 Résumé des principales méthodes comptables	27
2.1 Base de préparation des états financiers	27
2.2 Estimations et jugements comptables déterminants	27
2.3 Méthodes de consolidation	28
2.4 Traitement des comptes et transactions intercompagnies	28
2.5 Méthode de conversion des états financiers des filiales étrangères	29
2.6 Conversion des opérations en devises	29
2.7 Regroupements d'entreprises	29
2.8 Information sectorielle	29
Note 3 Principes et méthodes d'évaluation des principaux agrégats du bilan	29
3.1 Ecart d'acquisition	29
3.2 Immobilisations incorporelles	30
3.3 Immobilisations corporelles	30
3.4 Actions propres	31
3.5 Actifs financiers	31
3.6 Stocks et en-cours	31
3.7 Créances clients	31
3.8 Emprunts	33
3.9 Engagements de retraite et assimilés	33
3.10 Provisions	34
3.11 Impôts différés	34
3.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie	34
3.13 Plans d'options de souscriptions d'actions	34
Note 4 Gestion des risques financiers	34
Note 5 Principes et méthodes d'évaluation du compte de résultat	36
5.1 Reconnaissance des produits	36
5.2 Coût des ventes	36
5.3 Frais commerciaux	36
5.4 Frais administratifs et généraux	36
5.5 Frais de recherche et développement	36
5.6 Autre produits et charges opérationnels	36
5.7 Résultat opérationnel courant	36
5.8 Coût de l'endettement financier net	36
5.9 Autres produits et charges financiers	36
5.10 Résultats par action	36
Note 6 Périmètre de consolidation	37
Note 7 Variations de périmètre	38
Note 8 Ecart d'acquisition	40
Note 9 Immobilisations incorporelles	41





Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES (suite)

Note 10 Immobilisations corporelles	42
Note 11 Actifs financiers	43
Note 12 Stocks	43
Note 13 Créances clients et comptes rattachés	44
Note 14 Autres débiteurs	46
Note 15 Créances par échéance	46
Note 16 Impôts différés	47
Note 17 Trésorerie et équivalents de trésorerie	49
Note 18 Juste valeur des instruments dérivés	49
Note 19 Gestion du risque de change	50
Note 20 Capital social et prime d'émission	50
Note 21 Actions auto détenues	51
Note 22 Plans d'options de souscription d'actions réservés aux salariés	52
Note 23 Provisions	53
Note 24 Engagements de retraite et assimilés	54
Note 25 Emprunts et dettes financières	55
Note 26 Gestion du risque de taux	56
Note 27 Autres créditeurs	57
Note 28 Dettes par échéances	57
Note 29 Produits des activités ordinaires	58
Note 30 Coûts des ventes	58
Note 31 Frais administratifs et généraux	58
Note 32 Frais de recherche et de développement	59
Note 33 Gains et pertes de change	59
Note 34 Charges par nature du résultat opérationnel courant	59
Note 35 Charges de personnel	60
Note 36 Autres produits et charges opérationnels	60
Note 37 Coût de l'endettement financier net	60
Note 38 Impôts sur les résultats	61
Note 39 Rapprochement entre charge d'impôt réelle et théorique	61
Note 40 Résultats par action	62
Note 41 Informations sectorielles	62
Note 42 Détail de la variation du besoin en fonds de roulement	67
Note 43 Détail de la variation des créances sur opérations de financement	67
Note 44 Composantes de la trésorerie	67
Note 45 Transactions avec les parties liées	68
Note 46 Engagements hors bilan	68
Note 47 Engagements hors bilan donnés dans le cadre du Droit individuel à la formation	69
Note 48 Effectif moyen du Groupe	69
Note 49 Evénement postérieur à la clôture	69



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Note 1 Informations générales

Haulotte Group S.A. fabrique et distribue par l'intermédiaire de ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») des nacelles et des plateformes élévatrices de personnes.

Haulotte Group est également présent sur le secteur de la location de matériel d'élévation de personnes et de levage.

Haulotte Group S.A. est une société anonyme enregistrée à Saint Etienne (France) et son siège social est à L'Horme. La société est cotée à la Bourse de Paris Compartiment B (Mid-caps).

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2008 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Haulotte Group S.A. le 11 mars 2009. Ils sont exprimés en milliers d'Euros (K€).

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf mention particulière, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des états financiers

En application du Règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont établis conformément au référentiel IFRS (International

Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2008.

Les états financiers consolidés ont été élaborés selon le principe du coût historique, à l'exception de certains éléments notamment les actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur.

Amendements et interprétations aux normes publiées entrant en vigueur en 2008 :

Les nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2008 n'ont eu aucun effet sur les états financiers présentés; il s'agit notamment de :

- IFRIC 11: Actions propres et transactions intra groupe
- IFRIC 14 – IAS 19 : Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies.

Normes et interprétations non encore applicables et non adoptées par anticipation par le Groupe :

Les normes et interprétations concernant Haulotte Group applicables de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009 n'ont pas donné lieu à application anticipée en 2008 ; il s'agit principalement de :

- IAS 1 révisée – Présentation des Etats Financiers
- IFRIC 16 – Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises

L'application de ces textes ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

IFRS 8 – Segments opérationnels : Cette norme requiert une présentation de l'information sectorielle basée sur le reporting interne régulièrement examiné par la Direction du Groupe et sur lequel est fondée l'évaluation de la performance du Groupe. Les impacts potentiels de cette norme sur les comptes consolidés du Groupe sont en cours d'analyse.

2.2 Estimations et jugements comptables déterminants

2.2.1 Hypothèses clés et appréciations :

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations sont fondées sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements jugés raisonnables au vu des circonstances. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Les principales sources d'incertitudes relatives aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les aspects suivants :

- les tests de perte de valeur des écarts d'acquisition (cf note 3.1),
- l'appréciation du risque de contrepartie client : l'évaluation de la valeur recouvrable des créances clients (cf note 3.7.1) se fonde sur la capacité du Groupe à récupérer les équipements en cas de défaillance du client et à les écouler à une valeur déterminée. Cette valeur de revente est estimée sur la base de l'historique des ventes de machines d'occasion réalisées par le Groupe depuis plusieurs années. La cohérence de ces valeurs avec les cotations des actifs d'occasion généralement admises sur le marché est également vérifiée,



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Il n'existe pas à ce jour d'éléments susceptibles de remettre en cause l'évaluation de cette valeur recouvrable et notamment la validité des côtes des équipements d'occasion. Toutefois une dégradation à l'avenir de valeurs du marché ou d'occasion est-elle susceptible d'entraîner la constatation de dépréciations complémentaires des comptes clients.

- l'appréciation du caractère préférentiel des valeurs résiduelles garanties : le traitement comptable associé aux transactions assorties de telles garanties (cf note 3.7.2) repose sur le postulat quasiment systématiquement vérifié à ce jour de l'attractivité de l'option de rachat de l'équipement à la valeur résiduelle offerte au client par rapport aux valeurs observées sur le marché de l'occasion. Si ce postulat n'était plus confirmé, le traitement comptable des transactions futures devrait être adapté en conséquence.

- la valeur de réalisation des stocks (cf note 3.6): la valeur nette de réalisation des stocks d'encours et de produits finis au 31 décembre 2008 reste nettement supérieure à leur coût de revient. Des mesures d'ajustements de la production engagées début 2009 devraient permettre une réduction significative des niveaux de stocks dès le prochain arrêté semestriel.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses concernent également les éléments suivants :

- les durées d'amortissements des immobilisations (cf. note 3.3),
- l'évaluation des provisions, notamment pour garantie constructeur (cf. note 3.10) et pour engagements de retraites (cf. note 3.9),

- l'évaluation des plans de stocks options dont le paiement est fondé en actions (cf. note 3.13),

- la reconnaissance d'impôts différés actifs (cf. note 3.11).

Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

2.2.2 Evaluation des risques et incertitudes significatives pouvant avoir un impact significatif sur Haulotte Group

L'environnement économique qui s'est fortement dégradé au cours du 2ème semestre 2008 a entraîné une contraction importante des ventes sur la dernière partie de l'année et a amené la Direction Générale du Groupe à prendre des mesures d'ajustement sur le niveau de sa production, et l'engagement de certaines dépenses.

L'absence de visibilité sur l'évolution de l'année 2009 rend très difficile la réalisation de prévisions. Dans ce contexte, Haulotte Group a pris des mesures complémentaires visant à :

- réduire le niveau de ses stocks et de son besoin en fonds de roulement,
- réduire ses dépenses commerciales et marketing ainsi que ses dépenses de structures,
- limiter ses investissements en les focalisant sur des projets stratégiques pour le futur.

Ces mesures devraient permettre d'abaisser le point de rentabilité du Groupe et limiter le montant de la dette. La liquidité du Groupe est assurée notamment par des lignes de financement court et moyen terme contractualisées dans le

cadre d'un crédit syndiqué. Les covenants prévus dans ce contrat sont respectés au 31 décembre 2008 et des discussions ont été ouvertes avec les banques afin d'anticiper les conséquences d'une possible faible activité en 2009 sur le respect des engagements contractuels du Groupe, notamment par un éventuel avenant au contrat de crédit bancaire.

2.3 Méthodes de consolidation

a) Filiales

Les filiales dans lesquelles Haulotte Group S.A. dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

b) Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle mais sur lesquelles il exerce une influence notable. Les participations dans les entreprises associées sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les titres des sociétés non significatives ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable sont évalués à leur juste valeur et classés en tant qu'actifs financiers.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en note 6.

2.4 Traitement des comptes et transactions intercompagnies

Les comptes et transactions entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

2.5 Méthode de conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise fonctionnelle de la société consolidante, Haulotte Group S.A., est l'Euro qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés.

Les états financiers des sociétés étrangères sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (Euro), sont convertis dans la monnaie de présentation selon les règles suivantes :

- conversion des éléments d'actif et de passif au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- conversion des éléments du compte de résultat au cours de change moyen de l'exercice (moyenne des 12 taux mensuels),

Les différences de conversion résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres et ventilées entre la part du Groupe et la part des minoritaires.

En cas de cession d'une entité, les écarts de conversion sont constatés en résultat de la période.

Les écarts d'acquisition sont suivis dans la devise de la filiale concernée.

2.6 Conversion des opérations en devises

Les opérations libellées en devises sont converties par la filiale dans sa monnaie fonctionnelle au taux

de change du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de la clôture à chaque arrêté comptable. Les créances et dettes faisant l'objet d'une couverture de change sont converties au taux de couverture.

Les gains et les pertes résultant de la conversion sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « gains et pertes de change » du résultat opérationnel à l'exception des montants assimilables à des investissements nets à l'étranger, tels que définis par la norme IAS21, pour lesquels les variations de conversion sont imputés dans les capitaux propres.

2.7 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, ce coût intègre également tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.
- Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels identifiables constatés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition et ceci quel que soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables est examiné pour affectation aux éléments incorporels, le cas échéant. Le montant résiduel non affecté est comptabilisé en tant que goodwill. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs

nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat (cf. note 3.1).

2.8 Information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des autres secteurs d'activité.

Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère.

Note 3 Principes et méthodes d'évaluation des principaux agrégats du bilan

3.1 Ecart d'acquisition

Le goodwill représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale ou de l'entreprise associée à la date d'acquisition.

Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ».

L'écart d'acquisition négatif, ou badwill est comptabilisé immédiatement en résultat opérationnel de l'exercice d'acquisition et au plus tard dans un délai de 12 mois, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs et passifs acquis.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis mais soumis à un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an sur la base de l'actualisation des cash flows futurs de l'entité définie comme étant l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'écart d'acquisition fait l'objet d'une dépréciation dans le cas où la valeur issue de l'actualisation des cash flows futurs se révèle inférieure à la valeur de l'écart d'acquisition inscrite au bilan. Les produits et charges résultant respectivement de la comptabilisation des écarts d'acquisition négatifs et des dépréciations des écarts d'acquisition positifs sont enregistrés sur une ligne distincte du résultat opérationnel « constatation des écarts d'acquisition négatifs / dépréciation des écarts d'acquisition positifs ».

3.2 Immobilisations incorporelles

a) Frais de développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues. Les coûts encourus sur les projets de développement (conception de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet est établie,
- la direction montre son intention d'achever le projet,
- l'entité a la capacité d'utiliser ou de vendre cet actif incorporel,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,

- il existe des ressources techniques, financières appropriées pour achever le projet,

- le coût de cet actif peut être mesuré de manière fiable.

Les autres dépenses de développement ne remplissant pas ces critères sont comptabilisées en charge dans l'exercice au cours duquel elles sont réalisées. Les coûts de développement précédemment comptabilisés en charge ne sont pas comptabilisés en immobilisations au cours des périodes ultérieures.

Les frais de développement immobilisés sont amortis à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, de façon linéaire, sur la durée d'utilité de l'actif soit entre 2 et 5 ans.

Conformément à IAS 36, les coûts de développement portés à l'actif et non encore totalement amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation, dès lors que des indices de pertes de valeur (avantages économiques obtenus inférieurs à ceux projetés initialement) sont identifiés. Une comparaison entre la valeur capitalisée des coûts de développement et les flux de trésorerie projetés sur un horizon entre 2 et 5 ans est réalisée afin de déterminer le montant éventuel de la dépréciation à constater.

b) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (logiciels, brevets...) sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans.

3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition net des remises et frais engagés pour mettre l'actif en état de marche ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations sont amorties sur leur base amortissable (valeur brute moins valeur résiduelle), à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service. L'amortissement s'effectue sur la durée d'utilité représentant le rythme de consommation des avantages économiques futurs générés par l'immobilisation.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à la valeur recouvrable lorsque la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Lorsque les composants d'un actif corporel ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est mis au rebut.

Conformément à la norme IAS 17, les acquisitions d'immobilisations effectuées sous forme de crédit-bail sont comptabilisées à l'actif pour leur juste valeur, ou si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location et amorties selon les mêmes durées que celles décrites ci-dessous si le Groupe estime qu'il obtiendra la propriété de l'actif au terme du contrat. Les contrats retenus transfèrent au preneur



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété, ils correspondent aux principaux indicateurs retenus par la norme IAS 17 (option d'achat, durée du bail représentative de la durée de vie du bien, valeur actualisée des paiements minimaux proche de la juste valeur du bien loué à la date de conclusion du bail).

Les paiements au titre de la location financement sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les contrats qualifiés de location simple ne font pas l'objet de retraitement.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres actifs sont amortis selon la méthode linéaire compte tenu de leur durée d'utilité estimée comme suit :

Aménagement terrains	10 ans
Structure des bâtiments	30 à 40 ans
Aménagement intérieur des bureaux	5 à 10 ans
Chaînes de peinture	8 à 15 ans
Chariots, nacelles et portiques	7 à 10 ans
Machines outils	20 ans
Matériel divers	10 ans
Process industriel	3 à 5 ans
Matériel informatique	5 ans
Mobilier	10 ans
Services généraux	20 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture.

3.4 Actions propres

Les titres de Haulotte Group S.A. acquis dans le cadre des programmes de rachat par le Groupe (contrat de liquidité affecté à l'animation du cours et mandat de rachat d'actions) sont inscrits en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Aucun gain ou aucune perte n'est comptabilisé en compte de résultat lors de l'achat, de la cession ou de la dépréciation des actions propres.

3.5 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- les actifs détenus jusqu'à échéance,
- les actifs évalués en juste valeur par le résultat,
- les actifs disponibles à la vente,
- les prêts et créances (hors clients).

Le groupe porte essentiellement des actifs financiers de la catégorie 4 soit « les prêts et créances ». Ils sont comptabilisés à la juste valeur du prix payé ajusté des coûts d'acquisition à la date d'entrée et au coût amorti à chaque clôture. Toute perte de valeur de ces actifs est comptabilisée immédiatement en compte de résultat.

Les instruments dérivés utilisés par le Haulotte Groupe font l'objet d'une note distincte (note 4).

3.6 Stocks et en-cours

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure :

- le coût des stocks de matières et fournitures correspond à leur coût

d'acquisition, la méthode du coût unitaire moyen pondéré est utilisée,

- le coût des stocks de produits finis et en-cours incorpore les charges directes et indirectes de production (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).
- la valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé aux conditions normales d'exploitation, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente du bien ou de sa remise en état.

3.7 Créances clients

Quatre cas sont à distinguer :

- les créances issues de transactions dont le financement est assuré directement par les clients (3.7.1) sans que le Groupe n'accorde de garantie aux établissements financiers assurant le financement de ces clients.
- les créances issues de transactions pour lesquelles Haulotte Group accorde des garanties à l'organisme de financement du client (3.7.2).
- les créances issues de contrats de location financement avec Haulotte Group (3.7.3).
- les créances issues de transactions de crédit bail adossé (3.7.4).

Ces types de transactions relèvent de traitements comptables différents détaillés ci-après.

3.7.1 Ventés sans garantie accordées par le Groupe

Les créances sont enregistrées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation dès lors que des éléments faisant présumer un risque réel et sérieux de non recouvrement sont identifiés. La dépréciation est calculée en comparant la valeur de la créance à la date à laquelle le risque de non recouvrement est identifié et la valeur des équipements représentatifs de la créance à cette même date. Cette politique de dépréciation repose sur les deux éléments suivants :

- les biens représentatifs des créances peuvent être récupérés par Haulotte Group en cas de défaillance du client
- une connaissance précise des valeurs de marché des équipements.

Ces valeurs de marché sont estimées sur la base d'historique de ventes d'équipements d'occasion réalisées par le Groupe au cours des dernières années et corroborées avec les cotations issues des pratiques du marché.

3.7.2 Ventes avec garanties accordées par le Groupe

Conformément aux pratiques du secteur, Haulotte Group accorde des garanties aux organismes financiers proposant des solutions de financement à ses clients. Dans ces cas, Haulotte Group cède l'équipement à l'organisme financier qui contracte ensuite avec le client utilisateur final de l'équipement :

- soit une vente à crédit
- soit une location financement

Les garanties consenties par Haulotte Group peuvent être de plusieurs types, en fonction des contrats cadre conclus avec les organismes financiers et du niveau de risque attribué au client par l'organisme financier. Les différentes

formes de garanties accordées par Haulotte sont rappelées ci-après :

Garantie sous forme d'engagement de poursuite de loyers : Haulotte Group s'engage auprès de l'organisme financier à se substituer au débiteur en cas de défaillance, en prenant en charge dès les premiers incidents de paiement l'intégralité du capital restant dû par le débiteur. Haulotte Group dispose d'un droit de récupération des équipements en contrepartie de sa substitution au débiteur défaillant.

Garantie sous forme d'abondement à un pool de risques : dans ce cas, une partie du montant de la vente à l'organisme de financement est abondée dans un fonds de garantie destiné à couvrir les éventuelles défaillances futures des débiteurs. Le montant maximal du pool est fixé mais permet en cas de défaillance d'un client éligible au pool d'assurer à l'organisme financier le recouvrement total de sa créance.

Garantie sous forme d'abondement à un pool de risque couvrant un montant fixé par créance : comme dans le cas précédent, le montant maximal du pool est fixé mais le recours de l'organisme financier est défini créance par créance. L'organisme financier confirme à chaque arrêté comptable le montant de son recours créance par créance.

Garantie sous forme d'engagements de rachat de l'équipement : la valeur résiduelle des biens est déterminée à la conclusion du contrat entre l'organisme financier et le client utilisateur. A l'issue du contrat, Haulotte Group est engagé à racheter les biens à cette valeur prédéterminée.

Au plan comptable, les trois premiers types de garanties associées aux différents contrats conclus entre l'organisme financier et le

client utilisateur sont analysés en substance :

- comme un emprunt octroyé au client final par Haulotte Group, contrat cédé à l'organisme financier pour obtenir le financement de la vente (cas de la vente à crédit)
- comme un contrat de location financement entre Haulotte Group et le client final, contrat cédé à l'organisme financier pour obtenir le financement de la vente (cas de la location financement).

L'analyse des garanties accordées par Haulotte Group dans le cadre des contrats ci-dessus au regard des dispositions de la norme IAS 39 démontre que l'essentiel des risques et avantages liées aux créances cédées aux organismes financiers (risque de crédit, de décalage de paiement notamment) ne sont pas transférés dans le cas de garanties sous forme d'engagement de poursuite de loyers ou d'abondement à un pool de risque.

Ainsi pour les contrats assortis de ce type de garantie, le traitement comptable suivant est retenu :

- comptabilisation d'une créance (dénommée « créance sur opérations de financement » au bilan) et d'une dette financière (dénommée « dette sur opérations de financement » au bilan) d'un montant égal au capital restant dû par le client final à l'organisme financier. Ces créances et ces dettes s'éteignent au rythme des paiements des loyers par le client à l'organisme financier.

Toutefois, dans le cas d'une garantie avec abondement à un pool de risque destiné à couvrir un montant fixe par créance, le montant comptabilisé en créance et en dette est



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

limité au montant du recours que peut exercer l'organisme financier vis-à-vis de Haulotte Group et non à l'intégralité de la créance « cédée ».

Haulotte Group évalue à chaque arrêt comptable les risques de mise en œuvre des garanties ainsi accordées à l'examen des incidents de paiements qui auraient été déclarés par les organismes financiers. Une provision pour dépréciation des créances est alors constatée selon les mêmes principes de détermination que ceux énoncés dans la note 3.7.1.

Pour ce qui concerne le 4ème type de garanties accordées, les engagements de rachats des équipements, l'analyse des valeurs de rachats accordées démontre que l'essentiel des risques et avantages ont été transférés. En effet le client final exerce, dans la quasi-totalité des cas, l'option qui lui est offerte par Haulotte Group de racheter les équipements, pour le montant de la valeur résiduelle, à la fin de son contrat avec l'organisme financier. Les engagements contractés par Haulotte Group sont mentionnés en engagements hors bilan pour le montant des valeurs résiduelles garanties.

3.7.3 Contrats de location financement

Des contrats de vente à crédit ou de location sont également conclus directement entre Haulotte Group et ses clients sans l'intermédiation d'organismes financiers. L'analyse de ces contrats au regard des dispositions de la norme IAS 17 conduit à les qualifier de contrats de location financement dans la mesure où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des équipements est bien transférée aux preneurs.

Le traitement comptable de ces opérations est le suivant :

- la vente de l'équipement est constatée dans la rubrique « produit des activités ordinaires » du compte de résultat à la date de la signature du contrat par les parties.

- une créance d'exploitation (incluse au niveau des « créances sur opérations de financement » au bilan) est constatée vis-à-vis du client final ventilée en actif courant pour la fraction des loyers devant être encaissée à moins d'un an et en actif non courant pour le solde.

- au cours des exercices suivants, le paiement reçu du client au titre de la location ou de la vente à crédit est affecté en un produit financier et un amortissement de la créance.

3.7.4 Contrats de crédit-bail adossé

Haulotte Group a par le passé réalisé un volume significatif de ventes d'équipements par le biais de contrats de crédit bail adossé.

Le crédit bail adossé consiste à vendre les équipements à un organisme financier, à lui louer ces équipements par le biais d'un contrat de crédit bail puis à les donner en sous location à l'utilisateur final. L'analyse en substance des opérations amont et aval conduit à les qualifier de contrat de location financement.

Haulotte Group n'a plus recours à ce mode de contrats depuis deux ans et les montants mentionnés dans les opérations de financement (note 13) reflètent les opérations passées non encore dénouées.

Au cours des exercices clos le 31 décembre 2005 et 2006, les dettes

liées au crédit bail adossé ont fait l'objet d'un refinancement global et le strict adossement des créances et des dettes de crédit bail a disparu. La dette vis-à-vis de l'organisme de crédit bail est désormais incluse dans la dette financière globale de Haulotte Group.

3.8 Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement maintenus à leur coût amorti, calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

3.9 Engagements de retraite et assimilés

Le Groupe provisionne les engagements en matière de retraite et assimilés vis à vis de ses salariés ainsi que les médailles du travail. Haulotte Group dispose de régimes à prestations définies. Les engagements correspondants ont été estimés selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière, en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives et en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel, des tables de mortalité et d'hypothèses d'augmentation de salaires et d'inflation.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont intégralement comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

3.10 Provisions

De façon générale, des provisions sont comptabilisées lorsque :

- le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé,
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Ainsi, le Groupe accorde sur ses produits une garantie constructeur à ses clients. Les coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits déjà vendus font l'objet d'une provision statistique sur la base des données historiques.

D'autres provisions sont également constituées dans le respect des principes indiqués ci-dessus en cas de litiges, de fermetures de site le cas échéant ou de tout autre événement répondant à la définition d'un passif. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

3.11 Impôts différés

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, sur les retraitements pratiqués dans les comptes consolidés ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Ils sont calculés selon la méthode du report variable société par société en utilisant les taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont

été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés résultant des différences temporaires ou des reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il existe une réelle probabilité d'imputation sur des bénéfices fiscaux futurs à un horizon prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités appartiennent au même groupe fiscal et si elles disposent d'un droit exécutoire à les compenser.

3.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités et les valeurs mobilières de placement. Ces dernières sont essentiellement constituées de Sicav monétaires et de dépôts à terme.

Les Sicav monétaires dont la valeur de marché est proche de la valeur comptable sont enregistrées à leur coût d'achat. Lorsque la valeur comptable est inférieure au cours de bourse, ou à défaut, à la valeur probable de réalisation, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les équivalents de trésorerie correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les dépôts à terme ont fait l'objet d'un calcul des intérêts à recevoir pour la période comprise entre la date de souscription et la date de clôture.

3.13 Plans d'options de souscriptions d'actions

Le Groupe a mis en place un plan de rémunération qui est dénoué en instruments de capitaux propres.

Des options de souscription d'actions sont accordées aux salariés de l'entreprise. Ces options sont évaluées à la date de l'octroi, selon le modèle mathématique Black and Scholes dont les hypothèses principales sont mentionnées en note 22.

La juste valeur des options est comptabilisée dans le compte de résultat en charge de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date d'acquisition définitive des droits, en contrepartie des capitaux propres.

Conformément aux dispositions transitoires de la norme, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis le 1er janvier 2005 sont concernés par cette comptabilisation.

Note 4 Gestion des risques financiers

a) Risque de change

Une part significative des ventes de Haulotte Group est réalisée dans des monnaies autres que l'Euro, en particulier le Dollar américain ou la Livre britannique. Ces ventes en devises sont réalisées principalement par les filiales du Groupe dans leur monnaie fonctionnelle, ne générant pas de risque de change transactionnel à leur niveau.

Les principales sources de risque de change de Haulotte Group sont donc liées aux flux de facturation inter-compagnies entre les sociétés du Groupe lorsqu'elles facturent ou



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

achètent des produits ou services dans une devise autre que leur devise fonctionnelle (flux d'exportation des filiales de production localisées en zone Euro et exportant dans la devise locale des filiales de commercialisation).

La gestion de cette exposition est gérée par Haulotte Group SA. Les positions de change transactionnelles ouvertes au bilan sont couvertes partiellement dans les principales devises par l'intermédiaire d'instruments financiers simples (vente/achat à terme devise contre Euro).

b) Risque de taux

Le Groupe privilégie un endettement à taux variable permettant plus de souplesse. Pour se couvrir contre les risques de fluctuation des taux d'intérêts, le Groupe saisit les opportunités de marché en fonction de l'évolution des taux. Il n'y a pas de couverture systématique du risque de taux.

Pour la couverture des risques de marché (taux et risque de change) le Haulotte Group a recours à des instruments financiers dérivés. Ces dérivés sont destinés à couvrir la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés (couverture de juste valeur) ou de flux futurs (couverture de flux de trésorerie). Néanmoins, dans la mesure où les instruments financiers détenus par Haulotte Group ne satisfont pas strictement aux conditions de la comptabilité de couverture, les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions des normes IAS 32 et 39, les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur un marché actif est déterminée par référence au cours de bourse à

la date de clôture dans le cas d'instruments financiers cotés.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit provient essentiellement des expositions de crédits aux clients, notamment des créances non réglées et des transactions engagées.

Afin de limiter ce risque, le Groupe a mis en place des procédures de notation (interne ou indépendante) destinées à évaluer la qualité de crédit des clients (nouveaux ou anciens) sur la base de leur situation financière, des données historiques de paiement et tout autre facteur pertinent.

Le risque de crédit est également limité par le fait qu'en cas de défaut de paiement des clients, Haulotte Group dispose de la possibilité de récupérer les biens représentatifs des créances. Les dépréciations de créances sont déterminées selon ce principe (cf. note 3.7).

d) Risque de liquidité

La gestion de trésorerie de Haulotte Group est centralisée. L'équipe centrale gère le financement courant et prévisionnel de la société mère et des filiales.

L'ensemble des excédents de trésorerie est placé par la société mère, à des conditions de marché, en SICAV monétaires ou comptes de dépôt à terme sans risque sur le montant du capital.

Le Groupe dispose depuis 2005 d'un emprunt syndiqué de 360 millions d'Euros sur 7 ans se décomposant en quatre tranches destinées respectivement au refinancement de la dette existante, au financement des investissements, au financement des acquisitions et au financement du besoin en fonds de roulement.

Le tirage effectué s'élève à 171 millions d'Euros au 31 décembre 2008 et 8,8 millions d'Euros ont été remboursés en juillet 2008. Le Groupe dispose également d'un financement de 20 millions d'USD sur sa filiale américaine Bil Jax, utilisé à hauteur de 14 millions d'USD.

Note 5

Principes et méthodes d'évaluation du compte de résultat

5.1 Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires comprennent la vente de biens et services, constituée notamment par :

- les ventes autofinancées par le client,
- les ventes réalisées dans le cadre du crédit-bail adossé ainsi que les revenus financiers correspondants (cf. note 3.7),
- les ventes assorties de garanties consenties par Haulotte Group pour l'obtention du financement par le client (cf. note 3.7),
- les locations de matériels,
- les prestations de services.

Les ventes de biens sont comptabilisées nettes de taxe sur la valeur ajoutée, à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété qui correspond généralement à la date d'expédition des produits aux clients après l'obtention d'assurance suffisante quant au règlement prévu contractuellement.

Les produits financiers perçus dans le cadre des contrats de crédit-bail



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

adossé ou de location financement sont comptabilisés en fonction du taux d'intérêt effectif.

Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont rendus.

5.2 Coût des ventes

Le coût des ventes comprend les coûts directs et indirects de production, les variations de stocks, les dépréciations des stocks, les coûts de la garantie, les variations de juste valeur des instruments de couverture des opérations en devises ainsi que les charges d'intérêts payés dans le cadre des opérations de crédit-bail adossé.

5.3 Frais commerciaux

Ce poste comprend notamment les frais liés à la fonction commerciale, et les augmentations/diminutions de dépréciation des comptes clients.

5.4 Frais administratifs et généraux

Ce poste comprend les coûts indirects de location, les frais administratifs et de direction.

5.5 Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les frais de développement sont comptabilisés en charge de la période sauf s'ils satisfont aux critères de capitalisation énoncés par l'IAS 38 (cf. note 3.2.a). Il s'agit des dépenses engagées sur des projets de développement de nouvelles catégories de machines ou de nouveaux composants jugés techniquement

viables et dont il est probable qu'ils généreront des avantages économiques.

5.6 Autre produits et charges opérationnels

Cette rubrique comprend :

- les plus ou moins values de cession à l'exclusion de celles réalisées par les sociétés de location,
- la dépréciation des coûts de développement,
- les produits ou charges relatifs à des litiges, inhabituels, anormaux ou peu fréquents.

5.7 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel regroupe l'ensemble des charges et produits directement liés aux activités du Groupe, que ces éléments soient des éléments récurrents du cycle d'exploitation ou qu'ils résultent d'événements ou de décisions ponctuels ou inhabituels, y compris d'événements extraordinaires.

5.8 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement brut qui inclut principalement les charges d'intérêts (calculées au taux d'intérêt effectif - TIE) ainsi que les variations de juste valeur des instruments financiers destinés à couvrir les risque de taux.

5.9 Autres produits et charges financiers

La rubrique autres produits et charges financiers comprend les rendements perçus sur placements de trésorerie (produits d'intérêts, plus ou moins value de cessions de valeur mobilière de placement...).

5.10 Résultats par action

Le résultat net de base par action présenté en pied de compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice revenant à Haulotte Group S.A. et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de ce même exercice, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscriptions d'actions.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Note 6 Périmètre de consolidation

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2008 sont les suivantes :

ENTITÉS	SIREN	PAYS	% D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
HAULOTTE GROUP S.A.	332 822 485	France	Mère	
HAULOTTE FRANCE. S.A.R.L.	344 498 274	France	99,99%	Intégration globale
ABM INDUSTRIES S.A.S	414 429 647	France	100%	Intégration globale
TELESCOPELLE S.A.S	413 096 728	France	100%	Intégration globale
NO.VE. SRL		Italie	100%	Intégration globale
L.M.E. S.A.		Espagne	100%	Intégration globale
HAULOTTE ARGES		Roumanie	100%	Intégration globale
HAULOTTE CANTABRIA		Espagne	99,96%	Intégration globale
HAULOTTE HUBARBEITSBUHNEN GMBH		Allemagne	100%	Intégration globale
HAULOTTE UK LTD		Angleterre	100%	Intégration globale
HAULOTTE ITALIA S.R.L.		Italie	99%	Intégration globale
HAULOTTE AUSTRALIA PTY LTD		Australie	100%	Intégration globale
HAULOTTE IBERICA S.L		Espagne	98,71%	Intégration globale
HAULOTTE NETHERLANDS B.V		Pays-Bas	100%	Intégration globale
HAULOTTE US INC		Etats-Unis	100%	Intégration globale
HAULOTTE SCANDINAVIA AB		Suède	100%	Intégration globale
HAULOTTE PORTUGAL		Portugal	98,71%	Intégration globale
HAULOTTE DO BRAZIL LTDA		Brésil	99,98%	Intégration globale
HAULOTTE VOSTOK OOO		Russie	100,00%	Intégration globale
HAULOTTE POLSKA ZOO		Pologne	100,00%	Intégration globale
MUNDILEVAÇÃO-ALUG. TRANSP.PLATAFORMA		Portugal	90,00%	Intégration globale
UK PLATFORMS LTD		Angleterre	100%	Intégration globale
UK TRAINING LTD		Angleterre	100%	Intégration globale
HAULOTTE SINGAPORE		Singapour	100%	Intégration globale
HAULOTTE SHANGHAI		Chine	100%	Intégration globale
HAULOTTE MEXIQUE		Mexique	95%	Intégration globale
HAULOTTE ARGENTINE		Argentine	100%	Intégration globale
HAULOTTE MIDDLE EAST		Dubai	100%	Intégration globale
HORIZON HIGH REACH		Argentine	100%	Intégration globale
BILJAX INC.		Etats-Unis	100%	Intégration globale

Les comptes des sociétés consolidées sont arrêtés au 31 décembre de chaque exercice présenté.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Note 7 Variations de périmètre

7.1 Entrées de périmètre

a) Acquisition de la société de location Horizon

Haulotte Group S.A. a acquis, au mois de janvier 2008, 100% des actions d'une société argentine de location, Horizon High Reach. Cette société est consolidée par intégration globale. Suite à l'allocation du prix d'acquisition aux actifs et passifs identifiables, soit 1 865 K€ en juste valeur des terrains et constructions net des impôts différés, un écart d'acquisition de 3 199 K€ a été enregistré sur le premier semestre 2008.

b) Acquisition de la société américaine BiJax

Haulotte US a acquis, le 24 juillet 2008, 100% des actions d'une société américaine spécialisée dans la fabrication et la vente d'échafaudages et de nacelles élévatrices, BiJax. Par mesure de simplification, cette société est consolidée par intégration globale à compter du 1er juillet 2008. L'intégration au 1er Juillet 2008 et non à la date de prise de contrôle n'a pas d'effet significatif dans les comptes 2008.

Suite à l'identification des actifs et passifs de cette société et à l'affectation du prix d'acquisition, un écart d'acquisition de 14 320 K€ a été enregistré sur le second semestre 2008.

Le prix d'acquisition a été alloué de la façon suivante au 31 décembre 2008	en K€
- Situation nette acquise au 1 ^{er} juillet 2008	2 862
- Impact de l'homogénéisation des comptes aux normes Groupe	2 798
- Retraitement de juste valeur (terrains et constructions)	2 878
- Retraitement de juste valeur (stocks)	1 849
- Impôt différé	(2 559)
Juste Valeur de l'actif net acquis	7 828
Ecart d'acquisition	14 320
Prix d'acquisition	22 148
Effet change	(1 209)
- Trésorerie acquise	(701)
Décaissement pour l'acquisition de BiJax net de la trésorerie acquise	21 640



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

La période d'allocation n'est pas close au 31 décembre 2008 et des ajustements éventuels pourraient être constatés sur le 1^{er} semestre 2009.

Le tableau ci-dessous présente :

- l'impact de l'intégration de BiJax dans le périmètre du groupe pour le second semestre 2008
- les informations pro forma préparées sur la base des états financiers de l'entité BiJax pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008

BILJAX	Depuis la date d'intégration dans le périmètre	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2008
Chiffre d'affaires	21 752	55 831
Résultat Opérationnel	(1 572)	4 375
Résultat net	(1 325)	2 504

c) Ecarts d'acquisition générés sur la période

Entrées de périmètre	BiJax	Horizon
Date d'intégration dans le périmètre	1 ^{er} juillet 2008	1 ^{er} janvier 2008
% de droits de vote	100%	100%
Coût d'acquisition des titres	22 148	4 839
Juste valeur de l'actif net acquis	7 829	1 640
Ecart d'acquisition	14 320	3 199

7.2 Sorties de périmètre

Haulotte Group S.A. a cédé, le 8 janvier 2008, les sociétés de location France LEV, LEV Luxembourg et Royans Levage. Cette opération ayant été initiée en décembre 2007, les éléments d'actifs et passifs relatifs à ces entités étaient présentés distinctement au bilan du 31 décembre 2007 en « actifs et passifs destinés à être cédés ».

La plus value nette consolidée s'élève à 31 348 K€ et est présentée dans la rubrique « Autres produits et autres charges opérationnels ». L'ensemble de ces entités contribuait au chiffre d'affaires consolidé annuel du 31 décembre 2007 à hauteur de 33 338 K€ et les investissements de machines réalisés par ces entités avec le groupe s'élevait à 7 300 K€ sur l'année 2007.

Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Note 8 Ecart d'acquisition

Au 31/12/2008

Sociétés détenues	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
UK Platforms	12 158	(12 158)	0
ABM	1 294	(1 294)	0
Haulotte France	54	(54)	0
Nove	2 580		2 580
Horizon	3 199		3 199
BiJax	14 320		14 320
Total	33 605	(13 506)	20 099

Au 31/12/2007

Sociétés détenues	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
UK Platforms	12 158	(12 158)	0
ABM	1 294	(1 294)	0
Haulotte France	54	(54)	0
Nove	2 580		2 580
Total	16 086	(13 506)	2 580

La variation de l'écart d'acquisition entre les deux périodes présentées (soit 17 519 K€) est intégralement imputable à l'écart d'acquisition dégagé lors des acquisitions de BiJax et Horizon (cf. note 7).

Les conditions économiques s'étant sensiblement dégradées depuis juillet 2008, date d'achat de la société Bil Jax, un test de dépréciation de l'écart d'acquisition a été réalisé sur la zone « Amérique du Nord » considérée comme une unité génératrice de trésorerie (UGT), et intégrant les entités Haulotte US et BiJax.

La valeur recouvrable de l'UGT « Amérique du Nord » a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à un an approuvés par la direction.

Hypothèses majeures retenues pour la réalisation de ce test :

- progression sensible de la part de marché dans le secteur des ventes de nacelles sur le marché « Nord Américain »,
- démarrage de la production de nouveaux modèles de nacelles dans l'usine BiJax avec des prix de revient optimisés en USD,
- des synergies et des optimisations de coûts entre Haulotte US et BiJax,
- le test de dépréciation comprend des projections de flux de trésorerie sur 5 ans, une hypothèse de croissance long terme de 1,5% et un taux d'actualisation (WACC) de 9,5%.

Sur la base de ces hypothèses, la direction estime que la valeur d'utilité de l'UGT « Amérique du Nord » excède sa valeur comptable. Les analyses de sensibilité menées révèlent qu'aucune charge de dépréciation ne serait à constater dans les cas suivants :

- augmentation de 1 point du WACC,
- diminution de l'ordre de 10% des prévisions d'activité.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Note 9 Immobilisations incorporelles

	31/12/2007	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Transferts et autre	Variations de change	31/12/2008
Frais de Développement	7 938		881				8 819
Concessions, Brevets, Licences	6 601		1 949	(1 367)			7 183
Immobilisations Incorporelles Autres	171		1	(21)	(49)		102
Valeurs brutes	14 710	0	2 830	(1 388)	(49)	0	16 104
Amortissements / Dépréciation coût de développement	5 839		1 245				7 084
Amortissements Concessions, Brevets, Licences	3 432		920	(626)			3 725
Amortissements Immos Incorp. (Autres)	86		3	(3)			86
Amortissements et dépréciations	9 356	0	2 168	(629)	0	0	10 894
Valeurs nettes	5 354	0	663	(758)	(49)	0	5 210

L'augmentation du poste « Brevets et licences » pour 1.95 millions d'Euros correspond pour l'essentiel aux investissements informatiques.

Les amortissements des coûts de développement, soit 874 K€, sont inclus dans la rubrique « coût des ventes » du compte de résultat. Les dépréciations constatées sur les coûts de développement, soit 371 K€, sont comptabilisées dans les « autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat (cf. note 3.2).



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Note 10 Immobilisations corporelles

	31/12/2007	Variation de périmètre*	Augmentation	Diminution	Transferts et autre**	Variations de change	31/12/2008
Terrains	5 522	674				(79)	6 116
Constructions	16 549	8 291	831	(133)		479	26 017
Installations techniques	18 380	4 806	2 596	(199)	73	133	25 790
Parc de nacelles en location	50 293	4 466	19 926	(5 921)	670	(7 051)	62 384
Immobilisations Corporelles Autres	8 443	2 168	1 898	(689)	(1 131)	(271)	10 418
Immobilisations Corporelles en cours	1 415	10	16 112		(12)	(1 397)	16 128
Valeurs brutes	100 602	20 415	41 363	(6 942)	(400)	(8 185)	146 853
Amortissements Constructions	6 309	2 879	1 238	(133)		181	10 475
Amortissements Installations techniques	7 620	4 328	2 383	(139)	(83)	227	14 337
Amortissement parc de nacelles en location	21 244	1 076	10 957	(2 941)	(169)	(2 372)	27 795
Amortissements Immo.Corp. (Autres)	2 953	1 576	1 528	(386)	(85)	(66)	5 520
Amortissements et dépréciations	38 127	9 860	16 107	(3 599)	(337)	(2 030)	58 127
Valeurs nettes	62 475	10 555	25 257	(3 343)	(63)	(6 155)	88 726

* Les valeurs mentionnées dans la colonne « variation de périmètre » résultent de l'évaluation à la juste valeur des immobilisations des sociétés Horizon, intégrée globalement pour la première fois au 1^{er} janvier 2008, et BILJAX, intégrée globalement pour la première fois au 1^{er} juillet 2008, évaluées au cours moyen de la période.

** Les montants indiqués en colonne « transferts et autre » correspondent pour l'essentiel au reclassement en immobilisations des immobilisations en cours de l'année précédente.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Pour les sociétés acquises, la juste valeur à la date de leur entrée dans le périmètre des constructions, installations, parcs de nacelles en location et autres immobilisations corporelles est réputée égale à leur valeur d'acquisition historique diminuée des amortissements constatés quand ceux-ci correspondent à ceux qui auraient été calculés selon les modalités appliquées par le groupe. Pour des raisons de simplification de la gestion, ces immobilisations sont enregistrées dans le bilan consolidé pour leurs valeurs brutes et leurs amortissements et non pas pour leurs valeurs nettes. Pour les terrains et les bâtiments, leur juste valeur est déterminée sur base d'expertise lorsqu'il est manifeste que leur valeur nette comptable n'est pas représentative de leur juste valeur (cf. note 7).

L'augmentation du poste « Immobilisations corporelles en cours » de 16,1 millions d'Euros correspond pour 14,8 millions d'Euros à la construction du bâtiment de l'usine Mioveni par la filiale Haulotte Arges.

L'augmentation du poste « Parc de nacelles en location » pour 19,9 millions d'Euros est essentiellement liée à l'acquisition de nacelles élévatrices par les sociétés de location : 12 millions d'Euros par la société UK Platforms, 5,5 million d'Euros par la société Nove, 1,6 millions d'Euros par la société Horizon.

Des cessions significatives ont été réalisées par les sociétés de location notamment par UK Platforms pour 3,3 millions d'Euros en brut soit 1,1 million d'euros en valeur nette. Ces cessions ont généré une moins value de 0,3 million d'Euros.

Note 11 Actifs financiers

	31/12/2007	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Transferts et autre	Variations de change	31/12/2008
Créances Rattachées aux participations	4						4
Actifs Financiers Autres	845	3	127	(52)	(10)	15	929
Valeurs brutes	849	3	127	(52)	(10)	15	933

Les autres actifs financiers sont composés de prêt et dépôts et cautionnement vis-à-vis de tiers hors groupe.

Note 12 Stocks

Au 31/12/2008

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	27 515	342	27 173
En cours de production	62 061	0	62 061
Produits intermédiaires et finis	133 017	5 531	127 486
Marchandises	24 190	4 597	19 593
Total	246 783	10 470	236 313



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Au 31/12/2007

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	36 131	753	35 378
En cours de production	17 975	265	17 710
Produits intermédiaires et finis	63 986	2 858	61 129
Marchandises	18 884	2 828	16 056
Total	136 976	6 704	130 272

Les dépréciations sur stocks s'établissent ainsi à :

	31/12/2007	Augmentation	Diminution	Variations de change	Variations de périmètre	31/12/2008
Dépréciations sur stocks	6 704	7 729	(4 443)	(247)	728	10 470

Note 13 Créances clients et comptes rattachés

Au 31/12/2008

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Actifs Non Courants			
Créances sur opérations de financement à plus d'un an	53 175		53 175
<i>Dont créances de crédit bail adossé et location financement</i>	29 253		29 253
<i>Dont garanties données</i>	23 922		23 922
Sous-total	53 175	0	53 175
Actifs Courants			
Créances clients et comptes rattachés	157 423	15 594	141 830
Créances sur opérations de financement à moins d'un an	28 528	28	28 500
<i>Dont créances de crédit bail adossé et location financement</i>	12 209	28	12 181
<i>Dont garanties données</i>	16 319		16 319
Sous-total	185 951	15 622	170 329
Total	239 126	15 622	223 504



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Au 31/12/2007

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Actifs Non Courants			
Créances sur opérations de financement à plus d'un an	47 109		47 109
<i>Dont créances de crédit bail adossé et location financement</i>	3 851		3 851
<i>Dont garanties données</i>	43 258		43 258
Sous-total	47 109	0	47 109
Actifs Courants			
Créances clients et comptes rattachés	263 634	11 363	252 271
Créances sur opérations de financement à moins d'un an	33 425	20	33 405
<i>Dont créances de crédit bail adossé et location financement</i>	13 361	20	13 341
<i>Dont garanties données</i>	20 064		20 064
Sous-total	297 059	11 383	285 676
Total	344 168	11 383	332 785

La juste valeur des «Créances clients et comptes rattachés» classées en actif courant est équivalente à la valeur comptable compte tenu de leur échéance principalement à court terme (inférieure à 1 an).

La juste valeur des créances liées au crédit bail adossé et à la location financement correspond, conformément à la norme IAS 17, à la juste valeur du bien au commencement du contrat de location (prix de vente comptant net de remise) ou si elle est inférieure à la valeur actualisée des loyers au taux implicite des contrats.

Comme décrit dans la note 3.7, la juste valeur des créances au titre desquelles Haulotte Group a consenti des garanties à l'organisme prêteur du client, représente :

- soit le capital restant dû par le client de Haulotte Group à l'organisme financier,
- soit le montant maximum de risque supporté par Haulotte Group.

Les créances et les dettes correspondantes s'éteignent au fur et à mesure du paiement des loyers par le client à l'organisme de financement.

Les dépréciations sur comptes clients s'établissent ainsi à :

	31/12/2007	Augmentation	Diminution	Variations de change	Variations de périmètre	31/12/2008
Dépréciations sur comptes clients	11 383	9 585	(4 661)	(1 263)	577	15 622



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Les créances clients nettes de dépréciation sont détaillées par échéance dans le tableau ci-dessous :

	Total	Non échues	Echues		
			moins de 60 jours	60 à 120 jours	Plus de 120 jours
Créances clients nettes 2008	223 504	187 814	11 713	17 014	6 963
Créances clients nettes 2007	332 785	303 208	12 874	7 196	9 507

Les créances échues sont analysées au cas par cas au regard notamment des cotations clients établies au sein du Groupe (cf. note 4.c). Au regard de ces éléments et de l'analyse du risque qui en résulte, le Groupe détermine la pertinence de la constitution d'une dépréciation. Le cas échéant, des dépréciations sont constatées afin de couvrir la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur estimée de revente de la machine appréciée sur la base de l'historique des ventes.

Note 14 Autres débiteurs

	31/12/2008	31/12/2007
Autres créances	36 649	17 972
Avances et acomptes versés	1 451	604
Charges constatées d'avance	1 579	2 348
Total	39 679	20 923

Le poste « Autres créances » regroupe principalement les créances d'impôt sur les sociétés et de TVA. Haulotte Group S.A. a notamment au 31 décembre 2008 une créance d'impôt sur l'Etat de 20 301 K€.

Note 15 Créances par échéance

Au 31 décembre 2008	Montant	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés	141 830	141 830	0
Créances clients sur opérations de financement	81 675	28 500	53 175
Autres débiteurs	39 679	39 679	0
Total	263 183*	210 008	53 175

*Dont 35 690 K€ de créances échues (cf. note 13)



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Au 31 décembre 2007	Montant	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés	252 271	252 271	0
Créances clients sur opérations de financement	80 514	33 405	47 109
Autres débiteurs	20 923	20 923	0
Total	353 709*	306 600	47 109

*Dont 29 577 K€ de créances échues (cf. note 13)

Note 16 Impôts différés

Les impôts différés actifs sont compensés avec les impôts différés passifs générés sur la même juridiction fiscale. Les impôts différés sont recouvrables à moins d'un an à l'exception de ceux calculés sur la juste valeur du matériel de location, les provisions pour engagements de retraite, les écarts de conversion sur investissements nets à l'étranger et les amortissements et frais de développement.

Les actifs d'impôts différés au titre des pertes fiscales non reconnus s'élèvent à 24 936 K€.

Les impôts différés après compensation des actifs et passifs au sein d'une même juridiction fiscale évoluent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Impôts différés actifs	8 647	8 042
Impôts différés passifs	(8 445)	(2 523)
Total	203	5 519

La source des impôts différés est la suivante :

	31/12/2008	31/12/2007
Impôts différés sur retraitements de la juste valeur du matériel de location	(925)	16
Impôts différés sur retraitements de crédit bail et crédit bail adossé	46	(600)
Impôts différés sur provision pour engagements de retraite	207	274
Impôts différés sur retraitement des marges internes sur stocks et immobilisations	7 410	5 477
Impôts différés sur provisions non déductibles	2 059	2 736
Impôts différés sur différence de durée d'amortissement et frais de R&D	(2 657)	(2 861)
Impôts différés sur déficits fiscaux	0	1 364
Impôts différés sur écart de conversion sur investissements nets à l'étranger	(4 453)	(1 168)
Impôts différés sur autres retraitements de consolidation	(3 162)	(572)
Impôts différés sur autres écarts temporaires	1 678	853
Total	203	5 519



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

La variation des impôts différés nets sur l'exercice est la suivante :

Impôts différés nets au 1^{er} janvier 2008	5 519
Produit / (charge) d'impôts différés	(11 720)
Impôts différés entrée en périmètre	(1 240)
Impôts imputés en capitaux propres	
- liés aux malis sur actions propres dégagés lors de la réduction de capital	3 006
- liés à l'écart de conversion sur abandon de créance à H.US	3 161
Ecart de conversion	298
Autres variations	1 179
Impôts différés nets au 31 décembre 2008	203

La charge d'impôt différé de 11 720 K€ comprend l'extourne d'un impôt différé actif sur déficit à fin décembre 2007 de 1 660 K€ qui était enregistré en créances diverses au 31 décembre 2007.

Après compensation des impôts différés actifs avec les impôts différés passifs générés au sein d'une même juridiction fiscale les impôts différés actifs et passifs par nature se présentent comme suit :

Impôts différés actifs :

	31/12/2008	31/12/2007
Impôts différés sur retraitements de la juste valeur du matériel de location	192	16
Impôts différés sur retraitements de crédit bail et crédit bail adossé	866	417
Impôts différés sur retraitement des marges internes sur stocks et immobilisations	7 199	5 189
Impôts différés sur provisions non déductibles	0	1 128
Impôts différés sur déficits fiscaux	0	1 343
Impôts différés sur autres retraitements de consolidation	524	(51)
Impôts différés sur autres écarts temporaires	(134)	0
Total	8 647	8 042



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Impôts différés passifs :

	31/12/2008	31/12/2007
Impôts différés sur retraitements de la juste valeur du matériel de location	(1 117)	0
Impôts différés sur retraitements de crédit bail et crédit bail adossé	(821)	(1 017)
Impôts différés sur retraitement des marges internes sur stocks et immobilisations	211	287
Impôts différés sur provision pour engagements de retraite	207	274
Impôts différés sur provisions non déductibles	2 059	1 608
Impôts différés sur différence de durée d'amortissement et frais de R&D	(2 657)	(2 861)
Impôts différés sur déficits fiscaux		21
Impôts différés sur écart de conversion sur investissements nets à l'étranger	(4 453)	(1 168)
Impôts différés sur autres retraitements de consolidation	(3 687)	(521)
Impôts différés sur autres écarts temporaires	1 813	853
Total	(8 445)	(2 523)

Note 17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2008	31/12/2007
Disponibilités	22 838	46 962
SICAV Monétaires	10	734
Total	22 848	47 696

Note 18 Juste valeur des instruments dérivés

Les justes valeurs positives se présentent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Ventes à Terme USD	2 970	3 475
Swaps de taux d'intérêt	0	1 266
Autres instruments financiers dérivés	0	18
Total	2 970	4 759



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Les justes valeurs négatives se présentent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Swaps de taux d'intérêt	(6 553)	(3 534)
Total	(6 553)	(3 534)

Note 19 Gestion du risque de change

Le tableau ci-dessous présente les positions en devises des créances commerciales et des dettes commerciales avant couverture :

	31/12/2008						31/12/2007					
	EUR	AUD	GBP	SEK	USD	Autres	EUR	AUD	GBP	SEK	USD	Autres
Créances commerciales	163 159	8 810	28 542	1 386	25 971	11 258	243 264	9 275	51 501	14 318	10 999	14 811
Dettes fournisseurs	(56 443)	(76)	(1 131)	(45)	(4 365)	(3 403)	(117 010)	0	(1 930)	(337)	(3 670)	(6 123)
Position nette avant gestion	106 716	8 734	27 411	1 341	21 606	7 855	126 254	9 275	49 571	13 981	7 329	8 688
Couverture												
Position nette après gestion	106 716	8 734	27 411	1 341	21 606	7 855	126 254	9 275	49 571	13 981	7 329	8 688

Une appréciation de l'euro de 10% envers la livre sterling représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 2,5 millions d'Euros.

Une appréciation de l'euro de 10% envers le dollar US représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 2 millions d'euros.

Note 20 Capital social et prime d'émission

	31/12/2008	31/12/2007
Nombre d'actions	32 591 164	34 434 000
Valeur nominale en Euros	0,13	0,13
Capital social en Euros	4 236 851	4 476 420
Prime d'émission en Euros	91 944 789	91 868 191

La variation du capital social est liée à deux opérations :

- l'annulation de 1 856 186 actions propres a entraîné une réduction de 241 304 €,
- la levée durant l'exercice de 13 350 options de souscription d'action (souscriptions attribuées aux salariés de la société le 2 juillet 2002 et 8 juillet 2003) a entraîné une augmentation de capital de 1 735 € et une augmentation du poste « Prime d'émissions » de 76 598 €.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Note 21 Actions auto détenues

Situation des actions auto-détenues :

	31/12/2008	31/12/2007
Nombre d'actions autodétenues	3 239 418	828 292
Pourcentage du capital autodétenu	9,94%	2,41%
Valeur nette comptable des titres autodétenus en K€*	15 385	17 472
Valeur de marché des titres autodétenus en K€**	14 415	16 963

* basée sur le cours moyen de décembre. ** au cours du dernier jour ouvré de l'exercice

Tableau récapitulatif des mouvements d'actions propres sur les exercices 2007 et 2008 :

TYPE		2008	2007
Liquidité	Nombre titres achetés	287 755	271 983
	Valeur titres achetés	(*) 3 592 493	6 900 128
	Prix unitaire moyen	12,5	25,4
	Nombre titres vendus	229 209	240 557
	Valeur titres vendus origine	4 620 858	5 556 581
	Prix vente titres vendus	(*) 2 868 641	6 160 629
	Plus ou moins value	-1 752 217	604 048
	Nombre de titres annulés	50 000	0
	Nombre titres au 31/12	139 418	130 872
	Valeur origine titres au 31/12	1 506 773	3 408 783
Mandat	Nombre titres achetés	4 208 766	697 420
	Valeur titres achetés	(*) 43 821 656	16 997 951
	Prix unitaire moyen	10,4	24,4
	Nombre titres vendus	0	0
	Nombre de titres annulés	1 806 186	0
	Nombre titres au 31/12	3 100 000	697 420
Valeur origine titres au 31/12	27 799 867	16 997 951	
Global	Nombre titres au 31/12	3 239 418	828 292
	Valeur origine titres au 31/12	29 306 641	20 406 733
	Provision sur titres auto contrôle au 31/12*	-13 921 719	-2 934 785
	Cours de clôture titres au 31/12	4,45	20,48

(*) Le flux de trésorerie généré par les actions propres correspond au prix de vente des titres cédés diminué de la valeur des titres achetés. Il s'élève à (-44 546 K€) pour l'exercice 2008.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Note 22 Plans d'options de souscription d'actions réservés aux salariés

	PLAN N°2	PLAN N° 3
Date du conseil d'administration	02/07/2002	08/07/2003
Nombre total d'options ayant été attribuées à l'origine	175 250	159 200
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2008	3 710	31 850
Début de la période d'exercice des options	2 juillet 2006 (sauf cas dérogatoires)	8 juillet 2007 (sauf cas dérogatoires)
Date d'expiration	2 juillet 2009	8 juillet 2010
Prix de souscription ou d'achat	€9.46	€4.19
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2008	114 240	82 700

Dans le tableau ci-dessus, le nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2008 a été ajusté des départs des bénéficiaires ayant quitté le Groupe avant la date d'exercice possible des options.

Par ailleurs, pour l'ensemble des plans concernés, chaque option consentie donne droit à une action.

Seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005 sont retraités conformément aux dispositions de la norme IFRS 2. Seul le plan en date du 8 juillet 2003 est concerné par cette obligation.

Conformément aux principes de la norme IFRS 2, Haulotte Group a comptabilisé en charge la juste valeur des services obtenus dans le cadre de plans de souscription d'actions accordés au personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres au fur et à mesure de leur consommation.

La juste valeur des options attribuées au titre de ce plan est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black and Scholes.

Les principales hypothèses du modèle sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'octroi : 4,19 €
- prix d'exercice : 4,19 €
- volatilité : 71%
- rendement du dividende : 1,67%
- durée de l'option : 7 ans
- taux d'intérêt annuel sans risque : 3,50%.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Note 23 Provisions

	31/12/2007	Variation de périmètre	Dotation	Reprise	Reprise (provision non utilisée)	Variations de change	31/12/2008
- Provisions garantie client	4 227	440	3 114	(3 780)		5	4 006
- Autres provisions pour risques	579	1 237	1 083	(163)		(73)	2 663
- Autres provisions pour charges	11		88	(100)		(51)	(52)
Provisions court terme	4 817	1 677	4 284	(4 043)	0	(118)	6 618
- Provision engagements retraite	1 717		261	(134)		(30)	1 814
Provisions long terme	1 717	0	261	(134)	0	(30)	1 814
Total des provisions	6 534	1 677	4 546	(4 177)	0	(149)	8 431

- Provision pour garantie : Haulotte Group provisionne les coûts de réparation ou de remplacement des produits vendus sous garantie à ses clients. La période de garantie est généralement comprise entre 1 et 2 ans.
- D'une manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels une société du Groupe est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires, ont, le cas échéant été constituées pour couvrir les risques estimés.

Au cours de l'année 2008, un fournisseur a notifié à Haulotte Group S.A. une réclamation d'un montant de 7 M€ pour rupture abusive de son contrat d'approvisionnement de matières premières. Aucune provision n'est constatée à ce titre dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2008, le Groupe estimant que cette demande est non justifiée d'un point de vue juridique et économique et n'est, par ailleurs, pas étayée par le fournisseur.

- Provisions pour engagements retraite : voir note 24.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Note 24 Engagements de retraite et assimilés

a) Hypothèses retenues

Les seuls avantages postérieurs à l'emploi dont bénéficient les salariés du Groupe correspondent au versement d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail.

Les engagements de retraite sont estimés selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière et sont provisionnés conformément aux principes exposés au paragraphe 3.9, en prenant en considération les hypothèses suivantes :

- un taux de turn-over déterminé sur la base des données historiques dont dispose le Groupe,
- un taux de revalorisation des salaires fonction de l'ancienneté, du profil de carrière attendu, des conventions collectives et du taux de l'inflation long terme soit au global un taux de 2 %,
- un taux d'actualisation de 5%,
- un départ à la retraite des salariés nés avant le 1er janvier 1950 : à l'âge de 62 ans pour les cadres, 60 ans pour les ETAM/ouvriers, 55 ans pour les conducteurs ;
- un départ à la retraite des salariés nés après le 1er janvier 1950 à l'âge de 65 ans pour les cadres, 63 ans pour les ETAM/ouvriers, 55 ans pour les conducteurs.

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière, le principe retenu est le départ à l'initiative des salariés donnant lieu à la prise en compte des charges sociales. Cette modalité de calcul s'inscrit dans le cadre de la Loi Fillon (promulguée le 21 août 2003).

b) Evolution de l'engagement sur l'exercice

Valeur actualisée de l'engagement en début d'exercice (1^{er} janvier 2008)	1 717
Coût des services rendus dans l'exercice	262
Intérêts crédités dans l'exercice	90
Prestations réglées dans l'exercice	(128)
Écarts actuariels	(127)
Valeur actualisée de l'engagement en fin d'exercice (31 décembre 2008)	1 814

Le Groupe n'a pas d'actifs de couverture et les écarts actuariels sont enregistrés en résultat.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Note 25 Emprunts et dettes financières

	31/12/2008	31/12/2007
Dettes financières non courantes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit > 1 an	191 761	114 873
<i>Dont crédit syndiqué</i>	152 886	70 241
<i>Dont ligne de crédit Biljax</i>	10 153	0
<i>Dont garanties données</i>	23 922	43 258
<i>Dont dettes de crédit bail adossé et location financement</i>	0	235
<i>Dont emprunts divers</i>	4 800	1 139
Emprunts et dettes financières diverses	405	895
Sous-total	192 166	115 768
Dettes financières courantes		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit < 1 an	26 697	31 769
<i>Dont crédit syndiqué</i>	8 776	8 749
<i>Dont garanties données</i>	16 319	20 064
<i>Dont dettes de crédit bail adossé et location financement</i>	214	281
<i>Dont emprunts divers</i>	1 388	2 675
Emprunts et dettes financières diverses	109	8
Découverts bancaires	21 588	683
Sous-total	48 394	32 460
Total	240 561	148 228

En 2005, Haulotte Group a souscrit un emprunt syndiqué d'un montant de 330 000 K€ sur une durée de 7 ans, complété en juillet 2006 par un montant de 30 000 K€.

Le prêt total de 360 000 K€ a été souscrit à un taux d'intérêt variable indexé sur l'Euribor 3 mois et se décompose en quatre tranches :

- Tranche A + avenant : 70 000 K€ destinés au refinancement de la dette existante
- Tranche B : 120 000 K€ destinés au financement des investissements
- Tranche C : 140 000 K€ destinés au financement des acquisitions
- Tranche D : 30 000 K€ destinés au financement du BFR.

Pour se couvrir contre les risques de fluctuation de taux d'intérêt le Groupe a mis en place des contrats d'échange de taux (note 18).

Sous réserve de l'exigibilité anticipée prévue en cas de non-respect de certains ratios financiers, l'emprunt souscrit est remboursable conformément à l'échéancier présenté en note 28. Au 31 décembre 2008, les ratios sont respectés.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

L'encours au 31 décembre 2008 s'élève à 179 742 K€ :

- Tranche A : 61 242 K€ (8 748 K€ ont été remboursés en juillet 2008)
- Tranche B : 70 000 K€
- Tranche C : 31 000 K€
- Tranche D : 17 500 K€ de crédit revolving

La filiale américaine BiJax bénéficie de lignes de financement à hauteur de 18 831 KUSD qui se décomposent en :

- un crédit moyen terme dont le capital restant dû est de 4 701 KUSD au 31/12/2008
- une ligne de crédit revolving de 20 000 KUSD l'utilisation au 31/12/2008 est de 14 130 KUSD

En contrepartie de l'emprunt syndiqué, les engagements suivants ont été consentis au pool bancaire :

- Nantissement du fonds de commerce d'Haulotte Group S.A.
- Nantissement des titres de la société Haulotte UK

Les emprunts du Groupe sont en synthèse libellés dans les monnaies suivantes :

En contre valeurs KEuros	31/12/2008	31/12/2007
Euros	184 712	82 751
GBP	203	1 235
USD	14 126	0
Autres	1 065	404
Endettement financier brut hors Garanties données et dettes de crédit bail adossé et location financement	200 106	84 390

Note 26 Gestion du risque de taux

Les emprunts et dettes financières ont les caractéristiques suivantes :

	31/12/2008	31/12/2007
- dont à taux fixe : garanties données et divers	41 712	68 017
- dont à taux variable : emprunt syndiqué, ligne de financement de Bil Jax	198 849	80 211
Total des emprunts et dettes financières	240 561	148 228

Une augmentation des taux de 1% entrainerait une charge financière supplémentaire maximum, hors prise en compte de l'effet de couverture, de l'ordre de 1 980 K€.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Note 27 Autres créditeurs

	31/12/2008	31/12/2007
Avances et acomptes reçus	4 854	3 891
Dettes sur immobilisations	1 233	434
Dettes fiscales et sociales	16 804	26 138
Autres dettes	7 581	8 133
Produits constatés d'avance	2 042	1 386
Total	32 514	39 982

Note 28 Dettes par échéances

	31/12/2008			
	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	218 458	26 697	191 761	
<i>dont retraitement des contrats de crédit-bail et autres garanties</i>	40 455	16 533	23 922	
Emprunts et dettes financières diverses	22 103	21 697	405	
Avances et acomptes reçus	4 854	4 854		
Dettes sur immobilisations	1 233	1 233		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 461	65 461		
Dettes fiscales et sociales	16 804	16 804		
Autres	7 581	7 581		
Produits constatés d'avance	2 042	2 042		
Total	338 536	146 369	192 166	0



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

	31/12/2007			
	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	146 642	31 769	114 873	
<i>dont retraitement des contrats de crédit-bail et autres garanties</i>	<i>63 838</i>	<i>20 345</i>	<i>43 493</i>	
Emprunts et dettes financières diverses	1 586	691	895	
Avances et acomptes reçus	3 891	3 891		
Dettes sur immobilisations	434	434		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 070	129 070		
Dettes fiscales et sociales	26 138	26 138		
Autres	8 133	8 133		
Produits constatés d'avance	1 386	1 386		
Total	317 280	201 512	115 768	0

Note 29 Produits des activités ordinaires

La note 41 sur l'information sectorielle présente le détail des produits des activités ordinaires.

Note 30 Coûts des ventes

	31/12/2008	31/12/2007
Coûts de production des ventes	(326 818)	(431 639)
Dépréciation stocks	(3 286)	214
Coûts de garantie	(5 352)	(6 686)
Intérêts payés au titre du crédit bail adossé	(143)	(304)
Total	(335 600)	(438 415)

Note 31 Frais administratifs et généraux

	31/12/2008	31/12/2007
Frais administratifs	(34 446)	(33 254)
Frais de direction	(10 330)	(11 142)
Divers	(4 918)	(4 902)
Total	(46 694)	(49 298)



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Note 32 Frais de recherche et de développement

	31/12/2008	31/12/2007
Production immobilisée frais de développement	881	533
Amortissement des frais de développement	(874)	(1 171)
Crédit impôt recherche	244	296
Frais de développement engagés	(6 057)	(6 768)
Total	(5 806)	(7 110)

Note 33 Gains et pertes de change

	31/12/2008	31/12/2007
Pertes de change	(36 437)	(13 002)
Gains de change	34 464	10 778
Total	(1 973)	(2 224)

Les gains et pertes de change réalisés et latents liés aux transactions commerciales en devises sont enregistrés en marge opérationnelle à hauteur des montants mentionnés ci-dessus.

L'évolution du poste est la conséquence des variations du compte courant libellé en livre sterling avec les filiales anglaises et de l'évolution défavorable du dollar et de la livre sterling sur l'exercice.

Note 34 Charges par nature du résultat opérationnel courant

	31/12/2008	31/12/2007
Achats de matières premières et autres fournitures consommées et variation des stocks de produits finis	(219 079)	(317 638)
Charges externes	(107 110)	(119 823)
Impôts et taxes	(5 262)	(7 341)
Frais de personnel	(68 194)	(64 730)
Charges nettes des reprises d'amortissements et perte de valeur	(26 372)	(21 332)
Gains et pertes de change	(1 973)	(2 224)
Autres charges et produits d'exploitation	27 846	(1 378)
Total des charges par nature	(400 143)	(534 467)



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Note 35 Charges de personnel

	31/12/2008	31/12/2007
Salaires et traitements	(50 816)	(45 697)
Charges sociales	(17 247)	(16 263)
Participation des salariés	(4)	(2 396)
Indemnités de départs à la retraite	(127)	(374)
Total	(68 194)	(64 730)

Les frais de personnel sont imputés aux rubriques appropriées du compte de résultat par fonction.

Note 36 Autres produits et charges opérationnels

	31/12/2008	31/12/2007
Plus value sur cession d'actifs	(*) 30 820	93
Produits nets sur opération de gestion	(1 085)	(853)
Produits nets sur opération en capital	63	
Dépréciation des frais de développement	(**) (371)	(511)
Dotation nette sur provisions	(4)	(13)
Total	29 423	(1 284)

(*) La cession de Lev a généré une plus value nette de 31 348 K€.

(**) En application d'IAS 36 les coûts de développement ont été soumis à un test de dépréciation. L'évolution de certains projets a conduit à procéder à une dépréciation d'une partie des coûts préalablement immobilisés.

Note 37 Coût de l'endettement financier net

	31/12/2008	31/12/2007
Intérêts et Charges financières	(8 729)	(5 464)
Variation de juste valeur des instruments de couverture de taux	(4 035)	(1 443)
Produits financiers	1 193	1 191
Total	(11 571)	(5 716)



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Note 38 Impôts sur les résultats

	31/12/2008	31/12/2007
Impôts exigibles	4 626	(37 030)
Impôts différés	(11 720)	94
Total	(7 094)	(36 936)

Haulotte Group SA est la tête du groupe d'intégration fiscale français comprenant, au 31 décembre 2008, Haulotte France S.A.R.L, ABM Industries S.A.S. et Telescopelle S.A.S..

Haulotte UK Ltd est la tête du groupe d'intégration fiscale anglais comprenant, au 31 décembre 2008, UK Platforms Ltd et UK Training Ltd.

Ces conventions d'intégration fiscale prévoient que la charge d'impôt sur les sociétés soit supportée par les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale.

Note 39 Rapprochement entre charge d'impôt réelle et théorique

La différence entre le taux effectif d'imposition de 18.18 % (34,17 % en décembre 2007) et le taux normal en France de 34,43 % s'analyse comme suit :

	31/12/2008		31/12/2007	
Résultat comptable consolidé avant impôt	39 008		108 098	
Charge d'impôt effective	13 431	(34,43%)	37 218	(34,43%)
Impact des différences de taux d'imposition	1		(1 617)	
Impact des charges et produits définitivement non déductibles/imposables (*)	(8 217)		898	
Impact des plus values long terme non soumis à taux plein	(9 906)			
Impact de l'utilisation de déficits fiscaux n'ayant pas été activés	(64)		(46)	
Impact des éliminations des opérations internes sur titres de participation	1 713		(676)	
Impact des déficits n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés	6 595		1 185	
Impact des écarts d'acquisition (badwill/goodwill)				
Impact des intégrations fiscales et des crédits d'impôt	338		28	
Impact des extournes d'impôts différés actifs non utilisés	2 921			
Autres	282		(53)	
Charge d'impôt effective	7 094	(18,18%)	36 937	(34,17%)

(*) L'impact des charges et produits définitivement non déductibles/imposables correspond principalement au caractère déductible au niveau de Haulotte Group SA de l'abandon de créance consenti à sa filiale Haulotte US à hauteur de 27 305 K€.



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Note 40 Résultats par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, à l'exception des actions acquises par le Groupe sans un but d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation afin de tenir compte de la conversion de toutes les actions potentiellement dilutives, en l'occurrence des options de souscriptions d'actions. Un calcul est réalisé pour déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être acquises à leur juste valeur (moyenne annuelle des valeurs boursières de l'action) en fonction de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options en circulation. Le nombre d'actions ainsi déterminé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

	2008	2007
Résultat net part du Groupe en milliers d'euro	31 963	71 004
Nombre total d'actions en circulation	32 591 164	34 434 000
Nombre d'actions propres	3 239 418	828 292
<i>Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat de base par action</i>	<i>29 351 746</i>	<i>33 605 708</i>
Ajustement relatif aux plans d'options de souscriptions d'actions	19 903	40 317
Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	29 371 649	33 646 025
Résultat par action attribuable aux actionnaires		
- de base	1,089	2,113
- dilué	1,088	2,110

Note 41 Informations sectorielles

Répartition du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par activité	31/12/2008		31/12/2007	
Vente d'engins de manutention et de levage	383 479	85%	557 033	86%
Location d'engins de manutention et de levage ⁽¹⁾	32 655	7%	63 073	10%
Services et financement ⁽²⁾	34 645	8%	28 026	4%
Chiffre d'affaires consolidé	450 780	100%	648 132	100%

(1) Chiffre d'affaires des activités de location cédées en janvier 2008 : 33 338 K€

(2) Notamment pièces de rechange, réparations et financement



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Chiffre d'affaires par zone géographique	31/12/2008		31/12/2007	
- Europe	347 038	77%	574 067	89%
- Reste du Monde	103 742	23%	74 065	11%
Chiffre d'affaires consolidé	450 780	100%	648 132	100%

Le chiffre d'affaires est présenté en fonction des zones où les clients sont localisés.

Secteur primaire : Résultat par secteurs d'activité

Au 31 décembre 2008, le Groupe est structuré en 3 principaux secteurs d'activité :

- La fabrication et la commercialisation de matériel de levage,
- La location de matériel de levage,
- Les services (pièces de rechange, réparations et financement).

Les données sectorielles du 31 décembre 2007 intègrent dans la colonne « locations de machines », l'essentiel des actifs et passifs cédés en 2008.





Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

31/12/2008	Production Distribution de machines	Location de machines	Services et financement	Autres (*)	Total
Eléments du compte de résultat					
<i>Produits Activités Ordinaires par secteurs</i>	396 215	34 504	35 520		466 239
<i>Ventes intersecteurs</i>	12 736	1 849	874		15 459
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	383 479	32 655	34 646		450 780
Résultat Opérationnel	40 203	803	3 599	7 637	50 636
Actifs sectoriels					
Actifs immobilisés	45 506	36 091	5 400	7 873	94 869
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	1 699	9	3	3 499	5 210
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	43 807	36 081	5 397	3 441	88 726
<i>dont Actifs financiers</i>				933	933
Créances Clients sur opérations de financement			81 991	(317)	81 675
<i>dont clients sur opération de financement à plus d'un an</i>			53 451	(276)	53 175
<i>dont clients sur opérations de financements à moins d'un an</i>			28 540	(41)	28 500
Stocks	225 034	2 316	8 963		236 313
Créances Clients et comptes rattachés	122 483	12 980	10 056	(3 690)	141 830
Passifs sectoriels					
Fournisseurs	50 379	6 933	5 164	2 985	65 461
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			34 956	183 502	218 458
Autres informations					
Charge d'amortissements et perte de valeur de la période	4 893	11 265	381	1 736	18 274
Investissements non financiers	19 749	20 120	1 024	3 302	44 195

* comprend les éléments non affectés aux trois secteurs d'activité du groupe ainsi que les éliminations intersecteurs



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

31/12/2007	Production Distribution de machines	Location de machines	Services et financement	Autres (*)	Total
Eléments du compte de résultat					
<i>Produits Activités Ordinaires par secteurs</i>	569 195	63 939	29 803	-	662 937
<i>Ventes intersecteurs</i>	12 162	866	1 777	-	14 805
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	557 033	63 073	28 026	-	648 132
Résultat Opérationnel	131 288	5 375	4 173	(27 171)	113 665
Actifs sectoriels					
Actifs immobilisés	23 192	61 066	6 958	7 099	98 316
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	3 041	74	5	2 252	5 372
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	20 152	60 992	6 953	3 856	91 953
<i>dont Actifs financiers</i>				991	991
Créances Clients sur opérations de financement			82 068	(1 554)	80 514
Stocks	121 538	1 706	7 230		130 474
Créances Clients et comptes rattachés	242 443	22 687	12 415	(14 647)	262 898
Passifs sectoriels					
Fournisseurs	80 978	13 830	18 373	18 323	131 504
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	59 813	89 179	148 991
Autres informations					
Charge d'amortissements et perte de valeur de la période	4 431	15 842	262	1 327	21 862
Investissements non financiers	9 131	17 458	1 712	4 289	32 591

* comprend les éléments non affectés aux trois secteurs d'activité du groupe ainsi que les éliminations intersecteurs



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Secteur secondaire : Actifs par secteurs géographiques

Les données sectorielles du 31 décembre 2007 intègrent dans la colonne « Europe », l'essentiel des actifs et passifs cédés en 2008.

31/12/2008	Europe	Reste du Monde	Total
Actifs immobilisés	81 416	13 453	94 869
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	<i>5 204</i>	<i>7</i>	<i>5 210</i>
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	<i>75 665</i>	<i>13 061</i>	<i>88 726</i>
<i>dont Actifs financiers</i>	<i>547</i>	<i>385</i>	<i>933</i>
Créances Clients sur opérations de financement	69 690	11 985	81 675
<i>dont clients sur opérations de financements à plus d'un an</i>	<i>44 217</i>	<i>8 958</i>	<i>53 175</i>
<i>dont clients sur opérations de financement à moins d'un an</i>	<i>25 473</i>	<i>3 027</i>	<i>28 500</i>
Stocks	173 837	62 476	236 313
Créances Clients et comptes rattachés	104 521	37 309	141 830

31/12/2007	Europe	Reste du Monde	Total
Actifs immobilisés	96 108	2 208	98 316
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	<i>5 360</i>	<i>12</i>	<i>5 372</i>
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	<i>90 064</i>	<i>1 889</i>	<i>91 953</i>
<i>dont Actifs financiers</i>	<i>684</i>	<i>307</i>	<i>991</i>
Créances Clients sur opérations de financement	80 514		80 514
Stocks	104 481	25 993	130 474
Créances Clients et comptes rattachés	239 882	23 016	262 898



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Les notes 42 à 44 détaillent les variations du tableau de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2007, les flux de trésorerie intègrent les actifs et passifs destinés à être cédés.

Note 42 Détail de la variation du besoin en fonds de roulement

	31/12/2008	31/12/2007
Variation des stocks	94 200	53 210
Variation des créances clients	(111 123)	40 721
Variation des dettes fournisseurs	72 024	(34 690)
Variation des autres dettes et autres créances	5 330	10 512
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	60 432	69 752

Note 43 Détail de la variation des créances sur opérations de financement

	31/12/2008	31/12/2007
Variation des créances clients brutes	25 513	(19 142)
Variation des dépréciations de créances clients	(8)	836
Variation des créances sur opérations de financement	25 505	(18 306)

Les opérations de financement des ventes regroupent le crédit bail adossé, la location financement, les engagements de poursuite de loyers et les engagements de pools de risque.

Les transactions assorties d'engagements de pools de risque et d'engagement de poursuite de loyers par le Groupe sont des opérations caractérisées par un parfait adossement des créances et des dettes dont l'évolution parallèle ne génère aucun flux de trésorerie. Les créances et les dettes (de même montant) s'éteignent au fur et à mesure des paiements de loyers par le client à son organisme de financement. Ainsi ces opérations sont neutralisées au niveau du tableau de trésorerie car sans incidence en terme de cash.

La variation des créances liées au crédit bail adossé et à la location financement est présentée comme composante de la trésorerie d'activité ci-dessus. En revanche, la variation de la dette correspondante (strictement adossée à la créance ou résultant d'un financement global depuis que les contrats de crédit-bail adossé ont été rachetés par le biais d'un emprunt syndiqué) est présentée dans les flux de financement.

Sur l'exercice 2008, Haulotte Group a enregistré 32 493 K€ de nouveaux contrats en location financement sur ses filiales espagnole, anglaise, américaine, australienne et également sur sa filiale à Dubai.

Note 44 Composantes de la trésorerie

	31/12/2008	31/12/2007
Caisses et comptes à vue	22 838	46 962
SICAV monétaires et titres négociables	10	734
Juste valeur instruments financiers	2 970	4 759
Trésorerie du bilan	25 818	52 455
Trésorerie des actifs destinés à être cédés		1 451
Découverts bancaires	(21 588)	(684)
Juste valeur négative des instruments financiers	(6 553)	(3 534)
Trésorerie du tableau de flux de trésorerie	(2 324)	49 688



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

Note 45 Transactions avec les parties liées

Opérations avec les entreprises liées :

- La Société Solem S.A.S, est l'actionnaire majoritaire de Haulotte Group S.A., avec 53,57 % du capital social au 31 décembre 2008. Haulotte Group a réalisé avec Solem des produits à hauteur de 245 K€ en 2008 et 674 K€ en 2007, et a été facturé par Solem d'un montant de charges de 1 028 K€ en 2008 et 865 K€ en 2007.
- SCI Lancelot qui possède des dirigeants communs avec Haulotte Group S.A. a facturé au Groupe des loyers et accessoires au titre de l'utilisation des locaux d'Épinay: 457 K€ en 2008 et 435 K€ en 2007.

Sommes allouées aux dirigeants :

Les sommes allouées aux membres du conseil d'administration se sont élevées à 763 K€ à la charge du Groupe pour 2008 et à 757 K€ pour 2007.

Ce montant provient de la refacturation par la société Solem S.A.S. de la quote part de prestations effectuées pour le Groupe par deux dirigeants. Il comprend les charges engagées par ces dirigeants pour le compte du Groupe.

Conformément au contrat d'assistance administrative générale et commerciale signé par Solem S.A.S le prix de revient de la prestation est majoré d'une marge de 10%.

Aucun crédit ni avance n'a été consenti aux membres des organes d'administration et de direction. Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions et indemnités assimilées au bénéfice des dirigeants actuels ou d'anciens dirigeants.

Note 46 Engagements hors bilan

	31/12/2008	31/12/2007
Engagements de rachat *	11 418	8 229
Part des emprunts inscrits au bilan garantis par des sûretés réelles**	183 961	81 669
Engagements donnés au titre de clauses de retour à meilleure fortune	1 068	1 171

* Les engagements de rachat correspondent aux garanties de valeur résiduelle consenties par le groupe dans le cadre de contrats de financement de ses clients

** Nantissement du fonds de commerce d'Haulotte Group S.A. et des titres de la société Haulotte UK

La ventilation par échéances des engagements hors bilan du Groupe est la suivante :

	31/12/2008			
	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Engagements de rachat	11 418	207	11 160	51
Part des emprunts inscrits au bilan garantis au bilan par des sûretés réelles	183 961	30 469	153 492	



Comptes consolidés annuels

au 31 décembre 2008

	31/12/2007			
	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Engagements de rachat	8 229	1 114	7 025	90
Part des emprunts inscrits au bilan garantis au bilan par des sûretés réelles	81 669	11 160	70 508	

Note 47 Engagements hors bilan donnés dans le cadre du Droit individuel à la formation

	Nbre d'heures
DIF	46 553

Note 48 Effectif moyen du Groupe

	2008	2007
Cadres	250	269
E.T.D.A.M. + ouvriers	1 650	1 701
Effectif	1 900	1 970

Note 49 Événement postérieur à la clôture

Une annulation de 1 401 595 titres d'autocontrôle sera opérée par le Conseil d'Administration du 11 mars 2009, conformément à la délégation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale du 22 avril 2008.

Aucun autre fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe n'a été relevé. A la connaissance du Groupe, il n'existe pas de litige, arbitrage ou d'autre fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe.



Rapport des Commissaires aux Comptes

sur les comptes consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2008

////
Aux actionnaires

Haulotte Group SA

L'Horme

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Haulotte Group tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2.2 de l'annexe qui mentionne que des discussions sont en cours avec les banques pour examiner les conséquences d'une possible faible activité en 2009 sur le respect des engagements contractuels du groupe, notamment par un éventuel avenant au contrat de crédit bancaire.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques tel que mentionné dans la note 2.2.2 aux états financiers. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823.9 du Code du Commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

La note 2.2.1 aux états financiers mentionne les jugements et estimations significatifs retenus par la direction.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses et options retenues par la société.

La note aux états financiers consolidés 3.7 (Créances clients) présente les modes de comptabilisation appliqués aux ventes pour lesquelles Haulotte Group consent des garanties aux organismes financiers afin de favoriser le financement de ses clients.

Nos travaux ont consisté à nous assurer que cette note fournit une information appropriée et à vérifier la correcte mise en œuvre des traitements comptables énoncés. A ce titre, nous avons examiné les procédures mises en place par Haulotte Group pour recenser les engagements contractuels concernés, nous avons obtenu des confirmations externes des établissements financiers et avons vérifié sur la base de sondages la correcte traduction comptable de ces opérations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe donnés dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon et Paris, le 30 avril 2009

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Philippe Guéguen

Jean-Pierre Gramet



Comptes sociaux

exercice arrêté au 31 décembre 2008

→ Bilan actif

En K€	31/12/2008	31/12/2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Concessions, brevets et droits similaires	3 458	3 186
Fonds commercial	168	168
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains	1 466	1 466
Constructions	9 367	9 473
Installations techniques, matériel, outillage	8 787	18 370
Autres immobilisations corporelles	916	839
Immobilisations en cours	161	377
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Autres participations	13 805	8 822
Créances rattachées à des participations	273 999	192 785
Autres titres immobilisés	15 385	17 472
Autres immobilisations financières	213	214
ACTIF IMMOBILISE	327 725	253 173
STOCKS ET EN-COURS		
Matières premières, approvisionnements	15 813	28 810
En-cours de production de biens	55 319	11 704
Produits intermédiaires et finis	1 702	2 272
Marchandises	5 337	5 090
Avances et acomptes versés sur commandes	256	432
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés	69 565	165 633
Autres créances	24 104	13 421
TRESORERIE		
Valeurs mobilières de placement	10	689
Disponibilités	5 393	6 052
Charges constatées d'avance	552	842
ACTIF CIRCULANT	178 051	234 945
Ecart de conversion actif	23 686	8 885
TOTAL GENERAL	529 462	497 003

→ Bilan passif

En K€	31/12/2008	31/12/2007
Capital social ou individuel	4 237	4 476
Primes d'émission, de fusion, d'apport	91 945	91 868
Réserve légale	448	446
Autres réserves	5 549	32 222
Report à nouveau	111 666	67 587
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	20 704	51 139
Provisions réglementées	5 981	6 811
CAPITAUX PROPRES	240 529	254 549
Provisions pour risques	26 389	13 028
Provisions pour charges	861	1 037
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	27 250	14 066
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	183 767	80 408
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	408	646
	4 422	3 342
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	40 141	112 847
	8 383	10 265
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9	9
Autres dettes	17 563	20 577
Produits constatés d'avance		
DETTES	254 693	228 092
Ecart de conversion passif	6 989	296
TOTAL GENERAL	529 462	497 003

Comptes sociaux

au 31 décembre 2008

→ Compte de résultat

En K€	31/12/2008	31/12/2007
Ventes de marchandises	25 317	25 546
Production vendue de biens	312 767	472 378
Production vendue de services	20 882	30 232
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	358 965	528 156
Production stockée	42 724	1 921
Production immobilisée	208	
Subventions d'exploitation	38	126
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	5 068	9 482
Autres produits	159	110
PRODUITS D'EXPLOITATION	407 162	539 794
Achats de marchandises	14 930	19 250
Variation de stock	(357)	(1 640)
Achats matières premières et autres approvisionnements	237 862	313 860
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)	13 092	(8 336)
Autres achats et charges externes	58 417	75 434
Impôts, taxes et versements assimilés	3 565	4 486
Salaires et traitements	23 424	19 097
Charges sociales	9 629	7 926
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	10 893	20 272
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	2 098	4 051
Dotations aux provisions	2 313	3 819
Autres charges	23	96
CHARGES D'EXPLOITATION	375 889	458 315
RESULTAT D'EXPLOITATION	31 272	81 479
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	15 312	10 115
Différences positives de change	29 597	3 834
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 451	2 010
PRODUITS FINANCIERS	49 729	16 218
Dotations financières aux amortissements et provisions	57 327	15 064
Intérêts et charges assimilées	35 859	5 142
Différences négatives de change	18 457	2 547
CHARGES FINANCIERES	111 643	22 753
RESULTAT FINANCIERES	(61 914)	(6 535)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(30 641)	74 944
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	143	761
Produits exceptionnels sur opérations en capital	47 622	5 344
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 461	1 678
PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 227	7 783
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 074	295
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 614	2 724
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 450	3 662
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 138	6 681
RESULTAT EXCEPTIONNEL	43 089	1 102
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		1 977
Impôts sur les bénéfices	(8 257)	22 930
TOTAL DES PRODUITS	507 117	563 795
TOTAL DES CHARGES	486 413	512 656
BENEFICE OU PERTE	20 704	51 139



Annexe aux comptes sociaux

au 31 décembre 2008

A. FAITS CARACTERISTIQUES

L'année 2008 est marquée par un ralentissement de l'activité, ralentissement lié en grande partie à la conjoncture économique mondiale qui s'est dégradée au second semestre 2008.

Haulotte Group a été fortement impactée par l'évolution des taux de change, et notamment celui de la livre sterling qui a pesé pour 19,7 M€ sur le résultat financier de la période.

La chute générale des cours de bourse a également pénalisé la société et les pertes enregistrées sur les titres auto-détenus se sont élevés à près de 18 M€ sur l'année.

En janvier 2008, Haulotte group a procédé à l'acquisition d'une nouvelle filiale de location, Horizon, située en Argentine, pour une valeur de 5 M€.

Elle a par ailleurs cédé ses filiales françaises de location Lev et Royans Levage le 9 janvier 2008. La plus-value générée par cette vente a été constatée en résultat exceptionnel soit 44,5 M€.

Le 18 avril 2008, le Conseil d'Administration de la société a décidé la suppression de 1 856 000 actions auto-détenues, selon la délégation que lui avait au préalable accordée l'assemblée générale. L'annulation de ces titres d'une valeur d'origine de 33,9 M€ dépréciés à hauteur de 7,0 M€ a conduit à une réduction de capital de 0,2 M€ et des réserves de 26,7 M€.

Haulotte group SA a également consenti un abandon de créances à sa filiale Haulotte US pour 38 MUSD soit 27,3 M€. Les impacts de cet abandon (abandon, perte de change, reprise de provision) sont constatés en totalité en résultat financier.

B. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de :

- prudence
- continuité d'exploitation
- indépendance des exercices comptables
- permanence des méthodes comptables.

B.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition, hors frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 7 ans, en fonction de leur durée d'utilité.

Les modèles et dessins sont amortis sur 5 ans.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'un amortissement. S'il s'avère que sa valeur d'usage est inférieure à sa valeur d'origine, une dépréciation est constatée le cas échéant.

Les coûts de recherche et développement sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

B.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, hors coût d'emprunt.

Les immobilisations sont amorties en linéaire à compter de leur date de mise en service et sur leur durée d'utilisation prévue.

Lorsque, à l'intérieur d'une immobilisation déterminée, des éléments dissociables d'une valeur relative significative ont une durée d'utilisation prévue distincte de la durée d'utilisation de l'immobilisation elle-même, des composants spécifiques sont définis ; ces composants sont alors amortis sur la durée d'utilisation qui leur est propre.

La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'utilité sont définies pour chaque immobilisation. Elles varient habituellement de la façon suivante :

Bâtiments industriels :	
- Composant principal	40 ans
- Autres composants	10 à 30 ans

Aménagements des constructions :	
- Composant principal	10 à 40 ans
- Autres composants	5 à 20 ans

Installations industrielles :	
- Composant principal	10 à 15 ans
- Autres composants	4 à 40 ans

Autres installations et outillages	3 à 20 ans
------------------------------------	------------

Matériel de transport	5 ans
-----------------------	-------

Matériel informatique et bureautique	3 à 10 ans
--------------------------------------	------------

Mobilier de bureau	3 à 10 ans
--------------------	------------

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues à chaque clôture et ajustées le cas échéant.

Lorsque la valeur comptable d'un actif devient inférieure à sa valeur



Annexe aux comptes sociaux

recouvrable, l'actif est immédiatement déprécié pour le ramener à sa valeur recouvrable.

• Provisions réglementées

Les provisions réglementées comprennent notamment les amortissements dérogatoires pratiqués en conformité avec les dispositions fiscales plus favorables.

B.3 Immobilisations financières

• Titres de participation

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition en valeur historique. Il inclut les coûts d'acquisition des titres tels que droits de mutation, commissions et honoraires directement attribuables à l'opération d'achat des titres. Ces frais sont incorporés au coût de revient des titres et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une période de 5 ans

En fin d'exercice, la valeur d'inventaire des titres est comparée à leur valeur d'utilité déterminée notamment en référence à la quote-part de situation nette détenue et les perspectives d'évolution de la société. Une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant. Lorsque cela s'avère nécessaire (en particulier en cas de situation nette négative des filiales), des provisions complémentaires sont comptabilisées en dépréciation des actifs intra-groupe (créances, compte courant) et, si nécessaire, en provision pour risques et charges pour le complément.

• Comptes courants et prêts consentis aux filiales

Ils sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les comptes courants en devises sont convertis en euros au cours de clôture. Les éventuels gains de change sont comptabilisés en écart de conversion et sont maintenus au bilan. Les éventuel-

les pertes de change donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change.

Les comptes courants font l'objet d'une dépréciation dans les cas décrits au paragraphe précédent. La part dépréciée des comptes courants en devises ne donne pas lieu à la comptabilisation d'un écart de change.

• Titres auto-détenus

Les titres auto-détenus dans le cadre du programme de rachat d'actions par le groupe sont comptabilisés en immobilisations financières. Ils sont valorisés au prix d'achat. A la fin de l'exercice, leur valeur d'inventaire est estimée sur la base du cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture. Si la valeur d'inventaire s'avère inférieure au prix d'achat, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

B.4 Stocks et en-cours

Les stocks de matières et fournitures sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Ils sont valorisés sur la base du coût moyen unitaire pondéré.

Les produits finis et en-cours sont comptabilisés à leur coût de production. Il incorpore les charges directes et indirectes de production et est estimé sur la base d'une capacité d'exploitation normale. Ils sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur probable de réalisation, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

La valeur nette de réalisation est

constituée du prix de vente diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente du bien ou de sa remise en état.

B.5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur de recouvrement, appréciée au cas par cas, est estimée inférieure à la valeur comptable.

Dès lors que des éléments sont de nature à faire présumer d'un risque réel et sérieux de non recouvrement d'une créance, une provision pour dépréciation des créances clients est constituée. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur estimée de la revente par la société du bien représentatif de la créance.

Cette valeur de revente est estimée sur la base de l'historique des ventes de machines d'occasion réalisées par Haulotte Group au cours des 7 dernières années. Ces valeurs sont également en ligne avec les cotations d'actif d'occasion généralement admises sur le marché.

B.6 Conversion des opérations en devises

Les transactions en devises sont évaluées au taux de change à la date de la transaction. A la date de la clôture de l'exercice, les créances et les dettes n'ayant pas fait l'objet d'une couverture sont convertis au taux de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de la clôture est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque.



Les créances faisant l'objet d'une couverture de change sont converties au taux de couverture.

Les créances faisant l'objet d'une dépréciation ne sont converties au taux de clôture qu'à hauteur de leur montant non déprécié.

B.7 Valeurs mobilières de placement

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les titres de placement sont évalués sur la base des valeurs boursières au 31 décembre 2008 et provisionnés lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'achat.

B.8 Provisions

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation, qu'elle soit juridique ou implicite.

En cas de passif éventuel dont aucune estimation fiable ne peut être établie, aucune provision n'est constatée. Le cas échéant, une description des risques encourus est insérée à ce titre dans les notes relatives aux provisions risques et charges.

• Litiges

Les litiges donnent lieu à des provisions dont le montant est évalué selon la meilleure estimation du management et en tenant compte des avis des conseils et avocats.

• Provision pour garantie

Le groupe accorde sur ses produits une garantie constructeur à ses clients. Les coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits déjà vendus font l'objet d'une provision statistique sur la base des données

historiques. Le cas échéant, une provision est comptabilisée au cas par cas pour couvrir des risques d'appels en garantie plus spécifiques.

• Engagements de retraite

Haulotte Group applique la méthode préférentielle qui consiste à comptabiliser ses engagements en matière de retraite et avantages similaires. Ils sont estimés selon la méthode des unités de crédit projetées, en prenant en compte les dispositions de la convention collective et les hypothèses actuarielles telles que le taux de rotation, le taux de mortalité et le taux d'actualisation.

B.9 Résultat exceptionnel

Les éléments non opérationnels et inhabituels dans leur nature et leur occurrence sont comptabilisés en résultat exceptionnel. Conformément au PCG, le résultat exceptionnel comprend également les dotations et reprises d'amortissements dérogatoires.

C. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Une annulation de 1.401.595 titres d'auto-contrôle sera opérée par le Conseil d'Administration du 11 mars 2009 conformément à la délégation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 avril 2008.



1. IMMOBILISATIONS

1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES et INCORPORELLES

Valeurs brutes

En K€	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	6 744	1 949	1 366	7 327
Terrains	1 466			1 466
Constructions	4 566			4 566
Installations générales	9 488	817	133	10 172
Matériels et outillages ⁽²⁾	51 298	1 319	14 975	37 642
Autres immobilisations corporelles	1 511	328	2	1 837
Immobilisations en cours	377	110	326	161
TOTAL	75 450	4 523	16 802	63 171

Amortissements

En K€	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	3 391	919	608	3 702
Terrains				
Constructions	1 055	136		1 191
Installations générales	3 524	788	133	4 179
Matériels et outillages	32 927	8 799	12 872	28 854
Autres immobilisations corporelles	671	251	1	921
Immobilisations en cours				
TOTAL	41 568	10 893	13 614	38 847

⁽¹⁾ Les immobilisations incorporelles concernent essentiellement des logiciels. Elles incluent également un fonds de commerce de 168 K€. Le fonds commercial a été constitué lors de l'apport de l'activité d'Haulotte S.A. en 1995. Il ne donne lieu ni à amortissement ni à dépréciation.

Le montant global des frais de recherche et développement s'est élevé à 5 782 K€ au titre de l'exercice.

⁽²⁾ Les cessions d'immobilisations corporelles concernent essentiellement du matériel faisant l'objet d'une location financière. A l'issue de la période de location, le matériel concerné est cédé au preneur selon les termes prévus au contrat.

1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont ventilées de la façon suivante, en valeur brute:

En K€	31/12/2008	31/12/2007
Titres de participation ⁽¹⁾	14 216	9 151
Comptes courants et prêts aux filiales ⁽²⁾	289 918	213 823
Actions propres ⁽³⁾	29 307	20 407
Autres immobilisations financières	214	214
	333 655	243 595

⁽¹⁾ Haulotte Group a acquis une nouvelle filiale en Argentine sur l'exercice.

⁽²⁾ Haulotte Group a augmenté les avances et prêts qu'elle accorde aux filiales afin d'accompagner leur développement. Les créances rattachées à des participations incluent 62 M€ de créances dont l'échéance est supérieure à 5 ans.

⁽³⁾ Le nombre d'actions propres détenues à la clôture est passé de 828 292 en 2007 à 3 239 418 en 2008.

Comptes sociaux – Notes sur le bilan

L'évolution des dépréciations se présente comme suit :

En K€	31/12/2007	Dotations	Reprises	Autres mouvements ⁽¹⁾	31/12/2008
Titres de participation	328	394	311		411
Comptes courants et prêts ⁽²⁾	21 038	12 347	17 466		15 919
Actions propres ⁽³⁾	2 935	20 900	2 935	(6 978)	13 922
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
	24 301	33 641	20 712	(6 978)	30 252

⁽¹⁾ La société a annulé 1 856 186 actions propres en avril 2008.

⁽²⁾ Suite à l'abandon de créances de Haulotte US, une partie de la provision a été reprise.

⁽³⁾ La hausse de la provision est liée à la baisse du cours de bourse consécutive à la dégradation du contexte financier international.

1.3 MOUVEMENTS ACTIONS PROPRES

Les immobilisations financières sont ventilées de la façon suivante, en valeur brute:

Type		31/12/2008	31/12/2007
Liquidité	Nombre titres achetés	287 755	271 983
	Valeur titres achetés	3 592 493	6 900 128
	Prix unitaire moyen	12,50	25,40
	Nombre titres vendus	229 209	240 557
	Valeur titres vendus origine	4 620 858	5 556 581
	Prix vente titres vendus	2 868 641	6 160 629
	Plus ou moins value	(1 752 217)	604 048
	Nombre de titres annulés	50 000	0
	Nombre titres au 31/12	139 418	130 872
	Valeur origine titres au 31/12	1 506 773	3 408 783
Mandat	Nombre titres achetés	4 208 766	697 420
	Valeur titres achetés	43 821 656	16 997 951
	Prix unitaire moyen	10,40	24,40
	Nombre titres vendus	0	0
	Nombre de titres annulés	1 806 186	0
	Nombre titres au 31/12	3 100 000	697 420
Valeur origine titres au 31/12	27 799 867	16 997 951	
Global	Nombre titres au 31/12	3 239 418	828 292
	Valeur origine titres au 31/12	29 306 641	20 406 733
	Provision sur titres auto contrôle au 31/12*	(13 921 719)	(2 934 785)
	Cours de cloture titres au 31/12	4,45	20,48

* Sur la base du cours moyen du mois dernier.

Comptes sociaux - Notes sur le bilan

2. STOCKS

En K€	Stocks au 31/12/2008			Stocks au 31/12/2007		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières	16 470	(657)	15 813	29 562	(751)	28 811
En-cours	55 319	0	55 319	11 703	0	11 703
Produits finis	2 108	(406)	1 702	3 018	(746)	2 272
Marchandises	6 606	(1 269)	5 337	6 267	(1 178)	5 089
TOTAL	80 503	(2 332)	78 171	50 550	(2 675)	47 875

L'augmentation des stocks est directement attribuable à la baisse de l'activité subie sur le second semestre du fait du contexte économique mondial.

3. CREANCES CLIENTS

En K€	31/12/2008	31/12/2007
Créances clients	75 977	170 506
Dépréciation	(6 412)	(4 873)
CRÉANCES CLIENTS NETTES	69 565	165 633

La baisse du poste clients est à mettre en relation avec celle de l'activité.

4. ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES

L'ensemble des créances au 31 décembre 2008 est à moins d'un an à l'exception de certaines créances douteuses et arriérées qui s'élèvent à K€ 6 434 (31 décembre 2007 : K€ 5 032) dont l'échéance est incertaine.

L'ensemble des dettes au 31 décembre 2008 est à échéance à moins d'un an à l'exception des montants suivants qui sont à échéance à plus d'un an :

En K€	31/12/2008	
	de 1 à 5 ans	à + 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	153 492	0
Emprunts et dettes diverses	300	0
TOTAL	153 792	0

Les dettes représentées par des effets de commerce au 31 décembre 2008 s'élèvent à K€ 5 175 (31 décembre 2007 : K€ 12 328).

Crédit Syndiqué :

En 2005, Haulotte Group a souscrit un emprunt syndiqué d'un montant de 330.000 K€ sur une durée de 7 ans, complété en juillet 2006 par un montant de 30.000 K€, le montant total du crédit étant ainsi porté à 360.000 K€.

Ce prêt a été souscrit à un taux d'intérêt variable indexé sur l'Euribor 3 mois. Pour se couvrir contre les risques de fluctuation de taux d'intérêt, la société a mis en place un contrat d'échange de taux.

Sur 2008, 92 M€ ont été débloqués à ce titre.

Au 31 décembre 2008, le montant utilisé s'élève à 189 M€ (dont 18 M€ de credit revolving) et le remboursement déjà effectué à 9 M€.

Sous réserve de l'exigibilité anticipée prévue en cas de non-respect de certains ratios financiers, l'emprunt souscrit est remboursable conformément à l'échéancier. Au 31 décembre 2008, les ratios sont respectés.

Les conventions prévues dans ce contrat sont respectées au 31/12/2008 et des discussions ont été ouvertes avec les banques afin d'anticiper les conséquences d'une possible faible activité en 2009 sur le respect des engagements contractuels, notamment par un éventuel avenant au contrat de crédit bancaire.

Carry back :

La société a opté pour le report en arrière des déficits et une créance d'impôt sur les sociétés a donc été constatée pour 7 814 K€. Cette créance a fait l'objet d'une demande de remboursement immédiate.

5. COMPTES DE REGULARISATION

En K€	31/12/2008	31/12/2007
<u>Charges constatées d'avance</u>		
Charges d'exploitation :	552	842
Charges financières :		
<u>Produits constatés d'avance</u>		
Produits d'exploitation :		
<u>Ecarts de conversion actif</u>	23 686	8 885
Sur les créances	23 594	8 880
Sur les dettes	92	5
<u>Ecarts de conversion passif</u>	6 989	296
Sur les créances	6 928	284
Sur les dettes	61	12

6. CHARGES A PAYER - PRODUITS A RECEVOIR

6.1 Charges à payer

En K€	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	539	615
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 503	43 080
Dettes fiscales et sociales	4 705	7 193
Autres dettes	287	434
TOTAL	19 034	51 322

6.1 Produits à recevoir

En K€	31/12/2008	31/12/2007
Créances clients et comptes rattachés	4 986	3 539
Autres créances	1 794	6 236
Intérêts courus à recevoir	174	247
TOTAL	6 954	10 022

Comptes sociaux - Notes sur le bilan

7. CAPITAUX PROPRES

Composition du capital

En K€	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Nombre de titres	34 434 000	13 350	1 856 186	32 591 164
Valeur nominale en euros	0,13	0,13	0,13	0,13
Capital social en euros	4 476 420	1 736	241 304	4 236 851

Tableau de variations des capitaux propres (en K€)

Capitaux propres au 31/12/2007	254 549
Augmentation Capital	1
Suppression actions propres	(241)
Augmentation Prime d'émission	77
Diminution des Réserves suite à la suppression des actions propres	(26 673)
Dividendes distribués	(7 058)
Variations des provisions réglementées	(830)
Résultat de l'exercice	20 704
Capitaux propres au 31/12/2008	240 529

8. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES

Dénomination sociale - siège social	Forme	Capital	% détenu
SOLEM 93 Epinay sur Seine - France	S.A.S	490	53,57

9. ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

En K€	31/12/2008	31/12/2007
Titres de participations	14 216	9 151
Créances rattachées à des participations	289 918	213 823
Créances clients et comptes rattachés	64 170	148 018
Autres Créances	7	146
Dettes sur immobilisations	(9)	(9)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(2 788)	(10 542)
Autres dettes	(17 053)	(19 927)
CRÉANCES/ (DETTES) NETTES	348 461	340 660

10. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Entreprises Siège Social en K€	Capital Capitaux propres ⁽¹⁾	Taux de détenion	Réserves et report à nouveau	Valeur brute Valeur nette des Titres	Avances	Dividendes encaissés	Chiffre d'affaires Résultat
Haulotte Hubarbeitsbunnen GmbH Allemagne	26 11 312	100 %	8 325	25 25	(5140)	-	53 317 2 962
Haulotte France Sarl 93 Epinay sur Seine - France	2 279 6 870	99,99 %	4 354	2 309 2 309	8 753	-	69 512 238
Haulotte UK Ltd Angleterre	1 6 561	100 %	9 133	2 0	38 821	-	11 758 (2 573)
Haulotte Italia Srl Italie	100 10 941	99 %	8 951	10 10	18 606	-	45 146 1 890
Haulotte Australia Pty Ltd Australie	1 (2 484)	100 %	752	1 0	20 641	-	11 102 (3 236)
Haulotte Iberica SL Espagne	310 45 012	98,71 %	47 104	3 3	44 939	-	75 454 (2 402)
Haulotte Netherlands BV Pays-bas	20 (841)	100 %	3	20 0	4 225	-	10 349 (864)
Haulotte US Inc Etats Unis	27 307 487	100 %	(18 477)	3 3	40 972	-	11 348 (8 342)
Haulotte Scandinavia AB Suède	9 13 303	100 %	10 921	11 11	(6 110)	-	24 020 2 370
ABM Industries SAS 01 Beynost - France	520 1 233	100 %	666	1220 1220	(359)	-	487 48
Telescopelle SAS L'Horme - France	37 287	100 %	65	37 37	(272)	-	159 186
Haulotte Brazil Brésil	15 (3 336)	99,98 %	18	30 0	10 095	-	13 040 (3 369)
Haulotte Vostok Russie	69 (145)	100 %	316	80 0	-	-	8 434 (531)
Haulotte Polska Pologne	369 3 522	100 %	1934	105 105	300	-	25 797 1 219
Levanor Espagne	100 780	91 %	(71)	300 300	5 376	-	5 364 751
Nove Italie	103 347	100 %	210	729 729	23 301	-	10 992 33
Haulotte Argès Roumanie	971 6 495	100 %	4063	1100 1100	13 052	-	19 276 1 461

Comptes sociaux - Notes sur le bilan

Entreprises Siège Social en K€	Capital Capitaux propres ⁽¹⁾	Taux de détention	Réserves et report à nouveau	Valeur brute Valeur nette des Titres	Avances	Dividendes encaissés	Chiffre d'affaires Résultat
Haulotte Cantabria Espagne	7 903 2 522	99,96 %	(3 873)	2 403 2 403	33 501	-	39 445 (1 509)
Haulotte Shanghai Chine	598 274	100 %	(79)	550 273	62	-	1 822 (245)
Haulotte Singapour Singapour	0 586	100 %	544	1 1	2 705	-	8 133 42
Haulotte Argentine Argentine	10 -28	100 %	0	12 12	526	-	602 (38)
Haulotte Mexique Mexique	3 -747	95,00 %	(160)	3 0	3 013	-	3 132 (589)
Haulotte Middle East Emirats Arabes Unis	193 1 520	100 %	(122)	199 199	2 090	-	18 955 1 449
Horizon Argentine	446 1 671	100 %	532	5 065 5 065		-	2 915 693

Note :

Pour les filiales étrangères, les données présentées ont été converties au taux de clôture sauf pour le Chiffres d'Affaires au taux moyen.

(1) y compris Capital et Résultat

11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/2007	Dotations	Utilisations	Reprises devenues sans objet	31/12/2008
Provision pour garantie ⁽¹⁾	3 671	2 313	3 671		2 313
Provision pour perte de change	8 885	23 686	8 885		23 686
Provision pour retraite ⁽²⁾	937		13	63	861
Autres provisions pour risques et charges ⁽³⁾	572	160	45	297	390
TOTAL	14 065	26 159	12 614	360	27 250
Comptabilisation en résultat d'exploitation		2 313	3 747		
Comptabilisation en résultat financier		23 686	8 885		
Comptabilisation en résultat exceptionnel		160	342		
TOTAL		26 159	12 974		

(1) Provision pour garantie

Haulotte Group offre une garantie d'un an sur la vente de ses machines.

Une provision statistique est déterminée pour couvrir les coûts probables des appels en garantie.

Le cas échéant, une provision est comptabilisée au cas par cas pour couvrir des risques d'appels en garantie plus spécifiques.

(2) Provision pour avantages postérieurs à l'emploi

Haulotte Group a modifié le taux d'actualisation utilisé dans l'estimation de la provision d'indemnités à la retraite. L'impact de ce changement est un produit de 184 K€.

Haulotte Group comptabilise une provision destinée à couvrir ses engagements en terme d'indemnités de départ à la retraite et de médailles du travail, conformément aux principes énoncés dans la note B9.

Comptes sociaux – Notes sur le bilan

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière, le principe retenu est le départ à l'initiative des salariés qui donne lieu à la prise en compte des charges sociales. Ce principe fait référence à l'application restrictive par la société de l'ANI (Accord National Interprofessionnel) du 11 janvier 2008 relatif aux indemnités de «rupture», conformément au procès-verbal d'interprétation de l'ANI en date du 15 décembre 2008. Cette modalité de calcul s'inscrit dans le cadre de la Loi Fillon (promulguée le 21 août 2003).

Les engagements correspondants ont été estimés selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière, en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives et en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel, des tables de mortalité et d'hypothèses d'augmentation de salaires et d'inflation.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation de 5%
- taux de progression des salaires : 2,0%
- taux de charges sociales : 45%
- âge de départ en retraite : compris entre 60 et 65 ans selon l'âge et la catégorie professionnelle.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont intégralement comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

Au 31 décembre 2008, la provision se compose comme suit :

- 662 milliers d'euros de provisions d'indemnités de départ à la retraite
- 199 milliers d'euros de provisions pour médailles du travail.

(3) Litiges

Chaque litige fait l'objet d'un examen par la direction et d'une consultation auprès de nos conseils. Les provisions nécessaires ont été constituées le cas échéant pour couvrir les risques ainsi estimés.

12. CHIFFRE D'AFFAIRES

En K€	France	Export	Total
Vente de matériel de manutention et de levage	58 599	279 484	338 083
Vente de services	2 793	18 089	20 882
TOTAL	61 392	297 573	358 965

13. PRODUITS ET CHARGES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

En K€	31/12/08	31/12/07
Produits d'exploitation	327 996	449 471
Produits financiers	14 674	9 549
Charges financières	1 071	561

14. RESULTAT EXCEPTIONNEL ET FINANCIER

14.1 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En K€	Charges 31/12/2008	Produits 31/12/08	Résultat 31/12/08	Résultat 31/12/07
Amendes et pénalités	23		(23)	(10)
Provision sur situation négative filiales				
Provision pour contentieux	160	341	181	307
Autres charges/produits exceptionnels	1 051	143	(908)	476
Malis/Bonis sur actions propres	1 753	1	(1 752)	604
Résultat de cession des immobilisations corporelles		3 075	3 075	2 016
Résultat de cession des immobilisations financières ⁽¹⁾	2 861	44 547	41 686	
Amortissements dérogatoires	1 290	2 120	830	(2 291)
TOTAL	7 138	50 227	43 089	1 102

(1) Le résultat exceptionnel se compose essentiellement de la plus value sur cession des filiales LEV et Royans Levage

14.2 RESULTAT FINANCIER

En K€	Résultat 31/12/2008	Résultat 31/12/2007
Provisions Situation Nette filiales	5 037	(1 965)
Intérêts de découverts et comptes courants	12 511	8 583
Intérêts d'emprunts et commissions sur prêt	(5 826)	(3 942)
Frais et produits financiers sur swap	85	485
Change : gains, pertes, variation de provisions	(28 807)	(6 988)
Actions propres et VMP	(17 596)	(2 556)
Abandon créances	(27 305)	
Intérêts de retard et escomptes	(13)	(152)
TOTAL	(61 914)	(6 535)

Le résultat financier de l'exercice s'analyse comme suit :

En K€	Résultat 31/12/2008
Abandon de créance US, net de perte de change et de reprise de provision	(19 019)
Pertes de change réalisées ou provisionnées sur le GBP	(19 619)
Pertes de change réalisées ou provisionnées sur le AUD	(3 528)
Pertes de change réalisées ou provisionnées sur le USD, hors abandon US	3 519
Variation provisions sur actions propres	(17 966)
Variation provisions sur titres et créances intra groupe, hors abandon US	(12 429)
Intérêts sur emprunts et découverts	(5 825)
Intérêts sur comptes courants	12 511
Autres	442
TOTAL	(61 914)

15. REPARTITION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

En K€	Résultat avant IS	IS 33,33%	Résultat après IS
Résultat courant	(30 641)	(8479)	(22 162)
Résultat exceptionnel	43 089	222	42 867
TOTAL	12 448	(8 257)	20 705

La répartition de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel a été déterminée en recalculant un résultat fiscal courant et un résultat fiscal exceptionnel auquel a été appliqué le taux d'impôt.

16. SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

En K€	Base	Impôt différé
Participation des salariés		0
Organic	580	193
Provision pour dépréciation des stocks	1 270	423
Provision pour dépréciation des créances clients	2 656	885
Provision pour retraite	662	221
Impôts différés actifs	5 168	1 723
Plus-values différées : plus-values de fusion	(51)	(17)
Produits latents taxés et non constatés en résultat	(6 990)	(2 330)
Impôts différés passifs	(7 041)	(2 347)
SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE NETTE	(1 873)	(624)

17. INTEGRATION FISCALE

Haulotte Group SA est à la tête du groupe d'intégration fiscale comprenant au 31 décembre 2008 les sociétés Haulotte France, ABM Industries, Telescopelle et Haulotte Services.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la charge d'impôt supportée par les filiales est identique à celle qu'elles auraient supportées en l'absence d'intégration fiscale.

18. SOMMES ALLOUEES AUX DIRIGEANTS

Ces sommes se sont élevées à 763 K€ à la charge de la Société pour l'exercice écoulé, contre 757 K€ en 2007.

Ce montant provient de la refacturation par la société SOLEM de la quote part de prestation effectuée pour la Société par deux dirigeants. Il comprend les charges engagées par ces dirigeants pour le compte de la Société. Conformément au contrat d'assistance administrative générale et commerciale signé entre la société SOLEM et la société, le coût de revient de la prestation est majoré d'une marge de 10%.

Aucun crédit ni avance n'a été consenti aux membres des organes d'administration et de direction.

Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions et indemnités assimilées au bénéfice d'anciens dirigeants.

Comptes sociaux - Notes sur le bilan

19. ENGAGEMENTS HORS BILAN

19.1 ENGAGEMENTS LIES AU CREDIT BAIL

Redevances payées et perçues

En K€	Redevances payées		Redevances perçues	
	Exercice	Cumulées	Exercice	Cumulées
Biens immobiliers Biens mobiliers détenus par Haulotte Group SA	-	-	8 537	39 937
TOTAL	-	-	8 537	39 937

Redevances restant à percevoir

	Total	à un an au plus	et - de 5 ans	à plus de 5 ans	valeur résiduelle fin contrat	Total engagement
Biens mobiliers détenus par Haulotte Group SA	1 000	978	22	-	1 001	2 001
dont frais financiers	89			-		89
TOTAL	1089	978	22	-	1 001	2 090
					Engagement net :	1 912

19.2 AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Engagements de poursuite de loyers

Il s'agit de l'engagement donné par la Société à un organisme financier de se substituer aux clients défaillants en ce qui concerne le paiement des loyers.

En K€	31/12/2008	31/12/2007
- de 1 an	10 421	13 014
de 1 an à 5 ans	15 266	24 682
5 ans et plus		
TOTAL	25 687	37 696

Pool de risque

Les engagements sur pool de risques sont relatifs à des ventes de nacelles à des organismes financiers qui louent les nacelles Haulotte Group SA à des clients finaux et pour lesquelles Haulotte Group SA a donné une garantie limitée à un certain pourcentage du volume d'affaires réalisé par ces organismes. Les montants portés en engagements hors bilan reprennent la quote part de loyers restant à payer par les clients finaux pour laquelle Haulotte Group SA s'est porté garant.

- dont 1801 K€ donnés à Haulotte Polska,
- dont 7257 K€ donnés à Haulotte Ibérica,
- dont 773 K€ donnés à Haulotte UK,
- dont 5 K€ donnés à Haulotte GMBH,
- dont 2731 K€ donnés à Haulotte US,
- dont 959 K€ donnés à Haulotte Australie,
- dont 1172 K€ donnés à Haulotte Italie,
- dont 143 K€ donnés à Haulotte Singapour.

En K€	31/12/2008	31/12/2007
- de 1 an	5 992	8 664
de 1 an à 5 ans	8 849	18 663
5 ans et plus		
TOTAL	14 841	27 327

Engagements de rachat donnés auprès des organismes de financement des clients

Il s'agit de l'engagement donné par la Société à un organisme financier de se substituer aux clients dans le cas où ceux-ci ne lèvent pas l'option d'achat.

- dont 572 K€ donnés à Haulotte France,
- dont 8997 K€ donnés à Haulotte Ibérica,
- dont 1647 K€ donnés à Haulotte Polska.

En K€	31/12/2008	31/12/2007
- de 1 an	207	1 113
de 1 an à 5 ans	11 160	7 025
5 ans et plus	51	90
TOTAL	11 418	8 228

19.3 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

En K€	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :		
Nantissement du fonds de commerce, matériel et titres de participations Haulotte UK	183 767	80 407

Comptes sociaux - Notes sur le bilan

19.4 PASSIFS EVENTUELS

Au cours du premier semestre 2008, un fournisseur a notifié à Haulotte Group une réclamation d'un montant de 7 M€ pour une rupture abusive de son contrat d'approvisionnement de matières premières. Aucune provision n'est constatée à ce titre dans les comptes, la société estimant que cette demande est non justifiée d'un point de vue juridique et économique et n'est par ailleurs pas étayée par le fournisseur.

20. ENGAGEMENTS RECUS

En K€	31/12/2008	31/12/2007
Engagement reçu de Télescopelle bénéficiaire d'un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.	1 450	1 450
Engagement reçu de UK Platforms bénéficiaire d'un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour 4 085 K GBP soit 5 911 K€.	5 911	5 911

21. OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS CONSENTIES AUX SALARIES

	Plan N°2	Plan N°3
Date du conseil d'administration	2 juillet 2002	8 juillet 2003
Nombre total d'options ayant été attribuées à l'origine	175 250	159 200
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	117 950	114 550
Point de départ d'exercice des options	2 juillet 2006	8 juillet 2007
Date d'expiration	2 juillet 2009	8 juillet 2010
Prix de souscription ou d'achat	9,46€	4,19€
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2008	114 240	82 700

22. EFFECTIF

	31/12/2008	31/12/2007
Cadres	182	172
E.T.D.A.M.	128	142
Ouvriers	375	343
TOTAL	685	657

23. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Au 31 décembre 2008, le montant des droits acquis et non exercés de Haulotte Group SA au titre du droit individuel à la formation s'élève à 259 K€ pour un total de 41 110 heures.

24. EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ AU RISQUE DE CHANGE

Le risque de change auquel est exposé la société porte essentiellement sur des créances en dollars et en livre sterling. Elle couvre partiellement son risque en procédant à des achats à terme des devises concernées.

Créances (nettes de provisions), dettes et engagements significatifs libellés en devise qui ne font pas l'objet d'une couverture de change.

Risques de change en milliers d'euros	AUD	GBP	USD
BILAN			
Créances⁽¹⁾	17 632	65 224	65 199
dont créances groupe	17 632	65 139	64 917
dont créances hors groupe		85	282
Dettes⁽²⁾	15		5 595
dont dettes groupe	15		623
dont dettes hors groupe			4 972
HORS BILAN⁽³⁾			
engagements donnés hors groupe		4 015	
engagements donnés groupe	959	9 303	2 993

(1) Créances financières, créances d'exploitation

(2) Dettes financières, dettes d'exploitation, autres

(3) Il s'agit des engagements de poursuite de loyers et de pools de risque mentionnés au paragraphe 19.2

Créances, dettes et engagements significatifs libellés en devise qui font l'objet d'une couverture de change.

Risques de change en milliers d'euros	AUD	GBP	USD
BILAN			
Créances⁽¹⁾			15 238
dont créances groupe			15 238
dont créances hors groupe			

(1) Créances financières, créances d'exploitation

Les créances en dollars sont couvertes au taux de 1,1156 €

25. RISQUE DE TAUX D'INTERETS

La société a contracté des swap de taux d'intérêts ayant une échéance allant de 1 an à 5 ans.

La valorisation de ces instruments sur le marché financier présente une position nette défavorable de 6 066 K€.

26. TABLEAU DE FINANCEMENT

	31/12/2008
Résultat net	20 704
Amortissements & provisions	37 372
Plus values de cession, nettes d'impôt	(44 761)
Marge brute d'autofinancement	13 315
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(27 253)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(13 938)
Acquisitions d'immobilisations corp et incorp	(4 197)
Acquisitions de titres	(5 074)
Acquisitions d'actions propres	(42 793)
Annulation actions propres	33 893
Variation d'avances en C/C et créances rattachées à participation	(79 099)
Cessions d'immobilisation, nettes d'impôt	47 621
Créances et dettes sur immobilisations	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(49 649)
Emissions d'emprunts	92 539
Remboursements d'emprunts	(9 721)
Augmentations de capital en numéraire	78
Impact réserves annulation actions propres	(33 893)
Dividendes versés aux actionnaires	(7 058)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	41 945
Variations de trésorerie	(21 643)
Trésorerie d'ouverture	6 059
Trésorerie de clôture	(15 584)



Rapport des Commissaires aux Comptes

sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires

Haulotte Group SA

L'Horme

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Haulotte Group SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4 de l'annexe qui mentionne que des discussions sont en cours avec les banques pour examiner les conséquences d'une possible faible activité en 2009 sur le respect des engagements contractuels du groupe, notamment par un éventuel avenant au contrat de crédit bancaire.

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

La crise qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823.9 du Code du Commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

Les titres de participations, les créances rattachées aux participations, les actions propres et les créances clients sont évalués conformément aux méthodes décrites dans les notes B.3 et B.5 de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à revoir l'approche retenue par la société et à apprécier le caractère raisonnable des estimations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon et Paris, le 30 avril 2009

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Philippe Guéguen

Jean-Pierre Gramet



Haulotte 
GROUP

La Péronnière - B.P.9 - 42152 L'Horre - France
Tél. : +33 (0)4 77 29 24 24 - Fax : +33 (0)4 77 29 43 95
e-mail : haulotte@haulotte.com - web : www.haulotte.com